



Third Session
Thirty-seventh Parliament, 2004

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Banking, Trade and Commerce

Chair:

The Honourable RICHARD H. KROFT

Tuesday, April 20, 2004
Wednesday, April 21, 2004

Issue No. 3

First meeting on:

The present state of the domestic
and international financial system

and

First and last meeting on:

Bill C-21, An Act to amend the Customs Tariff

INCLUDING:
THE FOURTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-21)

APPEARING

The Honourable Denis Paradis, P.C., M.P.,
Minister of State (Financial Institutions)

WITNESSES:
(see back cover)

Troisième session de la
trente-septième législature, 2004

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Banques et du commerce

Président:

L'honorable RICHARD H. KROFT

Le mardi 20 avril 2004
Le mercredi 21 avril 2004

Fascicule n° 3

Première réunion concernant:

La situation actuelle du régime financier
canadien et international

et

Première et dernière réunion concernant:

Le projet de loi C-21, Loi modifiant le Tarif des douanes

Y COMPRIS:
LE QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Le projet de loi C-21)

COMPARAÎT:

L'honorable Denis Paradis, c.p., député,
ministre d'État, Institutions financières

TÉMOINS
(voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Richard H. Kroft, *Chair*

The Honourable David Tkachuk, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Angus	Kelleher, P.C.
* Austin, P.C.	* Lynch-Staunton
(or Rompkey, P.C.)	(or Kinsella)
Biron	Massicotte
Chaput	Meighen
Fitzpatrick	Moore
Harb	Prud'homme, P.C.
Hervieux-Payette, P.C.	

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Fitzpatrick substituted for that of the Honourable Senator Mercer (*March 12, 2004*).

The name of the Honourable Senator Massicotte substituted for that of the Honourable Senator Chaput (*March 12, 2004*).

The name of the Honourable Senator Chaput substituted for that of the Honourable Senator Kroft (*April 21, 2004*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES BANQUES ET DU COMMERCE

Président: L'honorable Richard H. Kroft

Vice-président: L'honorable David Tkachuk

et

Les honorables sénateurs:

Angus	Kelleher, c.p.
* Austin, c.p.	* Lynch-Staunton
(ou Rompkey, c.p.)	(ou Kinsella)
Biron	Massicotte
Chaput	Meighen
Fitzpatrick	Moore
Harb	Prud'homme, c.p.
Hervieux-Payette, c.p.	

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Fitzpatrick substitué à celui de l'honorable sénateur Mercer (*le 12 mars 2004*).

Le nom de l'honorable sénateur Massicotte substitué à celui de l'honorable sénateur Chaput (*le 12 mars 2004*).

Le nom de l'honorable sénateur Chaput substitué à celui de l'honorable sénateur Kroft (*le 21 avril 2004*).

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Friday, February 13, 2004:

The Honourable Senator Moore for the Honourable Senator Kroft moved, seconded by the Honourable Senator Banks:

That the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce be authorized to examine and report upon the present state of the domestic and international financial system;

That the papers and evidence received and taken on the subject during the First and Second Sessions of the Thirty-seventh Parliament and any other relevant Parliamentary papers and evidence on the said subject be referred to the Committee; and

That the Committee submit its final report no later than December 31, 2004.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, April 1, 2004:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator De Bané, P.C., seconded by the Honourable Senator Finnerty, for the second reading of Bill C-21, An Act to amend the Customs Tariff.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Rompkey, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du vendredi 13 février 2004:

L'honorable sénateur Moore, au nom de l'honorable sénateur Kroft, propose, appuyé par l'honorable sénateur Banks,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, la situation actuelle du régime financier canadien et international;

Que les documents et témoignages recueillis à ce sujet au cours de la première et deuxième sessions de la trente-septième législature et tout autre document parlementaire et témoignage pertinent concernant ledit sujet soient renvoyés à ce Comité; et

Que le Comité soumette son rapport final au plus tard le 31 décembre 2004.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 1 avril 2004:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur De Bané, c.p., appuyée par l'honorable sénateur Finnerty, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-21, Loi modifiant le Tarif des douanes.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Rompkey, c.p., propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, April 20, 2004
(6)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 11:00 a.m., this day, in room 257 East Block, the Deputy Chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Angus, Biron, Fitzpatrick, Harb, Kelleher P.C., Massicotte, Meighen, Moore, Tkachuk (9).

In attendance: Ms. June Dewetering and Mr. Alexandre Laurin, Analysts, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Friday, February 13, 2004, the committee undertook to examine and report upon the present state of the domestic and international financial system.

WITNESSES:

From the Bank of Canada:

David A. Dodge, Governor;

Paul Jenkins, Senior Deputy Governor.

Governor Dodge made an opening statement and with Mr. Jenkins answered questions from members of the committee.

At 12:28 p.m. the Honourable Senator Meighen took the Chair.

At 12:31 p.m. the Honourable Senator Tkachuk returned to the Chair.

At 12:50 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, April 21, 2004
(7)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 4:05 p.m., this day, in room 256-S Centre Block, the Deputy Chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Angus, Biron, Chaput, Fitzpatrick, Harb, Hervieux-Payette P.C., Kelleher P.C., Massicotte, Moore, Tkachuk (10).

In attendance: Mr. Alexandre Laurin, Analyst, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 20 avril 2004
(6)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 11 heures, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*vice-président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Angus, Biron, Fitzpatrick, Harb, Kelleher, c.p., Massicotte, Meighen, Moore et Tkachuk (9).

Également présents: Mme June Dewetering et M. Alexandre Laurin, analystes, Bibliothèque du parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le vendredi 13 février 2004, le comité commence à examiner la situation actuelle du régime financier canadien et international en vue d'en faire un rapport.

TÉMOINS:

De la Banque du Canada:

David A. Dodge, gouverneur;

Paul Jenkins, premier sous-gouverneur.

Le gouverneur Dodge fait une déclaration et, avec l'aide de M. Jenkins, répond aux questions posées par les membres du comité.

À 12 h 28, l'honorable sénateur Meighen prend place au fauteuil.

À 12 h 31, l'honorable sénateur Tkachuk reprend le fauteuil.

À 12 h 50, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le mercredi 21 avril 2004
(7)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 05, dans la salle 256-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*vice-président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Angus, Biron, Chaput, Fitzpatrick, Harb, Hervieux-Payette, c.p., Kelleher, c.p., Massicotte, Moore et Tkachuk (10).

Également présent: M. Alexandre Laurin, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, April 1, 2004, the committee undertook its examination of Bill C-21, to amend the Customs Tariff.

APPEARING:

The Honourable Denis Paradis, P.C., M.P., Minister of State (Financial Institutions).

WITNESSES:

From the Office of the Minister of State (Financial Institutions):

Martin Rivard, Policy Advisor.

From the Department of Finance:

Patrick Halley, Senior Economist, International Trade Policy Division;

Emmy Verdun, Director, International Trade Policy Division.

AS A PANEL:

From the Canadian Apparel Federation:

Elliot Lifson, President, and Vice-Chair of Peerless Clothing Inc.;

Bob Kirke, Executive Director.

From the A & R Dress Company Inc.:

Randy Rotchin, President.

From COMO Diffusion Inc.:

Paul Ostrov, President and CEO.

The Minister of State made an opening statement and, together with the witnesses from the Department of Finance, answered questions from members of the committee.

Mr. Lifson made an opening statement.

Mr. Rotchin made an opening statement.

At 5:26 p.m., the committee suspended its sitting.

At 5:42 p.m., the committee resumed its sitting, the Honourable Senator Moore took the Chair.

Mr. Ostrov made an opening statement and together with the other witnesses, answered questions from members of the committee.

At 6:25 p.m. the committee suspended its sitting.

At 6:27 p.m. the committee resumed its sitting.

It was agreed that the committee move to clause-by-clause consideration of Bill C-21, to amend the Customs Tariff.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the Bill carry.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 1^{er} avril 2004, le comité entreprend l'examen du projet de loi C-21, Loi modifiant le Tarif des douanes.

COMPARAÎT:

L'honorable Denis Paradis, c.p., député, ministre d'État (Institutions financières).

TÉMOINS:

Du cabinet du ministre d'État, Institutions financières:

Martin Rivard, conseiller en politiques.

Du ministère des Finances:

Patrick Halley, économiste principal, Division de la politique commerciale;

Emmy Verdun, directrice, Division de la politique commerciale.

EN TABLE RONDE:

De la Fédération canadienne du vêtement:

Elliot Lifson, président, et vice-président du Peerless Clothing inc.;

Bob Kirke, directeur administratif.

De A & R Dress Company inc.:

Randy Rotchin, président.

De COMO Diffusion inc.:

Paul Ostrov, président-directeur général.

Le ministre d'État fait une déclaration et, avec l'aide des témoins du ministère des Finances, répond aux questions des membres du comité.

M. Lifson fait une déclaration.

M. Rotchin fait une déclaration.

À 17 h 26, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 42, le comité reprend ses travaux et l'honorable sénateur Moore prend place au fauteuil.

M. Ostrov, fait une déclaration et, avec l'aide des autres témoins, répond aux questions des membres du comité.

À 18 h 25, le comité suspend ses travaux.

À 18 h 27, le comité reprend ses travaux.

Il est convenu que le comité passe à l'étude article par article du projet de loi C-21, Loi modifiant le Tarif des douanes.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu d'adopter l'article 1.

Il est convenu d'adopter l'article 2.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

It was agreed that the bill be reported to the Senate without amendment at the next sitting of the Senate.

At 6:30 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

Il est convenu de faire rapport du projet de loi au Sénat sans amendement à la prochaine séance du Sénat.

À 18 h 30, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

La greffière du comité par intérim,

Josée Thérien

(Acting) Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, April 22, 2004

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce has the honour to present its

FOURTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill C-21, An Act to amend the Customs Tariff has, in obedience to the Order of Reference of Thursday, April 1, 2004, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 22 avril 2004

Le Comité sénatorial permanent des banques et commerce a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déferé le Projet de loi C-21, Loi modifiant le Tarif des douanes a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 1^{er} avril 2004, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le vice-président,

DAVID TKACHUK

Deputy Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 20, 2004

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 11:00 a.m. to examine and report upon the present state of the domestic and international financial system.

Senator David Tkachuk (*Deputy Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Deputy Chairman: Senators, I would like to welcome the Governor of the Bank of Canada, Mr. David Dodge, and Mr. Paul Jenkins, Senior Deputy Governor of the Bank of Canada, to our first meeting of 2004. It has been traditional for the committee to have the governor of the bank appear twice each year.

Mr. David A. Dodge, Governor, Bank of Canada: Senators, thank you for having us here this morning. As always, we appreciate the opportunities to meet with you twice each year. Our appearance today precedes our appearance before the committee in the other place. I think that this is the first time in a couple of years that that has happened. We hope that these meetings help to keep senators and, through them, all Canadians informed about the bank's view on the economy and about the goal of monetary policy and the actions we take to achieve it.

The economy continues to adjust to developments in the global economy, as stronger world demand, higher commodity prices and the realignment of world currencies, including the Canadian dollar, affect us in Canada. Emerging market economies, especially those of China and India, are contributing to intensified competition but are also creating new opportunities for Canada and Canadian businesses.

[*Translation*]

These developments require shifts in activity among sectors and create a need for adjustments by many businesses. Monetary policy is facilitating these adjustments by supporting aggregate demand, with the goal of keeping the economy near its full production potential and inflation on target.

When we appeared before this committee last October, we told you that economic growth in Canada was weaker than expected and that there was more slack in the economy than we had projected six months earlier.

As you know, the Canadian economy was affected by a number of shocks in 2003. Thus, despite a broadening of the global economic recovery and higher commodity prices, it turned out that the economy at the end of the year was operating well below the level that we had projected in our October Report.

Preliminary indications are that growth in the first quarter of this year was marginally below 3 per cent. Thus, the Bank's view is that the economy is still operating significantly below its potential.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 20 avril 2004

Le comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 11 heures pour examiner, afin d'en faire rapport, la situation actuelle du régime financier canadien et international.

Le sénateur David Tkachuk (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le vice-président: Sénateurs, je veux souhaiter la bienvenue au gouverneur de la Banque du Canada, M. David Dodge, et à M. Paul Jenkins, premier sous-gouverneur de la Banque du Canada, à notre première réunion de 2004. Traditionnellement, le gouverneur de la Banque comparait deux fois par an auprès de notre comité.

M. David A. Dodge, gouverneur, Banque du Canada: Sénateurs, merci de nous accueillir ce matin. Comme toujours, nous sommes heureux d'avoir l'occasion, deux fois l'an, de venir témoigner devant votre comité, cette fois-ci avant notre comparution devant le comité de l'autre endroit, ce qui ne s'est pas produit depuis quelques années. Ces séances nous aident à faire reconnaître l'objectif de la politique monétaire et les mesures que nous prenons pour l'atteindre.

L'économie canadienne continue de s'ajuster au nouveau contexte international, notamment au raffermissement de la demande mondiale, aux prix plus élevés des produits de base et au réalignement des monnaies, dont le dollar canadien. De plus, les pays à marché émergent, en particulier la Chine et l'Inde, contribuent à intensifier la concurrence à laquelle nos produits font face, mais ils représentent aussi de nouveaux débouchés pour ces produits.

[*Français*]

Ces changements exigent un déplacement de l'activité entre les secteurs et obligent de nombreuses entreprises à s'adapter. La politique monétaire facilite cet ajustement en apportant un soutien à la demande globale afin d'amener l'économie à se maintenir près des limites de sa capacité de production et l'inflation à s'établir au taux visé.

Lorsque nous nous sommes adressés à votre comité en octobre dernier, la croissance au Canada était plus lente que prévue et la banque estimait que la marge de capacité excédentaire au sein de l'économie était plus élevée que projetée six mois plus tôt.

Comme vous le savez, notre économie a été ébranlée par un certain nombre de chocs en 2003. Par conséquent, même si la reprise de l'économie s'est généralisée à l'échelle internationale et que les coûts de produits de base ont augmenté, à la fin de l'année, l'économie canadienne fonctionnait à un rythme bien inférieur à celui que la banque avait anticipé dans son rapport d'octobre.

Selon des données préliminaires, la croissance se serait établie à un peu moins de 3 p. 100 au premier trimestre 2004. La banque est donc d'avis que l'appareil de production fonctionne toujours nettement au-dessous des limites de sa capacité.

[English]

The outlook for growth and inflation is essentially unchanged from that of our January “Monetary Policy Report Update.” The economy is expected to grow by about 2.75 per cent in 2004, picking up to about 3.75 per cent in 2005. Those are year-over-year numbers. This strong growth is expected to come from private domestic demand, reflecting the current monetary stimulus in the economy and high levels of business and consumer confidence. Such growth would return the economy to close to its production potential by the third quarter of 2005. Core inflation should average about 1.5 per cent over the remainder of this year. As excess supply in the economy diminishes, core inflation is expected to move back to 2 per cent by the end of next year, 2005.

The main uncertainty in the outlook continues to relate to how our Canadian economy adjusts to global developments. Overall, the risks to the outlook appear to be balanced.

Mr. Chairman, Mr. Jenkins and I would now be glad to take your questions.

Senator Kelleher: Mr. Dodge. I would like to ask you about bank mergers. I know this will come as no surprise to you. Last month, Mr. Clark, the CEO of TD Bank, said he believed that the government would fail to meet the proposed June 30 deadline to produce guidelines and ground rules for bank mergers. Certainly, you are well aware that this causes uncertainty, or can cause uncertainty, which is something businesses and banks do not like. Currently, the banks are sitting on about \$14 billion in excess capital. I am sure they are trying to figure out what they should do with this capital.

Regardless of the final decision, either for or against bank mergers, are you concerned about the uncertainty that would be caused by any further delays in the government arriving at those decisions?

Mr. Dodge: Senator, as you pointed out, business, and especially financial business, does not like uncertainty. Anything that can be done to clarify situations and to increase certainty is always welcome.

Our prime concern at the Bank of Canada relates to the efficiency of financial markets. You will notice that in many of our statements, and at the conferences we hold, we are always driving at the financial system, the intermediaries in the system and the operation of markets in that system being as efficient as possible. This is for three reasons, one of which is directly related to us: monetary policy can only operate effectively if markets operate efficiently. Thus, we have a direct concern in the operation of efficient markets. Perhaps even more important for Canadians is that efficient markets allow for the much better matching of Canadian savings with the needs of businesses for

[Traduction]

Les prévisions de la Banque concernant l'expansion économique et l'inflation au pays n'ont pratiquement pas changé depuis la publication de la «Mise à jour du Rapport sur le politique monétaire» en janvier dernier. La croissance de l'économie canadienne devrait s'établir aux alentours de 2,75 p. 100 en moyenne en 2004, puis se hisser à environ 3,75 p. 100 en 2005. Cette croissance proviendra principalement de la demande intérieure privée, elle-même stimulée par la détente monétaire et la solide confiance des entreprises et des consommateurs. Ainsi, l'économie devrait tourner à nouveau près de son plein potentiel d'ici le troisième trimestre de l'an prochain. On prévoit que l'inflation mesurée par l'indice de référence — qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation et l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes — se situera à 1,5 p. 100 en moyenne durant le reste de l'année. Puis, à mesure que les capacités inutilisées seront absorbées, elle devrait remonter à 2 p. 100 avant la fin de 2005.

La façon dont notre économie s'ajustera à l'évolution de la conjoncture mondiale demeure la principale incertitude entourant ces perspectives. Dans l'ensemble, les risques qui pèsent sur celles-ci semblent être équilibrés.

Monsieur le président, Paul et moi nous nous ferons maintenant un plaisir de répondre aux questions du comité.

Le sénateur Kelleher: Monsieur Dodge, j'ai une question au sujet des fusions des banques. Je doute que cela vous surprenne. Le mois dernier, M. Clark, le pdg de la Banque TD, a déclaré qu'il pensait que le gouvernement ne pourra respecter l'échéance proposée du 30 juin pour produire des lignes directrices et des règles en matière de fusion bancaire. Vous savez bien que cette situation crée des incertitudes, ou peut créer des incertitudes, ce qui déplaît aux entreprises et aux banques. Actuellement, les banques disposent de 14 milliards de dollars d'excédent en capital. Nul doute qu'elles se demandent quoi en faire.

Quelle que soit la décision finale du gouvernement, qu'elle soit favorable ou défavorable aux fusions bancaires, craignez-vous l'incertitude qu'une décision tardive pourrait créer?

M. Dodge: Sénateur, vous l'avez bien dit, les entreprises, et surtout les institutions financières, n'aiment pas l'incertitude. Toute mesure qui peut éclaircir la situation et favoriser la certitude est toujours la bienvenue.

À la Banque du Canada, notre première préoccupation, c'est l'efficacité de nos marchés financiers. Vous remarquerez que dans beaucoup de nos déclarations, et lors de nos conférences, nous parlons toujours du régime financier, des intermédiaires du régime et des opérations des marchés de ce régime, qui doivent être aussi efficaces que possible. Il y a trois raisons à cela, dont l'une est directement liée à nous: la politique monétaire ne peut être efficace que si les marchés sont efficaces. Par conséquent, il faut nous assurer que ce soit le cas. Ce qui est encore plus important pour les Canadiens, c'est que les marchés efficaces permettent de faire correspondre les épargnes canadiennes avec

capital for investment. It is important that markets operate efficiently so that can be achieved and risk can be appropriately distributed.

The final issue is, of course, what is the role of financial intermediaries, per se, in bringing about efficiency? Clearly, our real interest is that those financial intermediaries operate as effectively and efficiently as possible.

As you look at evidence from around the world, there is no single answer to this in terms of the structure of the intermediaries, that is whether they combine all the pillars of financial transactions or only some; nor is there a single answer about efficiency in terms of the numbers. Clearly, what is absolutely important is that there be effective competition to ensure that efficiency is maintained. There is no clear answer as to how many institutions that implies. Indeed, one can observe countries with very few institutions, for example, Holland, that have very effective competition, and one can observe countries with many more institutions where competition is effectively not as strong.

There is no absolutely clear answer, but our concern is efficiency of both institutions and markets.

[Translation]

Senator Massicotte: Governor Dodge, in your statements, you focus on the need to remain flexible in our structures and competitive as a country. Can you list two or three things the government should do, and do you have any measures to recommend to ensure that we remain globally competitive? In a recent speech, you spoke of India and of China, which has become a very significant player.

Mr. Dodge: Now that we have reached high employment levels, we can make adjustments to improve all workers' productivity in the economy. It is important to focus on investments which will increase workers' productivity in Canada in order to compete with other global markets. This means shifting activities from less productive sectors to more productive ones. It is extremely important, but it is difficult. We are now making these adjustments. This is precisely why we believe it is very important to spur aggregate demand to facilitate these adjustments.

With respect to China, India, and the Asian economies, I defer to Mr. Jenkins.

Mr. Paul Jenkins, Senior Deputy Governor, Bank of Canada: As you pointed out, there is intense competition, due in part to the strength of emerging-market economies such as China and India. Because of the presence of these forces in the global economy, there will be a shifting of activities between sectors and many businesses will have to make adjustments. Monetary policy will have to facilitate this adjustment by supporting the Canadian economies aggregate demand.

les besoins des entreprises d'investissement en capitaux. Pour que ce soit le cas et pour que le risque soit distribué adéquatement, il est important que les marchés fonctionnent de manière efficiente.

Bien sûr, il reste à se demander quel est le rôle des intermédiaires financiers pour permettre cette efficience. Évidemment, il est dans notre intérêt que ces intermédiaires financiers fonctionnent de manière aussi efficace et efficiente que possible.

Si vous regardez partout ailleurs dans le monde, il n'existe pas de réponse unique à cette question sur la structure des intermédiaires, à savoir s'ils doivent combiner tous les piliers des transactions financières ou seulement quelques-uns; tout comme il n'existe pas de réponse unique sur les chiffres qui reflètent cette efficience. Ce qui est fondamental, c'est d'avoir une concurrence efficace pour permettre de maintenir cette efficience. Combien d'institutions est-ce que cela implique? Il n'y a pas de réponse absolue. En effet, il existe des pays qui ont très peu d'institutions, comme la Hollande, par exemple, mais qui ont une concurrence très efficace, et d'autres pays avec davantage d'institutions, où la concurrence n'est pas aussi forte.

Il n'y a pas de réponse absolue, mais ce qui est important, c'est l'efficience à la fois des institutions et des marchés.

[Français]

Le sénateur Massicotte: Monsieur le gouverneur, dans vos discours, vous mettez l'accent sur le besoin d'être flexible dans nos structures et d'être concurrentiel comme pays. Pouvez-vous nommer deux ou trois choses que le gouvernement devrait faire et avez-vous des recommandations pour s'assurer qu'on demeure concurrentiel mondialement? Dans un de vos derniers discours, vous avez parlé de l'Inde et de la Chine, ce dernier étant un nouveau joueur très important.

M. Dodge: Maintenant que nous avons atteint un niveau d'emploi élevé, nous pouvons faire un ajustement pour améliorer la productivité de chacun des employés dans l'économie. C'est important de mettre l'emphase sur les investissements qui vont augmenter la productivité des travailleurs au Canada pour être concurrentiel avec les autres marchés mondiaux. Cela veut dire le transfert d'activités des travailleurs moins productifs à ceux qui sont plus productifs. C'est extrêmement important, mais c'est difficile. Nous sommes en train de faire ces transferts. C'est pour cette raison que nous croyons qu'il est très important d'encourager la demande globale pour faciliter ces transferts.

Pour ce qui est de la Chine, de l'Inde et des économies d'Asie, je passe la parole à M. Jenkins.

M. Paul Jenkins, premier sous-gouverneur, Banque du Canada: Comme vous l'avez souligné, il existe une concurrence très importante, en partie à cause de la force des pays à marché émergent comme la Chine et l'Inde. À cause de ces forces dans l'économie mondiale, il y aura un déplacement d'activités entre les secteurs et de nombreuses entreprises devront s'adapter. La politique monétaire devra faciliter cet ajustement en apportant un soutien à la demande globale de l'économie canadienne.

As the governor mentioned, it is very important for Canadian businesses to maintain a degree of flexibility because of the forces of the global economy. Businesses will have to increase their production. In addition, one must consider other global markets, aside from the United States. It is true that the value of the Canadian dollar has risen against the American dollar; however, simultaneously, it has taken a drop vis-à-vis the euro. With currencies, there are opportunities in other world markets. As the governor suggested, it is important to increase productivity because of the current level of competition.

Senator Massicotte: What should we do to be competitive with other countries? You focused on businesses, but are there specific policies, more government-based policies which could be implemented to make sure that we remain competitive and to encourage businesses to be competitive?

Mr. Jenkins: I agree that there are forces at play in world markets. It is important for the Canadian economy to be flexible and to adapt to this competition. It is certain that the presence of the Chinese economy, for instance, will give rise to a medium-term structural change.

With respect to policy, there are other elements that are just as important, such as China's fixed exchange rate for the US dollar. In order to adjust to today's global markets, the rest of the world, including China, must be flexible. We need a more flexible exchange rate system.

Mr. Dodge: I should add that the labour market is at its most difficult during adjustment periods. To facilitate adjustments in the labour market, it is very important for governments and companies to continue providing ongoing training to workers, so that they have the ability to move from one sector to another and from one position to another.

[English]

Senator Meighen: I could not help but notice that your statement this morning is considerably shorter than we have become accustomed to in your appearances before us. That is not a criticism. Indeed, I notice that there are far fewer journalists here today, which obviously points to the fact that you and Mr. Jenkins have everything under control at the Bank of Canada and the ship is sailing smoothly.

Having thrown you that soft pitch, let me continue. I was going to ask questions in another area, but Senator Massicotte, as is his wont, has piqued my curiosity on the subject of productivity and whatnot.

We were always told that when our dollar was lower it helped our exports but probably resulted in lower productivity. Can you tell us whether there is any empirical evidence to demonstrate that with the higher dollar, the Canadian workforce has indeed become more productive? Second, is increased productivity a goal of the bank, or is it simply a happy by-product of a higher dollar?

Comme le gouverneur l'a mentionné, il est très important pour les entreprises canadiennes d'avoir un degré de flexibilité à cause des forces qui existent dans l'économie mondiale. Elles devront augmenter leur production. Aussi, il faut tenir compte des autres marchés mondiaux, pas seulement des États-Unis. Il est vrai que le dollar canadien s'est apprécié vis-à-vis le dollar américain, mais en même temps, le dollar s'est déprécié vis-à-vis l'euro. Avec les devises, il y a des possibilités dans d'autres marchés mondiaux. Comme le gouverneur l'a suggéré, il s'agit d'augmenter la productivité à cause de la concurrence qui existe maintenant.

Le sénateur Massicotte: Que devrait-on faire pour être concurrentiel avec les autres pays? Vous mettez l'emphase sur les entreprises comme telles, mais y a-t-il des politiques plus spécifiques, plus gouvernementales qu'on pourrait mettre en place pour s'assurer qu'on demeure concurrentiel et pour encourager les entreprises à être concurrentielles?

M. Jenkins: Je suis d'accord qu'il y a des forces dans les marchés mondiaux. Il est important que l'économie canadienne soit flexible et qu'elle s'adapte à cette concurrence. Il est certain que la présence de l'économie chinoise, par exemple, représente un changement structurel à moyen terme.

En ce qui concerne les politiques, il y a d'autres éléments qui sont aussi très importants; par exemple, le régime de taux de change fixe en Chine versus le dollar américain. Pour s'ajuster aux marchés mondiaux actuels, il est aussi très important pour le reste du monde, la Chine entre autres, d'être flexible. Il nous faut un régime de taux de change plus flexible.

M. Dodge: Je peux ajouter que le marché du travail est le plus difficile dans une période d'ajustements. Pour faciliter l'ajustement dans ce marché, il est donc très important de continuer à fournir, de la part des gouvernements et des entreprises, la formation continue aux travailleurs pour qu'ils aient la capacité de se déplacer d'un secteur à un autre, d'un poste à un autre.

[Traduction]

Le sénateur Meighen: Je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer que votre déclaration de ce matin est beaucoup plus courte que ce à quoi vous nous avez habitués. Ça n'est pas une critique. En effet, je remarque qu'il y a beaucoup moins de journalistes aujourd'hui que d'habitude, ce qui montre que M. Jenkins et vous maîtrisez la situation à la Banque du Canada, et que tout va bien.

Sur ces belles paroles, je continue. J'allais vous poser des questions sur autre chose, mais le sénateur Massicotte, comme à son habitude, a piqué ma curiosité au sujet de la productivité.

On nous dit toujours que lorsque notre dollar est faible, cela favorise nos exportations, mais résulte probablement en une productivité plus faible. Pouvez-vous nous dire s'il existe des preuves qui montrent qu'avec un dollar plus fort, la main-d'oeuvre canadienne est effectivement devenue plus productive? D'autre part, est-ce qu'une productivité accrue fait partie des objectifs de la Banque, ou est-ce que c'est simplement une des conséquences positives d'un dollar fort?

Mr. Dodge: Let me slightly rephrase your question, if I could, senator. You asked whether there is any evidence that productivity has become higher. I think it really should be “is becoming,” because this is an adjustment process that takes awhile and we would not expect to see any effect, essentially, a year after we have started to see an adjustment in the exchange rate. As well, productivity is probably the most difficult thing to measure in the short run because when dividing two very big numbers, small errors can lead to very misleading numerical results on what is happening.

Yes, there is a lot of evidence over time and across countries that indicates that when you change the relative price of labour and capital, which is what happened here, you do indeed get changes in productivity.

Taking a step back, let us remember that from the mid-1990s right through until the early 2000s, we were in a period of considerable excess supply of labour in our economy, and we were squeezing government fiscal balances at both the federal and provincial levels. This meant that if we were going to maintain employment at all through that period, we had to crowd in some foreign demand to employ people, and indeed Canadian labour over that period became relatively cheaper compared to labour abroad. We did squeeze in that demand and we have now taken ourselves back up to the point where our employment-to-population ratio is a little above where it was at the end of the 1980s.

It is very appropriate now that we put more emphasis on increasing productivity because without that we cannot actually raise real incomes over time. We cannot continuously increase the employment-to-population ratio. We are now at an employment-to-population ratio that is considerably above that in the United States. In fact, it is above the level the U.S. hit at its peak. It really is important now that we move our focus, not away from high employment, but toward increasing the productivity of those who are employed, because that is how we will increase our real incomes.

Is it a goal for the bank? You are damn right it is. The best thing we can do in supporting that goal is to continue to try to keep inflation at around the 2 per cent level, which is our target, and keep the economy operating as near as possible to full capacity. Therefore monetary policy has an important role here, but not an absolutely direct one.

Senator Meighen: Senator Massicotte asked you what we as parliamentarians could do. You indicated what the bank could do to encourage increased productivity. What can we do? I am not asking you to enter into the realm of government policy and debate, but, for example, if we were to rethink our corporate tax structure, and in particular if the capital tax in Canada were removed, what would that do to our dollar and what effect would it have on interest rates and, primarily, productivity?

M. Dodge: Si vous me le permettez, sénateur, je vais reformuler votre question. Vous m’avez demandé si nous avions des preuves que la productivité était plus forte. Je pense que l’on devrait plutôt dire «augmente», parce que c’est un processus d’ajustement qui prend un certain temps, et l’on ne s’attend pas à en observer les effets avant environ un an après l’ajustement du taux de change. De la même façon, la productivité est probablement la chose la plus difficile à mesurer à court terme, parce que lorsqu’on divise deux très gros chiffres, des petites erreurs peuvent mener à des résultats numériques trompeurs sur la situation.

Effectivement, il existe beaucoup de preuves, au fil du temps, et dans différents pays, qui montrent que lorsque l’on change le prix relatif de la main-d’oeuvre et du capital social, ce qui est le cas ici, cela exerce une influence sur la productivité.

Si l’on revient en arrière, souvenez-vous qu’entre le milieu des années 90, jusqu’au début des années 2000, nous vivions une période d’offre excédentaire de la main-d’oeuvre dans notre économie, et il fallait également équilibrer les budgets, à la fois au niveau fédéral et provincial. Cela voulait dire que si nous voulions maintenir l’emploi pendant cette période, il fallait faire venir une demande étrangère pour employer les gens, et effectivement, au cours de cette période, la main-d’oeuvre canadienne est devenue relativement bon marché, par rapport à l’étranger. Nous avons intégré cette demande et nous sommes revenus à un point où notre ratio emploi-population est légèrement supérieur à ce qu’il était à la fin des années 80.

Il convient maintenant de mettre davantage l’accent sur l’augmentation de la productivité, car sans elle, l’accroissement graduel des revenus réels est impossible. Nous ne pouvons pas augmenter continuellement notre ratio emploi-population. Actuellement, celui-ci est nettement supérieur au ratio américain. En fait, il est supérieur au ratio qu’affichaient les États-Unis lorsque celui-ci était à son sommet. Maintenant, il est important de changer de cap, de ne pas se détourner d’un taux d’emploi élevé, mais de tenter d’augmenter la productivité de la population active, parce que c’est ce qui nous permettra de faire croître nos revenus réels.

Est-ce que ça fait partie des objectifs de la banque? Évidemment. La meilleure chose que nous puissions faire pour l’atteindre, c’est de continuer d’essayer de maintenir notre taux d’inflation autour de 2 p. 100, ce qui est notre cible, et de faire en sorte que notre économie fonctionne autant que possible à pleine capacité. C’est pourquoi la politique monétaire a un rôle important à jouer, mais pas forcément un rôle direct.

Le sénateur Meighen: Le sénateur Massicotte vous a demandé ce que nous pouvions faire, en tant que parlementaires. Vous avez expliqué ce que la banque pouvait faire pour encourager une meilleure productivité, mais nous, que pouvons-vous faire? Je ne vous demande pas de vous lancer dans un débat sur la politique du gouvernement, mais si par exemple, nous voulions revoir le régime fiscal des entreprises, et plus précisément si l’impôt sur le capital devait être éliminé au Canada, quelle incidence cela aurait-il sur notre dollar, sur nos taux d’intérêt, et surtout, sur la productivité?

Mr. Dodge: Senator, I do not think it is appropriate for the central bank to be telling governments or parliamentarians what the exact mix ought to be in terms of spending and taxing. We certainly speak very strongly about the importance of fiscal balance because that is extraordinarily significant in maintaining the confidence of Canadians, enterprises and investors going forward.

I do not think it is totally appropriate for us to be entering into that specific domain on tax policy, but I would repeat what I said in response to Senator Massicotte's question. I think that as parliamentarians and as Canadians, we have to always have in the front of our minds a concern to facilitate the adjustments in the labour market. Those are the hardest adjustments to make in any country and they are the ones that affect real people in their daily lives immediately.

It is important that parliamentarians do focus to ensure that those markets work as well as possible, that workers who are displaced from lower productivity activities have access to the training, the mobility and the help they need to move as smoothly and quickly as possible to the higher productivity activities.

That is a real challenge, especially for a country like Canada, where we are spread out geographically as well as having some pretty sharp industrial differences across the regions.

The Deputy Chairman: What do you mean by "fiscal balance"?

Mr. Dodge: The balance between expenditures and revenues. Essentially, as we have said many times, we think it is very important, especially given the demographic situation that we will face in the middle of the next decade and beyond, to maintain everyone's confidence that federal and provincial governments will operate to try to reduce over time the ratio of the debt to GDP that they are carrying, so that the cost of that servicing in the next decade and beyond will be reduced and allow those governments the flexibility to deal with an aging population.

The Deputy Chairman: When you advise governments on fiscal balance, are you telling them that they should grow their way out of the total debt by decreasing the debt-to-GDP ratio, or should they pay down the total debt?

Mr. Dodge: That is a very tricky issue. The potential growth of the economy over the next decade, in nominal terms, is at about 5 per cent — two per cent inflation, 3 per cent real growth. If that happens, the burden of the public debt in proportion to (a) government's revenues, and (b) the size of the economy, would automatically decrease.

Different provinces are in different situations vis-à-vis the amount of public debt they carry. There is not necessarily one precise description that fits every government. The goal of the federal government is to reduce that ratio to 25 per cent, which can probably be done by continuing with very small, nominal fiscal surpluses that will bounce around from year to year. However, it would keep the debt to GDP on a declining track.

M. Dodge: Sénateur, je ne pense pas que ce soit à la banque centrale de dire aux gouvernements ou aux parlementaires quel devrait être le dosage exact des dépenses et des impôts. Nous insistons évidemment sur l'importance de l'équilibre budgétaire, car c'est fondamental pour préserver la confiance des Canadiens, des entreprises et des investisseurs.

Je ne pense pas que ce soit à nous d'entrer dans le domaine précis de la politique fiscale, mais je vais répéter ce que j'ai dit en réponse au sénateur Massicotte. Je pense qu'en tant que parlementaires et que Canadiens, il faut toujours que notre priorité soit de faciliter les ajustements du marché du travail. Ce sont toujours les ajustements les plus difficiles, où que ce soit, et ce sont ceux qui ont une incidence immédiate sur les gens, dans leur vie quotidienne.

Il est important que les parlementaires aient comme priorité de faire en sorte que ces marchés fonctionnent aussi bien que possible, que les travailleurs qui passent d'une activité moins productive à une activité plus productive aient accès à la formation, la mobilité et l'aide nécessaires pour que ce changement se fasse aussi facilement et aussi rapidement que possible.

C'est un vrai défi, surtout dans un pays comme le Canada, où nous sommes aussi éparpillés géographiquement, et il existe des différences industrielles importantes entre nos différentes régions.

Le vice-président: Que voulez-vous dire par «équilibre budgétaire»?

M. Dodge: C'est l'équilibre entre les dépenses et les recettes. En gros, comme nous l'avons dit à maintes reprises, nous pensons qu'il est important, surtout étant donné la situation démographique que nous connaissons au milieu de la prochaine décennie et plus tard, que chacun ait confiance que les gouvernements fédéral et provinciaux tenteront de réduire le rapport dette-PIB, de sorte que le coût du service de la dette dans la prochaine décennie et au-delà diminuera pour donner à ces gouvernements la marge de manoeuvre dont ils auront besoin pour faire face à une population vieillissante.

Le vice-président: Lorsque vous conseillez l'équilibre budgétaire aux gouvernements, leur dites-vous qu'ils doivent réduire leur endettement en faisant diminuer le rapport dette-PIB au PIB, ou leur dites-vous de rembourser la dette totale?

M. Dodge: C'est une question assez délicate. En termes nominaux, la croissance potentielle de l'économie dans la prochaine décennie se situe autour de 5 p. 100 — 2 p. 100 d'inflation, 3 p. 100 de croissance réelle. Avec un tel scénario, le fardeau de la dette publique par rapport aux recettes publiques et à la taille de l'économie diminuera automatiquement.

Chaque province est dans une situation différente, en ce qui concerne l'importance de sa dette publique. Il n'existe pas une solution qui convienne à chaque gouvernement. L'objectif du gouvernement fédéral, c'est de réduire ce ratio à 25 p. 100, ce qui peut probablement être fait si l'on continue à accumuler de petits excédents budgétaires nominaux année après année. Cependant, cela maintiendrait le rapport dette-PIB à la baisse.

[Translation]

Senator Biron: According to one theory, when Canada has a weak dollar, Canadian companies become less rigorous and make money on the weak dollar, instead of investing in equipment or in increasing productivity. According to a second theory, when interest rates are high, companies reduce their profits and investment capacity because the high interest rates increase production costs. And if companies do not make a profit, they cannot borrow to invest. However, does every entrepreneur not tend to invest in order to increase productivity and thus profit? Which of these factors has a greater impact on interest rate policy? Perhaps both have some impact.

Mr. Dodge: First of all, I do not believe in the first theory. Generally, people wish to respond to market incentives. When the Canadian dollar is weak in relation to the US dollar, in Canada this translates into cheaper labour and a higher cost for capital equipment. So there is an incentive to hire more labour with lower capital. In those circumstances, we would expect the increase in productivity to be lower than it would be in a period where labour was relatively more expensive and capital goods relatively cheaper. Canada has the incentives to increase productivity.

Moreover, at this time, there is a change in the relative prices of services and highly manufactured products on one side of the equation and raw materials and other industrial products on the other side of the equation. The focus is on raw materials and industrial products in order to attract labour and capital to that sector. This represents normal market operation, making the Canadian economy much more efficient.

At present, the business sector is doing well and profits — overall, not for individual companies — are somewhat higher than usual. This favours companies, particularly since interest rates are low, in the short or long term.

The cost of financial capital is fairly low at present, and companies have sufficient earnings to make investments. In this year and the coming year, we project that investment in the private sector will be fairly high. In our projections, you will find that the contribution to Canada's economy made by investment is higher than average. This will help productivity and increase Canadians' real income in the future.

Mr. Jenkins: Another important aspect is the role of the exchange rate on the macroeconomy. With the higher dollar, negative adjustments will be necessary in some sectors, including those highly involved in international trade. At the same time, fluctuations in the dollar are having a significant effect on the macroeconomic balance. For example, after the Asian crisis, commodity prices dropped by almost 25 per cent overall. The rising dollar has clearly helped commodity producers, but also facilitated the movement of resources among various sectors. Now, we are, one might say, seeing the other side of the coin.

[Français]

Le sénateur Biron: Une première théorie veut que lorsque le Canada a un dollar faible, les entreprises canadiennes font preuve de laxisme et profitent de la faiblesse du dollar au lieu d'investir dans des équipements ou l'accroissement de la productivité. Par ailleurs, une deuxième théorie veut que lorsque les taux d'intérêt sont élevés, ceux-ci entrant dans le coût de production, les entreprises diminuent leurs profits et leur capacité d'investir. Si les entreprises ne font pas de profits, elles ne peuvent emprunter pour investir. Cependant, n'est-il pas dans la nature de tous les entrepreneurs d'investir afin d'augmenter leur productivité et par conséquent leurs profits? Lequel de ces deux énoncés a le plus d'importance sur la politique des taux d'intérêt? Peut-être est-ce un mélange des deux.

M. Dodge: Premièrement, je ne crois pas à la première théorie. Les gens désirent de façon générale répondre aux incitations du marché. Lorsque le dollar canadien était faible par rapport au dollar américain, cela se traduisait au Canada par un coût de main-d'œuvre moins élevé et des biens en capitaux plus élevés. Il y a donc une incitation à employer plus de main-d'œuvre avec un capital moindre. On s'attend alors à ce que le taux de croissance de la productivité soit plus faible que dans une période où la main-d'œuvre est relativement plus coûteuse et que les coûts des biens en capitaux soient moins chers. Les incitatifs visant l'amélioration de la productivité au Canada sont présents.

Deuxièmement, en ce moment il y a un changement du prix relatif entre les services et les produits hautement manufacturés, d'une part, et les matières premières et autres produits industriels, d'autre part. L'accent est mis sur les produits primaires et les produits industriels afin d'attirer la main-d'œuvre et les capitaux dans ce secteur. C'est le fonctionnement normal des marchés qui rend l'économie canadienne beaucoup plus efficace.

À l'heure actuelle, le bilan des entreprises est assez fort et les profits, pris globalement, pas pour chacune des entreprises naturellement, sont un peu plus élevés que normalement. Cela favorise les entreprises d'autant plus que les taux d'intérêt sont bas à court terme ou à long terme.

Le coût des capitaux financiers est assez bas à l'heure actuelle et les entreprises ont des revenus suffisants pour se permettre de faire des investissements. Nous anticipons que les investissements dans le secteur privé au cours de cette année et de la prochaine année seront assez élevés. Vous trouverez dans nos prévisions que la contribution à la croissance dans l'économie canadienne de l'investissement est plus élevée que la moyenne. Cela aidera la productivité et le revenu réel des Canadiens pour l'avenir.

M. Jenkins: Un autre élément important est le rôle des taux de change concernant la situation macroéconomique. Avec l'appréciation du dollar, des ajustements négatifs seront nécessaires dans certains secteurs dont ceux qui sont très ouverts au commerce international. En même temps, la fluctuation du dollar affecte de façon importante l'équilibre de la situation macroéconomique. Par exemple, après la crise asiatique, le prix des produits de base a baissé de près de 25 p. 100 au total. Le mouvement du dollar a clairement aidé les producteurs des produits de base, mais aussi le mouvement du

Some sectors are very involved in international trade. There will be some negative impacts there, but at the same time, in other sectors, the higher dollar has a very positive effect. The way we see things, achieving a balance among the various factors is important. This means the macroeconomic situation is pivotal, not only in the ways I described to Senator Massicotte. There are adjustments happening within Canada, but at the same time there are highly significant forces relating to the global disequilibrium caused by the trade deficit in the United States.

[English]

Senator Angus: Good morning. I too welcome the opportunity to exchange ideas with you. I think you said you would be here twice a year. I was hoping it might be more.

Everything that I have read originating from the bank in the past three or four months has been along the lines of what you said this morning.

Managing our economy is tricky and delicate right now. Dynamic changes are taking place, not only domestically but also globally. In the whole economic picture, there are realignments, new products, new ways of dealing with things, and the risks obviously remain to be assessed in some cases. How we react and adjust, I gather, is your point as to how you would conduct your own mandate.

We have had an adjustment, if you will, or a change of government here in Ottawa recently, February 12 or whatever, right at the time when these tricky adjustments are taking place or are being called for. You have talked about the need for greater transparency on how you conduct your mandate. I was just wondering what, if any, changes in direction on which you may have counselled this new government, the Minister of Finance and/or Prime Minister, in this regard. Might we look for a change in direction, first of all? That would be the preliminary question.

Mr. Dodge: I cannot really answer that last question, senator. I do not know the answer.

The counsel we have given continues to be quite clear. First, it is important to continue on the track of maintaining the fiscal balance to allow the debt to GDP to fall over the coming decade. That will help a lot with Canadians' confidence that governments will be able to supply the services to which they are committed and that they will not be creating upward pressures on inflation that would necessitate us taking strong action. That is an extraordinarily important piece of counsel.

The second point, which, of course, central banks generally make, and not just central banks but most commentators, is that market flexibility is extraordinarily important to allow adjustments to take place with the minimum of disruption.

dollar a facilité le mouvement des ressources entre les différents secteurs. Dans un certain sens, c'est l'envers de la médaille qui existe maintenant. Il y a des secteurs qui sont très ouverts au commerce international. Il y aura des impacts négatifs, mais en même temps, dans d'autres secteurs, le mouvement du dollar représente une force positive au bilan. Pour nous, l'équilibre entre tous les facteurs est très important et donc la situation macroéconomique est un élément très important et pas seulement comme je l'ai mentionné en réponse au sénateur Massicotte. Il y a des ajustements domestiques, mais il y a en même temps des forces très importantes concernant des déséquilibres mondiaux à cause du déficit de la balance commerciale aux États-Unis.

[Traduction]

Le sénateur Angus: Bonjour, monsieur. Je suis heureux moi aussi de pouvoir échanger avec vous. Vous avez dit que vous alliez rencontrer notre comité deux fois par année. J'espérais que cela soit plus souvent.

Vos propos de ce matin sont conformes à tout ce que j'ai lu provenant de la banque au cours des trois ou quatre derniers mois.

Gérer l'économie est une affaire délicate en ce moment. Nous assistons à des changements dynamiques non seulement au Canada mais partout dans le monde. Si l'on regarde l'ensemble du tableau économique, on constate qu'il y a des rajustements, de nouveaux produits, de nouvelles façons de faire et des risques qu'il reste à évaluer dans certains cas. Notre façon de réagir et nous adapter détermine, si j'ai bien compris, la façon dont vous exercerez votre mandat.

Nous avons vécu une période d'adaptation à Ottawa récemment, lors du changement de gouvernement, ou vers le 12 février, justement au moment où ces rajustements délicats étaient demandés ou étaient en train de se produire. Vous avez dit qu'il faut plus de transparence dans l'exercice de votre mandat. Je me demande si vous avez conseillé au nouveau gouvernement, au ministre des Finances ou au premier ministre, certains changements d'orientation et, dans l'affirmative, lesquels. Tout d'abord, pouvons-nous nous attendre à un changement d'orientation? Voilà la question préliminaire.

M. Dodge: Je ne suis pas en mesure de répondre à votre dernière question, sénateur. J'ignore la réponse.

Les conseils que nous avons donnés sont tout à fait clairs. Premièrement, il importe de maintenir le cap sur l'équilibre budgétaire pour réduire le rapport dette-PIB au cours des dix prochaines années. Cela continuera à raffermir la confiance de la population canadienne à l'égard de la capacité des gouvernements de fournir les services qu'ils se sont engagés à offrir et de ne pas exercer de pression inflationniste qui nécessiterait une intervention vigoureuse de notre part. Ce sont là des conseils tout à fait fondamentaux.

Par ailleurs, les banques centrales font généralement valoir, de même que la plupart des commentateurs, que la souplesse des marchés est extrêmement importante pour permettre aux ajustements de se produire sans perturbations notables. Il y a

There is no unique, single way to go about doing that, but as I said earlier, it is important that labour markets remain as flexible as possible and that workers are supported as they move from one activity to another, because in times like these we are looking for considerable structural change in output.

Senator Angus: I assume that when you give advice, one thing you would do is point out particular economic risks that might exist in the system. Would that be a fair understanding on my part of your role?

Mr. Dodge: Absolutely, as best we can. It is not just to the federal government, of course. We do meet with the provincial ministers of finance, collectively and individually, and go through it with them as well.

Our commitment is to do what we said we would do, which is to aim for inflation of about 2 per cent, and if we are below to get us back up, and if we are above to get us back down. We recognize that a period of adjustment such as we are going through does create some pressures, and indeed, to the extent possible, we would support that through monetary policy. It is exactly appropriate because we have inflation that at the moment is well below our target.

Senator Angus: My question about any new advice you might have given was triggered by the one thing that seemed new coming out of this new administration, if you will, in their budget, which was the treatment of or the warning about income trusts. It has received a lot of comment in the economic press, of course, and some reaction. I read the other day that in the U.S., there is perhaps a bubble developing in terms of currency carriage traders who take these positions of borrowing short and take advantage of lower interest rates in different jurisdictions. At times, when the short rates may be about to increase, which we understand might be the case in the U.S., it becomes an issue or causes a fear amongst these kinds of traders.

When you talk about the dynamic changes taking place globally, one of those changes is the advent and the vastly increased use of these structured products and these highly risky instruments. You yourself said at an earlier session that literally billions of dollars could be transferred at the drop of a hat or the press of a button. We had a scary situation about five years ago in the States, with that big hedge fund that had to be bailed out by all the big financial dealers and banks in New York. I think it was called the LTCM. In any event, there seemed to be a lot of hedge funds out there dealing in these, and clearly it appears that is one area of risk.

I was just wondering if that was perhaps the fine hand of Governor Dodge suggesting maybe we had better take a second look at these income trust funds, which seem to be trading in an unregulated way and could be an issue here.

plusieurs façons d'atteindre cet objectif mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, il est important que les marchés du travail demeurent flexibles et que l'on aide les travailleurs à se déplacer d'une activité à l'autre, car pendant les périodes comme celle que nous vivons, il faut favoriser les changements structurels considérables dans les extrants.

Le sénateur Angus: J'imagine que lorsque vous donnez des conseils, vous signalez les risques économiques précis qui existent dans le système. Est-ce là une description exacte de votre rôle?

M. Dodge: Absolument. Nous nous efforçons effectivement de signaler les risques, et non seulement au gouvernement fédéral, vous vous en doutez bien. Nous rencontrons les ministres des Finances des provinces ensemble et individuellement pour passer en revue ces risques.

Nous avons pris l'engagement de viser un taux d'inflation d'environ 2 p. 100; si le taux d'inflation est inférieur, nous tâcherons de le faire remonter, et s'il est supérieur, de le ramener à cette cible. Nous savons qu'une période d'adaptation comme celle que nous traversons actuellement engendre certaines pressions et, dans la mesure du possible, nous tâcherons de les atténuer par notre politique monétaire. Cette ligne de conduite est tout à fait appropriée, car le taux d'inflation actuel est bien en deçà de notre objectif.

Le sénateur Angus: Si je vous ai demandé si vous aviez donné de nouveaux conseils au gouvernement, c'est que j'ai remarqué une nouvelle mesure prise par le nouveau gouvernement, dans le dernier budget: le traitement des fiducies de revenu ou la mise en garde à leur sujet. Les commentateurs de la presse économique en ont beaucoup parlé. J'ai lu l'autre jour qu'aux États-Unis, une bulle est peut-être en train de se former au niveau des courtiers en devises qui empruntent à court terme pour profiter des faibles taux d'intérêt dans différents pays. Quand les taux d'intérêt à court terme sont sur le point d'augmenter, ce qui serait le cas aux États-Unis, cela cause des problèmes ou suscite de la crainte chez ces courtiers.

Vous avez dit qu'il y a des changements dynamiques en train de se produire dans le monde entier. L'un d'eux est l'avènement et l'utilisation de plus en plus grande de ces produits structurés et de ces instruments extrêmement risqués. Lors d'une séance passée, vous avez dit que des milliards de dollars pouvaient être transférés instantanément en appuyant sur un bouton. Une situation survenue il y a cinq ans aux États-Unis a inspiré beaucoup de craintes; un fonds spéculatif de grande envergure a dû être secouru par tous les courtiers financiers importants et les banques de New-York. Je pense qu'il portait le nom de LTCM. Quoi qu'il en soit, il semble y avoir beaucoup de fonds hautement spéculatifs qui font ce genre de transactions et cela engendre manifestement des risques.

Je me suis demandé si, à titre de gouverneur de la Banque du Canada, vous n'aviez pas signalé qu'il serait bon de regarder de plus près le fonctionnement de ces fonds de fiducie et de revenu, qui semblent respecter plus ou moins les règles, ce qui pourrait engendrer des problèmes.

Mr. Dodge: There are a lot of issues in there, senator. I would like to start in the middle of your points.

There have been, over the course of the last 15 years, a lot of new financial instruments invented that distribute risk, that allow for a different distribution of risk than the traditional, plain vanilla, 1980s instruments that were out there.

We, and I think every other central bank, and certainly the IMF and the BIS, have done a lot of work in trying to ascertain exactly what has happened. What we know from this, and this is very much to the good, is that financial intermediaries, in particular the banks, have been able to move some of the risk that resided right there in that very focused sector out to other risk bearers through the use of these various instruments.

What we do not know, and what gives us a wee bit of pause in our enthusiasm, if I can put it that way, is where these ultimate risks are residing and whether indeed the capacity to bear the risk is stronger. We think it is stronger, but we do not know quite where it is.

A lot of work is going on right now to try to establish that, but certainly the evidence from 2001-02 was that these instruments in fact have helped a lot in putting risk where it can be more effectively borne and taking the concentration of risk off the banking system. Certainly the evidence so far is that these instruments have been very helpful to the system as a whole.

Then you come to the particular issue of the income trust, which, of course, were created very specifically in the form of rates and royalty trusts to provide for an efficient mechanism for the market. We in Canada do not have a highly developed, non-investment grade, long-term debt market. We have been trying, and in some sense, the income trust plays a small role in filling that particular gap.

This is not necessarily a bad instrument. Indeed, we specifically created it to try to deal with royalty and real estate income. It is clearly appropriate in some other circumstances as well.

I think the Department of Finance was trying to get at the problem that always exists when there are tax implications that are rather different for you or I holding them in our ordinary portfolio than they are for pension funds or other tax-exempt entities. You would have to ask the department, but I think that was the issue.

Ten years ago I might have known enough to comment on that. I am no longer close enough to comment on that issue.

Finally, I will speak to the issue of hedge funds and institutions playing the curve. At the moment, we are coming to the end worldwide of a period where we had extraordinarily low interest rates. The assumption of markets is that not only are rates going

M. Dodge: Vous avez soulevé beaucoup de questions, sénateur. Je vais y répondre en commençant par le milieu.

Au cours des 15 dernières années, on a créé beaucoup de nouveaux instruments financiers qui répartissent le risque d'une façon différente que ne le faisaient les instruments conventionnels et ordinaires des années 80.

À l'instar de toutes les autres banques centrales comme du FMI et de la BRI, nous nous sommes efforcés de comprendre exactement ce qui s'est produit. Nous avons constaté, et c'est fort heureux, que ce sont les intermédiaires financiers, particulièrement les banques, qui ont pris une partie du risque qui était concentré dans ce très petit secteur et l'ont réparti entre d'autres investisseurs grâce à ces divers instruments.

Toutefois, ce qui vient quelque peu tempérer notre enthousiasme, c'est que nous ne savons pas où ces risques se trouvent, en dernière analyse, et si la capacité de supporter le risque s'est accrue. Nous pensons que oui, mais nous ne savons pas où se trouvent les risques.

On effectue beaucoup d'études en ce moment pour essayer de le déterminer, mais d'après les données de 2001-2002, ces instruments ont effectivement contribué à déplacer le risque vers des intervenants plus en mesure de le supporter et à éviter que le système bancaire ait à supporter la plus grande part du risque. D'après les données recueillies jusqu'à maintenant, il semble que ces instruments se soient révélés très utiles pour l'ensemble du système.

Vous avez évoqué la question précise de fiducies de revenu, lesquelles ont bien entendu été créées expressément sous la forme de fiducies de taux et de redevances pour offrir un mécanisme efficace aux marchés. Au Canada, nous n'avons pas un marché très développé où les émetteurs de titres moins bien cotés puissent obtenir des emprunts à long terme. Nous essayons de créer de tels marchés et, dans une certaine mesure, les fiducies de revenu contribuent à combler cette lacune.

Il ne s'agit pas nécessairement d'un mauvais instrument. Au contraire, nous l'avons expressément créé pour les redevances et les revenus immobiliers. Il s'agit de l'instrument tout à fait approprié dans d'autres cas également.

À mon avis, le ministère des Finances a essayé de corriger un problème qui existe chaque fois que les répercussions fiscales sont différentes pour les particuliers qui détiennent de tels instruments dans leur portefeuille et pour les caisses de retraite ou d'autres organismes exonérés d'impôt. Je pense que c'est cela qui explique cette mesure budgétaire, mais il vous faudrait poser la question au ministre des Finances.

Il y a dix ans, j'aurais peut-être pu vous répondre de façon plus précise, mais je n'ai pu aujourd'hui accéder aux renseignements nécessaires pour le faire.

Enfin, vous avez parlé des fonds spéculatifs et des institutions qui profitent des écarts entre les taux. Nous arrivons maintenant à la fin d'une période qui a été caractérisée par des taux d'intérêt exceptionnellement faibles dans le monde entier. Les marchés

to move up across the curve but also that the curve will flatten. There is somewhat more risk going forward for any institution that is relying on the slope of the curve for its activities.

Mr. Jenkins can address your last issue, with respect to the carry trade on currencies.

Mr. Jenkins: It is not an element that at the moment we view as being particularly significant in terms of the information that we look at and the forward positions of traders in these markets. We do track this information fairly closely. You do see times where that can get offside. At the moment, it does not appear to be a major force in the market, certainly not in the Canadian dollar market.

Senator Harb: My first question deals with the interest rate spread between Canada, the United States and Europe. What are the factors that determine the level of the spread? Is it the exchange rate or inflation? What are some of the factors that come into play when we determine the interest rate level in Canada?

At what point does the Bank of Canada decide to either buy or sell currency in order to stabilize the situation?

Mr. Dodge: First of all, Senator Harb, it depends a great deal on which part of the L curve you are talking about in terms of spreads. The overnight rate, the fed's funds rate or the bank rate in Europe is clearly central bank policy. That is what we can directly influence.

Central bank policies are all different. In Australia, for example, they have had some real worries about inflationary pressures. Their bank rate is quite high. In the United States, where they have had exactly the opposite, the bank rate is low. In Japan, where they have had deflation, it is very low. That is central bank policy.

The more interesting issue is what is it that influences rates at 10 years or 30 years out there in the curve? Inflation expectations play an enormous role. We can see in Canada those expectations are anchored at 2 per cent. There is not much uncertainty.

One of the great advantages of inflation targeting, whether it be in Canada or other countries, is that it provides an anchor. It is quite clear that inflation matters a lot.

The expectations about the relative supply of and demand for money, in particular, currencies, play a role over time. You will see that even when inflation expectations are similar in different countries, you do get some differences at the long end.

That is very much market driven. As we said earlier, corporate demand for funding, because of relatively high profits here and in the United States, bad profit performance in Europe and recovering profit performance in Japan, has not been that great. There has been much internal funding. Corporate demand for

s'attendent non seulement à ce que les taux commencent à se redresser mais également à ce que la courbe des taux s'aplatisse. Toute institution qui misera sur la cambrure de la courbe pour ses activités s'exposera à un risque accru dans l'avenir.

M. Jenkins pourra répondre à votre dernière question, en ce qui concerne le marché des devises.

M. Jenkins: Cet élément ne nous semble pas particulièrement important en ce moment d'après l'information que nous examinons et les positions prospectives des négociateurs dans ces marchés. Nous suivons cette information de très près. Il peut y avoir des opérations irrégulières dans certains cas. Pour l'instant, ces transactions ne semblent pas avoir d'effet majeur sur le marché, particulièrement sur le marché du dollar canadien.

Le sénateur Harb: Ma première question porte sur l'écart entre les taux d'intérêt pratiqués au Canada, aux États-Unis et en Europe. Quels facteurs déterminent l'étendue de l'écart? Est-ce le taux de change ou l'inflation? Quels sont les facteurs dont vous tenez compte au moment de déterminer le niveau des taux d'intérêt au Canada?

À quel moment la Banque du Canada décide-t-elle d'acheter ou de vendre des devises pour stabiliser la situation?

M. Dodge: Je dirais tout d'abord, sénateur Harb, que cela dépend beaucoup de la partie de la courbe L dont vous parlez. S'agit-il du taux de financement à un jour, du taux des fonds du gouvernement fédéral ou du taux d'escompte en Europe; ces taux relèvent clairement de la politique de la banque centrale. Ce sont eux que nous pouvons influencer directement.

Les banques centrales ont toutes des politiques différentes. En Australie, par exemple, les pressions inflationnistes ont suscité de réelles inquiétudes. Le taux d'escompte est assez élevé dans ce pays. Aux États-Unis, c'est exactement l'inverse qui se produit, et le taux d'escompte est faible. Au Japon, on a connu une déflation, et le taux d'escompte est très faible. Cela dépend de la politique de la banque centrale.

Il serait plus intéressant de savoir ce qui influence les taux d'intérêt de 10 ans ou de 30 ans. Les attentes quant à l'inflation jouent un rôle énorme. Au Canada, on s'attend à un taux d'inflation de 2 p. 100. Il n'y a pas beaucoup d'incertitude à ce sujet.

L'établissement d'une cible ou d'un objectif en matière d'inflation présente un grand avantage, que ce soit au Canada ou ailleurs: cette cible sert d'ancre. Il est évident que l'inflation est un facteur important.

Il y a également les attentes quant à l'offre et à la demande relatives de capitaux, et en particulier de devises, qui jouent un rôle avec le temps. Même lorsqu'on s'attend au même taux d'inflation dans différents pays, on constate des différences sur ce plan à long terme.

Tout cela dépend beaucoup de l'évolution des marchés. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, la demande de capitaux de la part des entreprises n'a pas été très forte, en raison des bénéfices relativement élevés au Canada et aux États-Unis, des piètres bénéfices enregistrés en Europe et de la performance du

funding has not been all that large, although there has been some attempt by corporations to move from short-term to longer-term debt.

The real issue is government. In all of the G7, with the exception of Canada, there are relatively large deficits and relatively unclear plans as to how those will be dealt with over time. That exerts upward pressure on bond rates in other countries that we do not have here.

It is very interesting to look at Canada and the United States. You find that at the very short end of the curve there is a difference of 75 to 100 points in yield. At the long end of the curve, it is almost flat.

Those are the factors.

There is one other thing that is a little worrying to all central banks around the world. Nominal interest rates are relatively low. Therefore, there is a search for yield. There is a tendency at the moment, because of these low nominal rates, for investors to be moving into riskier markets at relatively smaller interest rate spreads than are traditional.

That is true in the domestic markets. You can see from our report that the spreads have come down.

It is true in the international markets and government markets. Spreads have come down.

We know that rates will begin to move up, driven in particular by the U.S., but other countries as well. These spreads will widen out. One worries a little that investors have not taken fully into account the risk of that happening.

Let me pass it to Mr. Jenkins because this is an issue that we will discuss in Washington this coming weekend.

Mr. Jenkins: Implicit in the governor's comments so far, particularly when you look at the issue of interest rate levels across countries, is that central banks run monetary policies appropriate to their domestic situation. As the governor indicated, the situation does differ substantially across the globe. Implicit in that as well is that most countries in the industrialized world have a flexible exchange rate, which is the framework within which we operate in Canada.

We believe that this flexible exchange rate has served the Canadian economy well. Going back to part of our earlier discussion, the issue is not whether you can insulate yourself from all of these global adjustments that are taking place, but rather how you can best adjust to them. The exchange rate for Canada has played, in our view, this important "shock-absorber" role. For example, there was the effect of the Asian crisis on Canada and the issues we have been discussing today that have led to a stronger currency.

Japon, où les bénéficiaires ont commencé à reprendre. Il y a eu beaucoup d'autofinancement. La demande de capitaux des sociétés n'a pas été énorme, bien que certaines entreprises aient essayé de convertir leurs emprunts à court terme en emprunts à long terme.

Le facteur déterminant, c'est le gouvernement. Tous les pays du G-7, à l'exception du Canada, ont des déficits relativement importants et des plans relativement flous quant à la façon d'y remédier dans l'avenir. Cela exerce une pression à la hausse sur le taux des obligations dans d'autres pays, situation que nous ne connaissons pas ici.

Il est très intéressant de comparer le Canada et les États-Unis. À l'extrémité très abrupte de la courbe, on observe une différence de rendement variant de 75 à 100 points. À l'autre extrémité, la courbe est presque plate.

Voilà les facteurs dont nous tenons compte.

Il y a quelque chose d'autre qui inquiète un peu les banques centrales de tous les pays du monde. Les taux d'intérêt nominaux sont relativement faibles. Par conséquent, les investisseurs sont à la recherche d'un bon rendement. À cause de ces taux d'intérêt nominaux relativement faibles, les investisseurs ont tendance à se déplacer vers des marchés plus risqués en misant sur des écarts plus faibles entre les taux d'intérêt par rapport à la situation traditionnelle.

Cela vaut également pour les marchés intérieurs. Comme vous le voyez dans notre rapport, les écarts ont diminué.

C'est vrai autant pour les marchés internationaux que pour les marchés nationaux. L'écart entre les taux s'est rétréci.

Nous savons que les taux vont commencer à monter, surtout à cause des États-Unis, mais aussi à cause d'autres pays. Les écarts vont s'élargir. Il est un peu préoccupant de constater que les investisseurs n'ont pas pleinement tenu compte de ce risque.

Je vais céder la parole à M. Jenkins parce que c'est un sujet dont nous discuterons à Washington au cours du prochain week-end.

M. Jenkins: D'après ce que le gouverneur a dit, particulièrement au sujet du niveau des taux d'intérêt dans différents pays, il semble que la banque centrale de chaque pays détermine la politique monétaire appropriée compte tenu de la conjoncture dans ce pays. Comme le gouverneur l'a indiqué, la conjoncture varie sensiblement d'une région à l'autre du monde. Ce que cela suppose également c'est que la plupart des pays du monde industrialisé ont une marge de manoeuvre quant à leur taux de change, ce qui est la situation au Canada.

Nous pensons que ce taux de change souple a bien servi l'économie canadienne. Pour revenir à ce que nous disions tout à l'heure, face à tous ces changements qui se produisent dans le monde, il ne faut pas chercher à s'isoler mais plutôt à s'adapter. Nous estimons que le taux de change du Canada a joué un rôle très important «d'amortisseur». Par exemple, la crise asiatique a eu un effet sur le Canada et les questions dont nous parlons aujourd'hui ont permis de renforcer notre devise.

From a monetary policy perspective, we do not take a view as to what the level of the currency should be. Our objective is within the framework of inflation control as the most important contribution we can make to sustain good performance of the Canadian economy, and to set interest rates at levels that promote that with the exchange rate, responding to the kinds of developments that we have seen in playing that role. We have a framework with an inflation target, a flexible exchange rate and set interest rates at levels we deem to be appropriate to achieve that basic objective of inflation control. That is what we contribute to good, sustained, ongoing economic performance.

Senator Harb: In light of these low interest rates, does there seem to be a tendency of consumers to borrow and accumulate debt? Is there concern that at some time, as the interest rates creep up, we may have some kind of by-product of this debt accumulation by Canadians and consumers around the world? Such debt may have an adverse effect when some consumers come to realize they cannot meet their financial obligations at higher rates of interest. Do you have any advice for government on sending out the message to consumers that the party might come to an end?

Mr. Jenkins: In response to your question, senator, we think that the household sector balance sheet is in reasonably good shape overall. That is also true, as the governor noted earlier, for the corporate sector. This is one of the fundamental strengths of the Canadian economy at the moment. Having said that, it is absolutely true that debt levels relative to income levels have continued to rise. However, when you work through the implications of that for the overall household sector balance sheet, relative to other ratios of debt to assets, a goodly amount of the borrowed money in recent years has gone into real estate. We are seeing some increases in house prices, but not at rates that we would consider to be speculative and certainly nothing close to the experiences we had in the boom-bust cycles of the 1970s and 1980s, to which we do not want to return.

More important is that debt service ratios are very low and, of course, this is one of the by-products of the low-inflation environment that we have now. The real pressure of the 1970s and 1980s occurred as those interest rates moved up to extremely high levels in response to high and rising inflation. That does not exist today and we do not want it to return.

We have done sensitivity analyses around this issue because it is important to understand how these relationships play out as we move forward. We have looked at the household sector balance sheet and prepared sensitivity analyses in terms of the implications if interest rates were to go up 200 to 400 basis points. This is not a forecast but merely to gain insight into the implications of such a scenario. We believe that even with such an

Du point de vue de la politique monétaire, nous ne nous prononçons pas sur la valeur que devrait avoir notre devise. Notre objectif est la maîtrise de l'inflation, qui nous semble la plus importante contribution que nous puissions faire au maintien du bon rendement de l'économie canadienne. Nous fixons les taux d'intérêt à des niveaux qui favorisent l'atteinte de cet objectif avec le taux de change, réagissant aux événements qui se sont produits. Nous avons établi un cadre qui comporte un taux d'inflation cible, un taux de change souple, et nous avons fixé les taux d'intérêt à des niveaux que nous jugeons appropriés pour atteindre l'objectif fondamental de maîtriser l'inflation. Voilà comment nous contribuons à une performance économique favorable et soutenue.

Le sénateur Harb: Étant donné ces faibles taux d'intérêt, les consommateurs sont-ils portés à emprunter et accumuler des dettes? Est-il à craindre que, quand les taux d'intérêt recommenceront à monter, nous assistions aux répercussions de cet endettement des Canadiens et des consommateurs du monde entier? Ce niveau d'endettement pourrait avoir des effets défavorables quand certains consommateurs se rendront compte qu'ils ne peuvent pas remplir leurs obligations financières à cause de la hausse des taux d'intérêt. Conseillez-vous au gouvernement de sensibiliser les consommateurs au fait que l'on sonnera bientôt la fin de la récréation?

M. Jenkins: Pour répondre à votre question, sénateur, je pense que le bilan financier des ménages est assez favorable dans l'ensemble. Il en va de même, comme le gouverneur l'a noté tout à l'heure, pour les entreprises. C'est une des forces fondamentales de l'économie canadienne en ce moment. Cela dit, il est absolument vrai que les niveaux d'endettement par rapport au revenu ont continué à augmenter. Cependant, si on regarde les changements que cela a entraînés pour l'ensemble des ménages, par rapport à d'autres ratios dette/actif, une bonne partie de l'argent emprunté au cours des dernières années a été investi dans l'immobilier. Le prix des maisons a augmenté, mais pas à un point tel qu'on pourrait craindre de la spéculation et pas à des niveaux comme ceux qu'on a connus au cours des années 70 et 80, où l'on a assisté à des alternances de forte expansion et de récession. Ce sont là des expériences que nous ne voulons pas revivre.

Ce qui est plus important, c'est que les ratios d'endettement sont très faibles, ce qui s'explique bien entendu par le faible taux d'inflation que nous connaissons actuellement. Les fortes pressions que nous avons connues au cours des années 70 et 80 se sont produites au moment où les taux d'intérêt ont grimpé à des niveaux extrêmement élevés en réaction à la forte remontée du taux d'inflation. Cette conjoncture n'existe pas aujourd'hui et nous ne souhaitons pas la revivre.

Nous avons effectué des analyses de sensibilité sur cette question car il importe de comprendre comment ces rapports vont évoluer. Nous avons examiné le bilan des ménages et fait des analyses de sensibilité fondées sur des scénarios où les taux d'intérêt augmenteraient de 200 à 400 points de base. Il ne s'agissait pas de faire des prédictions mais simplement de connaître les répercussions d'une telle augmentation des taux.

increase in interest rates, the household sector balance sheet and its debt levels, given the low debt service costs, would still be in solid shape.

Senator Moore: My question relates to Senator Harb's question. I was thinking that one result of lowering the interest rates is increased consumer purchasing. I recall that last Christmas, it was reported that consumer debt in Canada was quite high. Perhaps that was one of the reasons that retail sales were not as high as anticipated. I expect that your bank monitors consumer debt closely.

How do you achieve a balance in the central bank rate such that people will continue to purchase goods, so that productivity is sustained at that level, but not overextend themselves to the point that they pull back and stop spending, thereby creating a huge drop in product demand that causes producers to lay off employees? What kinds of factors do you look at to achieve such a balance? How big a role does that play in your setting of the central bank rate, which is followed, of course, by the chartered banks' interest rate?

Mr. Dodge: Senator, that is precisely the issue we confront every six or seven weeks when we sit down to deal with the setting of rates. At the broadest level, we are trying to keep the economy operating as close to capacity as possible so that we are not putting undue pressure on markets, which would drive inflation up, and not leaving such a big gap between the potential and the actual production such that we would drive inflation down. That is where we would like to be.

It is easy to express but considerably more difficult to execute because the concept of an output gap is not absolutely precise, is difficult to measure and requires a certain amount of judgment. In times such as now, when change is taking place both in the structure of demand and in the structure of production in the economy, it is even more difficult to know precisely where you are. Much judgment comes to bear and inflation targeting does not remove the judgment in any way, shape or form. Rather, it provides a framework in which to make that judgment. That is precisely why we issue these reports twice each year and quarterly updates, to tell the world the basic framework, in our view —

Senator Moore: — for the Canadian economy?

Mr. Dodge: We start with the world and then move to Canada. Knowing that basic framework allows everyone to make some kind of judgment and to understand how we see the world. They are able to judge whether our view is likely to be right or wrong, or high or low.

Senator Moore: Or more risky.

Nous jugeons que même si les taux d'intérêt grimpent à ce niveau, le bilan et les niveaux d'endettement des ménages resteront tout à fait acceptables, compte tenu du faible coût du service de la dette.

Le sénateur Moore: Ma question a trait à celle que vous a posée le sénateur Harb. Je pensais que la baisse des taux d'intérêt entraînait une augmentation des achats des consommateurs. À Noël l'an dernier, j'ai entendu dire que les consommateurs étaient très endettés au Canada. On pensait que c'était pour cette raison que les ventes au détail n'avaient pas été aussi fortes que prévu. J'imagine que la Banque du Canada surveille de près l'endettement des consommateurs.

Au moment d'établir le taux d'escompte de la banque centrale, comment faites-vous pour assurer un équilibre, pour faire en sorte que les gens continuent à acheter des biens, de manière à soutenir la productivité, mais sans vivre au-dessus de leurs moyens, car dans ce cas ils cesseraient de dépenser, ce qui provoquerait une baisse marquée de la demande et amènerait les fabricants de produits à licencier leurs employés? Sur quels facteurs vous fondez-vous pour maintenir l'équilibre? Accordez-vous beaucoup d'importance à cet aspect au moment d'établir le taux d'escompte de la banque centrale sur lequel se fondent, bien sûr, les banques à charte pour fixer leurs taux d'intérêt?

M. Dodge: Sénateur, c'est précisément là la question à laquelle nous sommes confrontés toutes les six ou sept semaines quand nous devons fixer les taux d'intérêt. D'une façon générale, nous tâchons de faire en sorte que l'économie continue à tourner à plein régime ou à peu près de manière à éviter de créer des pressions inutiles sur les marchés, ce qui accroîtrait l'inflation, tout en évitant de créer un écart considérable entre le potentiel de production et la production réelle, ce qui diminuerait l'inflation. Voilà donc l'objectif que nous visons.

Tout cela est facile à dire mais beaucoup plus difficile à faire parce que «l'écart de production» est une notion peu précise, qui est difficile à mesurer et qui suppose une part de jugement. Nous vivons actuellement une période caractérisée par des changements économiques aussi bien dans la structure de la demande que dans la structure de production si bien qu'il est encore plus difficile de savoir avec précision où nous en sommes. Il y a donc une part de jugement dans notre tâche et le fait de fixer des taux d'inflation cibles ne nous dispense nullement d'exercer notre jugement. Cela nous donne cependant certaines balises pour guider notre jugement. C'est précisément pour cette raison que nous publions ces rapports deux fois par an, ainsi que des mises à jour trimestrielles, afin de faire connaître au monde les paramètres de base, à notre avis...

Le sénateur Moore: ... de l'économie canadienne?

M. Dodge: Nous commençons par décrire la conjoncture mondiale, puis celle du Canada. Ces balises permettent à tous de juger de la situation et de comprendre notre perception de la conjoncture mondiale. Tout le monde peut alors juger si notre perception paraît juste ou non, ou si nos chiffres sont élevés ou faibles.

Le sénateur Moore: Ou si la conjoncture est risquée.

Mr. Dodge: It also gives some indication — that projection of the balance of aggregate demands and supply will move in Canada and the world — if that holds, how the central bank will likely react over time. We believe this to be an extraordinarily good way to do business, not that we will always get it right. Basically, everyone has some understanding of what we think about how the economy is likely to perform and about the framework within which we will react. That adds a great deal of stability to the operation of the economy.

Our experience with this framework since 1991 is that we have continued to refine it over time to make it better. Our experience has been extraordinarily good. Many other countries have called on us to lend a hand as they have tried to create a framework that does the same sort of thing.

Senator Moore: Every six or seven weeks you look at the numbers. Do you then have a figure as to what the consumer debt is in Canada?

Mr. Dodge: We know what is happening. We review the economic numbers, the credit numbers, the international numbers and the expectations of businesses' numbers, and obviously we rely on other surveys for consumer expectations and what is going on in financial markets. Those five viewpoints are presented because they may not always show exactly the same thing. It is against those five pieces of analysis that we make our judgment.

Senator Moore: Is there a number that would cause you to say, "Gee whiz, this is too high, folks, we have to rein this in, we have to exert some pressures on the economy and get this debt load down, consumers have to be given a message here to live within their means." Is there a number, or would all these other factors dictate that?

Mr. Dodge: Obviously, senator, there is one thing when you say "a number." If we acted purely in terms of aggregates, I do not know what the number is, but it is above where we are currently.

Senator Moore: I gathered that, because you have not taken any steps.

Mr. Dodge: There is another issue, that is, the distribution of that household debt. If you look back in time, what has got not only us into trouble, but also other countries, has not just been the aggregate level, but that credit was extended to people who had relatively limited capacity to deal with it.

We do, obviously, look not only at levels, but also at conditions and how the banks are lending, what they are lending on. In terms of the housing market, or as Senator Massicotte knows very well, the commercial real estate market, we look very carefully at the degree of security, if you will, in those areas. We have learned from bitter experience that that really does matter. There are distributive and others elements, not just the level.

Mr. Jenkins has been on the bank side longer than I.

M. Dodge: Nos prévisions quant au rapport entre la demande globale et l'offre globale, au Canada et dans le monde, donnent également une idée, si elles se réalisent, de la façon dont la banque centrale est susceptible de réagir. Nous trouvons que c'est une façon extraordinaire de faire des affaires, même si nous nous trompons parfois. En gros, tout le monde peut connaître nos prévisions quant à l'évolution de l'économie et aux balises qui guideront notre intervention. Cela contribue beaucoup à la stabilité de l'économie.

Depuis 1991, nous avons continué à parfaire ce modèle, à l'améliorer. L'expérience a été extraordinairement positive. Beaucoup d'autres pays nous ont demandé de les aider à mettre sur pied un modèle analogue.

Le sénateur Moore: Toutes les six ou sept semaines vous examinez les chiffres. En avez-vous un qui mesure l'endettement des consommateurs au Canada.

M. Dodge: Nous savons ce qui se passe. Nous revoyons les chiffres de l'économie, du crédit, les chiffres étrangers et ceux des attentes des entreprises et nous nous inspirons aussi des autres enquêtes sur les attentes des consommateurs et sur la situation dans les marchés financiers. Ces cinq points de vue sont présentés parce qu'ils ne disent pas forcément la même chose. C'est à partir de ces cinq éléments d'analyse que nous formons notre jugement.

Le sénateur Moore: Y a-t-il un chiffre qui, s'il est trop élevé, vous fait dire qu'il faut intervenir dans l'économie pour réduire l'endettement et faire comprendre aux consommateurs qu'ils doivent vivre selon leurs moyens. Y a-t-il un chiffre en particulier ou est-ce l'ensemble des facteurs qui sont déterminants?

M. Dodge: De toute évidence, sénateur, il y a bien une chose en particulier lorsque vous dites «un chiffre». Si nous agissions exclusivement à partir de chiffres globaux, j'ignore quel serait le chiffre, mais il serait plus élevé que celui que nous avons actuellement.

Le sénateur Moore: C'est ce que j'ai conclu puisque vous ne prenez pas de mesures.

M. Dodge: Il y a une autre question, à savoir la répartition de cet endettement des ménages. Un regard en arrière vous montre que ce qui nous a causé des difficultés, à nous mais aussi à d'autres pays, ce n'est pas l'endettement global mais le fait que du crédit a été accordé à des gens qui avaient une capacité relativement limitée d'y faire face.

Nous considérons évidemment non seulement l'ampleur de l'endettement mais aussi les conditions et les modalités des prêts consentis par les banques ainsi que les nantisements. Pour le marché du logement, ou comme le sénateur Massicotte le sait très bien, le marché de l'immobilier commercial, nous examinons de très près le degré de sécurité, en quelque sorte, du secteur. Nous avons appris à nos dépens que cela compte beaucoup. Il n'y a donc pas que l'ampleur de l'endettement; il faut aussi tenir compte de la répartition et d'autres facteurs.

M. Jenkins s'occupe du secteur bancaire depuis plus longtemps que moi.

Mr. Jenkins: These are numbers that we follow closely. We gather household sector and corporate sector credit figures from a number of different sources. We look at those on a monthly basis. This is an information set to which we pay quite a bit of attention. Again, there is not one number; we look at the figures in the context of the overall balance sheet.

If I may just, Mr. Chairman, take a minute, I would like to loop back to a question that Senator Meighen posed earlier and link it to the governor's comment about the framework, and that is the issue of productivity and is it a goal. The answer was definitely yes, but it is important as well in the context of the framework that we have this notion of the output gap and where the economy is currently operating relative to its potential. One component of that potential is productivity growth. It is a concept that is important within this framework as well. If productivity is growing at 2 or 3 per cent, that will influence how rapidly the economy can grow without inflationary pressures materializing.

Not only is it important in terms of raising standards of living in the country, but also it is an important component in this framework. It is a concept and an area of research that is quite important to the bank.

The Deputy Chairman: In response to Senator Harb, I believe you used the term "searching for yields" and your concerns in that regard. Where are people searching for yields and where are institutions searching for it? Where are they investing that so concerns you? I understand you have a meeting in Washington about this subject this weekend? Could you follow up on why that is a concern?

Mr. Dodge: There are two areas. I was looking for the chart.

Mr. Jenkins: We do not actually have it.

Mr. Dodge: I was looking for the chart on spreads that we have in our financial systems review, but we did not put it in the documents that we have brought to the committee.

We have seen two things, senator. First, we have seen the spread on single and double B relative to double or triple A domestically. In North America, those have been squeezed. A single B corporation is rated single B versus a double A for good reasons. The interest rate spread, certainly in absolute terms, is relatively narrow by historic standards.

When I say "searching for yield," what we are seeing is that people not wanting to accept the very low rates on good investment grade securities have been moving into the non-investment grade market and, hence, are accepting a little more risk in order to get that yield. This is a perfectly sensible thing to do, but it does mean that they are taking on more

M. Jenkins: Ce sont des chiffres que nous suivons de près. Nous rassemblons les chiffres du crédit des ménages et des entreprises de provenances diverses. Nous les examinons mensuellement. C'est un ensemble de renseignements auquel nous accordons une grande attention. Il ne s'agit pas d'un seul chiffre; nous examinons tous les chiffres dans le cadre du bilan global.

Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais pendant un instant revenir à la question qu'a posée le sénateur Meighen tout à l'heure et la rapprocher de l'observation du gouverneur concernant le cadre, c'est-à-dire la question de la productivité et la question de savoir s'il s'agit là d'un objectif. La réponse est un oui catégorique, mais il faut que dans ce cadre on ait cette idée de l'écart de production et de la capacité actuelle de l'économie par rapport à sa capacité potentielle. Un élément de cette capacité potentielle est la croissance de la productivité. C'est un concept qui est important également dans ce cadre. Si la productivité progresse à raison de 2 ou 3 p. 100, cela influera sur la rapidité avec laquelle l'économie peut progresser sans que se matérialisent des pressions inflationnistes.

Cela est important non seulement pour élever le niveau de vie, mais c'est aussi un élément important du cadre. C'est un concept et un secteur de recherche qui sont fort importants pour la banque.

Le vice-président: En réponse au sénateur Harb, vous avez dit je crois que les gens sont «à la recherche de rendement» et que vous aviez des inquiétudes à ce sujet. Où les gens cherchent-ils ces rendements et où les établissements financiers, eux, les cherchent-ils? Quels sont les endroits où ils vont faire leurs placements qui vous inquiètent tant? Je crois savoir que vous avez une rencontre à Washington ce week-end à ce propos? Pourriez-vous nous en dire davantage et nous expliquer pourquoi c'est une source d'inquiétude?

M. Dodge: Il y a deux secteurs. Je cherchais le tableau.

M. Jenkins: En fait, nous ne l'avons pas.

M. Dodge: Je cherchais le tableau sur les écarts dans notre revue du système financier, mais nous ne l'avons pas mis dans les documents que nous avons apportés au comité.

Nous avons observé deux choses, sénateur. D'abord, nous avons constaté l'écart du B et double B par rapport au double ou triple A au pays. En Amérique du Nord, il y a eu contraction. Une entreprise simple B est cotée simple B par opposition à un double A pour de bonnes raisons. L'écart des taux d'intérêt, en termes absolus en tout cas, est relativement étroit si l'on compare avec le passé.

Quand je dis «à la recherche de rendement», ce que l'on observe, c'est que les gens qui rechignent à accepter les taux très bas pour les titres de qualité s'aventurent dans le marché des titres de mauvaise qualité et acceptent donc un peu plus de risques pour obtenir un bon rendement. C'est parfaitement sensé, mais ils acceptent en contrepartie plus de risques et les écarts sont

risk and those spreads have become relatively narrow, which should make people just a little nervous that perhaps the amount of risk they have taken on relative to the additional return may not be exactly right.

Where we have seen an even greater compression of spreads is in the market for emerging market government debt, where spreads have come in from exceptionally wide levels, admittedly, but to really quite narrow levels. Those who have lived through earlier instances of problems are somewhat nervous that with these narrow spreads, bondholders are not fully taking into account the risks. In addition, while it is extraordinarily helpful to highly indebted nations, it does provide more incentive for countries to take on debt at levels that might not be totally appropriate. That is why we all are somewhat nervous, because the potential for those spreads to widen out now is quite high.

Mr. Jenkins: The meetings the governor was referring to are the central bank governors and finance ministers of the G7 meetings in Washington Friday night and Saturday, and the semi-annual IMF meeting, also in Washington.

Senator Meighen: We spoke about consumer debt and the high levels at which that presently sits. Is it axiomatic that if the figure for consumer debt is very high, the figure for consumer savings is very low? I understand that the figure for consumer savings is at a record low.

Mr. Dodge: Yes, except you have to be careful not to mix up a stock and a flow. The debt is a stock; the savings rate is a flow number. In aggregate, if you look at consumers' net worth, the net worth of households has been rising.

Senator Meighen: That is why Mr. Jenkins was saying that notwithstanding record levels of consumer debt, he is not as worried as he might be if aggregate household income were not rising?

Senator Moore: Plus, because the type of debt is in real estate, you are saying it is of lesser concern than if it was consumer goods. That is the impression I got.

Mr. Jenkins: The point was that the debt is not in assets where we would view there to be a speculative play, if you like. Thus, the value of that asset, we feel, will be preserved. That is really the essence.

Senator Harb: The key phrase is "net worth."

Mr. Jenkins: These savings rates from the national accounts are important measures but they are only partial measures. That is why we continue to place emphasis on the overall balance sheet, which captures the assets and their value to drive you through to this net-worth calculation, which, for the household sector, has been rising at a reasonably rapid rate.

Senator Meighen: Is it a fair statement that the spectre and the concern about deflation are off the table now?

Mr. Dodge: I do not think you heard us talk about the spectre of deflation.

maintenant relativement étroits, ce qui devrait amener les gens à se demander si les risques qu'ils assument en échange d'un profit supplémentaire sont peut-être excessifs.

Là où nous avons constaté une compression encore plus importante des écarts est dans le marché de l'endettement public des marchés émergents, où les écarts sont passés de très larges à très étroits. Ceux qui ont traversé les crises précédentes craignent que les porteurs d'obligations ne se rendent pas pleinement compte du risque que représentent ces faibles écarts. De plus, même si cela apporte une aide exceptionnelle aux pays lourdement endettés, cela encourage davantage les pays à s'endetter plus qu'ils ne le devraient. C'est pourquoi nous sommes un peu nerveux parce qu'il est très possible que ces écarts se creusent davantage.

M. Jenkins: Les réunions dont le gouverneur parlait sont celles des gouverneurs des banques centrales et des ministres des Finances du G-7 à Washington vendredi soir et samedi, ainsi que la réunion semestrielle du FMI, elle aussi à Washington.

Le sénateur Meighen: Nous avons parlé du fort endettement des consommateurs actuellement. Est-ce une évidence de dire que si l'endettement des consommateurs est très élevé, l'épargne de ces derniers est très faible? Je crois comprendre que le chiffre de l'épargne des consommateurs atteint le niveau le plus faible jamais enregistré.

M. Dodge: Oui, sauf qu'il ne faut pas confondre stock et flux: la dette est un stock tandis que l'épargne est un flux. Globalement, si vous regardez la valeur nette des ménages, elle est en hausse.

Le sénateur Meighen: C'est pourquoi M. Jenkins disait que malgré l'endettement record des consommateurs, il n'est pas aussi inquiet qu'il pourrait l'être si le revenu global des ménages n'augmentait pas.

Le sénateur Moore: Sans compter que comme cette dette est dans l'immobilier, elle est moins préoccupante, dites-vous, que s'il s'agissait de biens de consommation. C'est l'impression que j'ai eue.

M. Jenkins: L'idée c'est que la dette ne concerne pas un bien à caractère spéculatif, pour ainsi dire. La valeur du bien sera donc protégée. C'est cela l'idée.

Le sénateur Harb: Ce qui compte, c'est la valeur nette.

M. Jenkins: Ces taux d'épargne extraits des comptes nationaux sont des mesures importantes, mais elles ne sont que partielles. C'est pourquoi nous continuons d'insister sur le bilan global, qui reproduit les biens et leur valeur permettant d'arriver au calcul de la valeur nette, ce qui, pour le secteur des ménages, progresse à un taux raisonnablement rapide.

Le sénateur Meighen: Est-il juste de dire que le spectre de la déflation a maintenant reculé?

M. Dodge: Je ne pense pas que vous nous ayez entendu parler du spectre de la déflation.

Senator Meighen: No, but some commentators did, and were worried a year ago, at least, that we could fall into a deflationary period. It is not a concern of yours, obviously.

Mr. Dodge: It is always important to go back to fundamentals, and what will drive inflation or deflation is a huge gap that persists over a long time between the potential, in this case, of the world economy to produce and current levels of consumption. That will happen over time, and so collectively, in the end, if we each do our own job right, then we will not have a problem. If some do not do their job right, especially the big players, then there can be problems.

I think the issue that we had looked at or that had been driving some of that concern was the very sharp, measured increase in labour productivity in the United States during a period of relatively slow economic growth, something that is almost unprecedented in history. Because of that, people say, there is something really different happening here.

In fact, a rise in productivity is fantastic because that is what enables us to have a rise in real incomes. However, there is a bit of an adjustment process as we go through it. I think people got a little too mesmerized by and perhaps a little too focused on that.

On the other hand, let us be clear, there was quite a significant output gap in the United States, however you go about measuring it, and so it was very appropriate for the Federal Reserve to be running pretty expansionary monetary policies.

Perhaps there was a concern. Indeed, perhaps that concern led to policy that ensured, at least over time, that it did not become a reality.

Senator Meighen: Finally, long-serving members of this committee will remember a number of appearances by your predecessor, Governor Thiessen, and the great interest evidenced at these committee hearings and in the public in general in the great question of to peg or not to peg the dollar. You have made numerous references today to the advantages that you see in the inherent flexibility in our present system.

In your mind, is the pegging question “off the table,” to repeat that phrase? Do you think that the flexibility you have enjoyed and the results you have achieved because of it have demonstrated beyond much doubt the wisdom of not pegging the dollar?

Mr. Dodge: For the foreseeable future, it would be hard to see a convergence of circumstances that would make it more advantageous for us to have a fixed rate with the U.S. as opposed to a flexible rate. That is not a theological point of view at all, but rather a pretty hard-nosed, empirical point of view that the structures of our two economies are quite different. There will be periods such as the one we are in right now, where we have a relatively strong movement in commodity prices. If we had to move all prices in our economy up to adjust for it we would be in some trouble. In 1997, we would have had exactly the opposite problem. That is number one.

Le sénateur Meighen: Non, mais certains commentateurs l'ont fait, et ils s'inquiétaient il y a un an, au moins, que nous puissions entrer en période déflationniste. De toute évidence, cela ne vous inquiète pas.

M. Dodge: Il faut toujours revenir aux facteurs fondamentaux, et le moteur de l'inflation ou de la déflation, c'est l'écart énorme qui persiste dans le temps entre le potentiel en l'occurrence de l'économie mondiale de produire et les niveaux actuels de consommation. Cela finira par se produire et ensemble, au bout du compte, si chacun fait bien son travail, nous n'aurons pas de problème. Si quelqu'un ne fait pas bien son travail, surtout un gros acteur, alors il peut y avoir des problèmes.

La question que nous avons examinée ou qui avait été à l'origine de cette inquiétude était l'augmentation très marquée de la productivité de la main-d'oeuvre aux États-Unis pendant une période de croissance économique relativement lente, phénomène quasi sans précédent dans l'histoire. Pour cette raison, ont dit certains, on se trouve en face de quelque chose de vraiment différent.

En réalité, une amélioration de la productivité est une chose fantastique parce que c'est ce qui permet d'augmenter le revenu réel. Il faut toutefois traverser une période d'adaptation. Je pense que les gens se laissent un peu trop captiver par cela.

En revanche, et il faut que ce soit bien clair, il y a eu un écart de production très significatif aux États-Unis, quelle que soit la façon dont on le mesure, et il était donc tout à fait indiqué pour la Réserve fédérale de suivre des politiques d'expansion monétaire.

Peut-être y a-t-il eu des inquiétudes. Peut-être celles-ci ont-elles conduit à une politique qui a fait en sorte que, avec le temps au moins, celles-ci ne se matérialisent pas.

Le sénateur Meighen: Enfin, les membres de longue date du comité se souviennent sans doute d'un certain nombre de comparutions de votre prédécesseur, le gouverneur Thiessen, et le grand intérêt manifesté lors de ces audiences du comité et dans la population en général pour la grande question de savoir s'il fallait ou non stabiliser le dollar. Vous avez souvent mentionné aujourd'hui les avantages que vous voyez dans la flexibilité inhérente du système actuel.

Pour vous, ramener le dollar à une parité fiscale n'est plus une considération envisagée, pour reprendre l'expression de tout à l'heure? Estimez-vous que la souplesse dont vous jouissez et que les résultats qu'elle vous a permis d'obtenir ont prouvé au-delà de tout doute, ou presque, la sagesse de ne pas stabiliser le dollar?

M. Dodge: Pour l'avenir prévisible, il est difficile d'imaginer un ensemble de circonstances qui ferait qu'il serait plus avantageux pour nous d'avoir un taux de change fixe avec le dollar américain par opposition à un taux fluctuant. Il n'y a rien de doctrinal là-dedans. Empiriquement, il est établi que la structure de chacune de nos économies est très différente. Il y aura des périodes comme la période actuelle où l'on connaît une fluctuation relativement forte du prix des produits de base. S'il fallait augmenter tous les prix dans notre économie pour s'y ajuster, nous serions en difficulté. En 1997, nous aurions eu exactement le problème inverse. C'est la première chose.

Number two, as I said earlier, the single market to which we really have to pay a lot of attention is the labour market. It is the market where adjustment is the most difficult. Certainly, the Canada-U.S. border makes it much more difficult for labour market adjustments to take place back and forth.

I think there are two very powerful reasons to lead one to the view that it is advantageous for us, and indeed for the United States, to have a flexible exchange rate.

Senator Massicotte: Let me just go to another subject, a broader one, if I may. I would like to make use of your personal knowledge, as well as of the bank's research. As you know, the Bank of Canada has one of the premier research institutions in Canada from an economic point of view, and let me try to make use of it to allow me, and others, to understand better what is happening. I am talking about demographics. We read lots about how, within 20 years, we will see a major change in the type and nature of our population. Statistics Canada, around six months ago, came out with different projections of population trends, and I would summarize it quickly by saying that the workforce population will go down in all parts of Canada, with the exception of Toronto, Vancouver and, perhaps, Montreal. Rural population will decrease significantly. We will see tax-related dollars to governments going down significantly. Obviously, income will go up. I know your solution re the health costs, which will go up dramatically, is to reduce GDP to debt ratio and allow governments flexibility to meet those needs. From an economic well-being point of view, what other structural elements do you see yourself facing within 20 years in dealing with the fact that in most parts of the country the number of people working will be smaller? Obviously that affects the infrastructure and real lives. Can you comment on what we should be careful to look at?

Mr. Dodge: Senator, I think you raised an extremely important issue. In me, you do not have the greatest expert sitting at the end of the table to try to give you some views on it. However, it would extraordinarily useful for this committee to follow up with other witnesses in dealing with it.

Let me first say I really cannot give you any insights on the geographic distribution. I have done little work on that.

What I have done more work on, and what we have done more work on at the bank, is the impact of the changing age distribution.

First, let me correct one particular phrase in your question, "fewer workers."

We will have relatively fewer. It is not an absolute decline, at least not so far forward as we can see with any certainty, given any reasonable assumptions about immigration, but we will have fewer workers relative to the size of the old age population. The number of active members of the labour force per retired person will indeed shrink quite dramatically, starting probably sometime in the middle of the next decade. At some point, the absolute number shrinks, but that is a bit further on.

La deuxième, comme je l'ai dit tout à l'heure, le marché auquel nous avons accordé le plus d'attention est le marché du travail. C'est là où les ajustements sont le plus difficile. Il est évident que la frontière canado-américaine complique beaucoup les ajustements du marché du travail de part et d'autre.

Il y a deux raisons convaincantes qui portent à conclure qu'il est avantageux pour nous — et pour les États-Unis — d'avoir un taux de change flexible.

Le sénateur Massicotte: J'aimerais passer à une question plus large, si vous me le permettez et mettre à contribution vos connaissances personnelles ainsi que celles au service de recherche de la banque. Comme vous le savez, la Banque du Canada est un des établissements de recherche économique les plus distingués au pays et j'aimerais m'en prévaloir pour me permettre, à moi et à d'autres, de mieux comprendre ce qui se passe. Je parle de démographie. On lit souvent que dans vingt ans le genre et la nature de notre population changeront en profondeur. Il y a six mois à peu près, Statistique Canada a publié diverses projections de tendances démographiques que je résumerai en disant que la population active va baisser partout au pays, à l'exception de Toronto, Vancouver et peut-être Montréal. La population rurale va baisser de façon importante. Les recettes publiques vont elles aussi baisser de beaucoup. Évidemment, les revenus vont monter. Je connais ce que vous préconisez concernant les coûts de la santé, qui vont augmenter de façon spectaculaire, c'est-à-dire réduire le ratio PIB/dette pour donner aux gouvernements la latitude nécessaire pour répondre à ces besoins. Du point de vue de la vigueur économique, à quels éléments structurels imaginez-vous devoir faire face dans vingt ans vu que, dans la plupart des régions du pays, le nombre de personnes qui travaillent sera plus restreint? Il est évident que cela a des effets sur l'infrastructure et la vie des gens. Qu'y a-t-il lieu de surveiller de près?

M. Dodge: Sénateur, vous soulevez là une question fort importante. Vous n'avez pas en ma personne le plus grand expert qui puisse vous donner un avis sur la question. Il sera en revanche extrêmement utile que le comité aborde la question avec d'autres témoins.

Je vous dirai tout d'abord que je n'ai pas de renseignements à vous donner sur la répartition géographique. J'ai peu étudié la question.

Moi et la banque, par contre, nous sommes penchés sur les effets de l'évolution de la pyramide des âges.

J'aimerais aussi revenir sur une expression que vous avez employée sur votre question: «moins de travailleurs».

Il y en aura moins en termes relatifs. Ce n'est pas une baisse absolue, en tout cas pas sur l'horizon que nous pouvons entrevoir avec précision vu les hypothèses raisonnables concernant l'immigration, mais nous aurons moins de travailleurs par rapport à la population âgée. Le nombre des membres de la population active par retraité baissera de façon très marquée, sans doute à partir du milieu de la prochaine décennie. À un moment donné, le nombre absolu va baisser, mais un peu plus tard.

An interesting question, as we move through this next decade, is: What will happen to the participation rate of workers over 60? We noted in the 1990s a dramatic reduction in the fraction of 60- to 64-year-olds who participated in the labour force. We now have a large group of people born after 1946 who are about to enter this cohort. Our sense is that there are many economic forces that will mean that those participation rates will in fact rise, so that will attenuate some of this impact for a time.

Second, if we think of the age 65 to 70 cohort, which, when you get out to the end of the next decade, will be a very sharply rising one, given the better health of people, there is a tremendous opportunity for greater participation, either in the market economy or in the voluntary, or third, sector, by this very healthy, young-elderly part of the population.

Indeed, the operation of markets, the operation of social forces and so on, will quite naturally lead us in that direction. We have to prepare for it, but it will not be quite as abrupt as one would think if one simply took the participation rates in 1990 and ran them forward. We have to prepare for it. I do not want to diminish the problem. I just say that we must be a little careful.

Second, the tax issue is an interesting one. People often forget how we treat savings for retirement. First, we allow the deduction of pension contributions, RSP contributions and so on at the time that they go in, but we tax them as they come out. Therefore, as we get into that period when we have more retired people, we have a change in the balance between the amount of saving by younger people and the amount of income being paid out to older people, so the situation is not quite as severe as you would imagine. The fiscal impact is not quite as severe as one might imagine simply because of the way we have treated contractual savings, be they pension, CPP or RRSP. That is an important issue.

The third issue is health. This is a very difficult one, as you well know, but here again one needs to be a little careful because we do know that, while health expenditures tend to rise by age cohort after the age of 50 or 55, most health expenditures for any individual actually occur in the year or two prior to death. Therefore, the fact that the population is aging does necessarily mean that you will have a huge demographic push. However, the real issue is that medical science keeps inventing new things we can do for people. Those tend to be things to deal with chronic diseases and, hence, there is a technological push that continues to increase health costs. How to deal with that is a debate for another committee at another time.

In conclusion, it is an extraordinarily important issue. It is one about which we must all be concerned, either as individuals or as society and government as a whole. We must be careful not to panic too much, in the sense that there are natural adjustment mechanisms that will take place.

Une question intéressante se posera au fur et à mesure que nous progresserons dans la décennie actuelle: qu'advient-il du taux de participation des travailleurs de plus de 60 ans? Dans les années 90, nous avons constaté une réduction spectaculaire des actifs de 60 à 64 ans. Il y a maintenant un groupe important de personnes nées après 1946 sur le point d'entrer dans cette cohorte. Nous avons le sentiment qu'en raison de nombreuses forces économiques leur taux d'activité va augmenter, ce qui en atténuera les effets pendant un certain temps.

Deuxièmement, s'agissant de la cohorte des 65 à 70 ans qui, à la fin de la prochaine décennie, grossira de façon marquée, les gens étant en meilleure santé, il est très possible que leur taux d'activité s'accroisse, soit dans l'économie de marché soit dans le secteur tertiaire ou le bénévolat, ce groupe de «jeune-vieux» étant très en santé.

De fait, le fonctionnement des marchés ainsi que les forces sociales qui s'exerceront nous dirigera tout naturellement dans cette voie. Il faut nous y préparer mais la transition ne sera pas aussi abrupte qu'on pourrait le croire au vu des taux d'activité des années 90 et suivantes. Il faut nous y préparer. Je ne veux pas minimiser le problème. Je dis seulement qu'il faut être un peu plus prudent.

Deuxièmement, la question des impôts est intéressante. Les gens oublient souvent la façon dont nous traitons l'épargne destinée à la retraite. D'abord, nous autorisons la déduction des cotisations de retraite, les cotisations au RER et ainsi de suite au moment où elles sont faites, mais nous les imposons au moment de leur retrait. Donc, lorsqu'il y aura plus de retraités, il y aura un changement dans l'équilibre entre les montants épargnés par les jeunes et les montants de revenu versés aux personnes âgées, si bien que la situation n'est pas aussi grave qu'on pourrait l'imaginer. Les conséquences fiscales ne sont pas aussi graves qu'on pourrait le croire à cause de la façon dont on a traité ces épargnes contractuelles, qu'il s'agisse de la retraite, du RPC ou des RER. C'est une chose importante.

Le troisième point concerne la santé. Il s'agit d'une question difficile, comme vous le savez, mais ici aussi il faut être prudent parce que l'on sait que, même si les dépenses de santé ont tendance à augmenter par cohorte d'âge après l'âge de 50 ou 55 ans, la plupart des dépenses de santé de l'individu surviennent dans l'année où les deux années qui précèdent la mort. Cela signifie que le vieillissement de la population n'entraînera pas forcément une forte poussée démographique. L'important, ici, c'est que la médecine continue d'inventer de nouveaux moyens d'aider les gens, le plus souvent dans la lutte contre les maladies chroniques: c'est donc un progrès technologique qui continue de faire monter les coûts de santé. Comment faire face à ce phénomène relève d'un autre comité à un autre moment.

En conclusion, la question est d'une importance capitale. Elle concerne tout le monde, l'ensemble de la société et du gouvernement. Il ne faut pas trop paniquer, car des mécanismes naturels de rajustement vont entrer en jeu.

Mr. Jenkins: To add an additional comment to that in the context of demographics, the one issue we continue to hear quite a bit about from various associations that we talk to is the trades. It is the question of training and education and ensuring that we have in place the mechanisms to provide apprenticeships. Governor Dodge has talked about the health side and the tax side, but there are also implications on the educational side as a result of these demographics, and there are sectors of our economy that are experiencing pressures.

Senator Massicotte: You are right that the overall workforce population in Canada will be going up by a relative percentage. Statistics Canada made three projections and used the median one. That is only the case for Vancouver, Toronto and Montreal, because most immigrants go to those cities. The quantum will actually go down in 20 years and that is alarming to many cities.

I want to paint a scenario with regard to the Monetary Policy Report. I am sure that you will tell me I am being too simplistic, but I will try. You say that inflation will be at 2 per cent at the end of 2005. You also say it takes six to nine months to see an impact from monetary decisions you take. One would suggest that interest rates will remain the same, if your projections are accurate, until probably the second quarter of 2005. We also know, as you note, that the American economy is doing better. Productivity has been high and employment gains have been significant, so one would project that interest rates will rise there. One would project that the American dollar will go up and that our dollar will go down, relatively speaking, if interest rates remain the same. What is wrong with that picture? Is it okay?

Mr. Dodge: That is your picture, senator. It is not okay, and I do not say that facetiously. At every meeting, we have to make a judgment on interest rates against what has been transpiring, but it is quite clear that in world terms there will be upward pressure on rates, both at the short and the long end, as we get into 2005. We have had a period of abnormally low long-term rates in the industrial world, and we know that these are going to move up at some point. They will move up differentially in different economies because those economies are performing somewhat differently as we go forward.

In terms of the Canada-U.S. differential in exchange rates, that is a factor influencing exchange rates, but only one of a number of factors, so you have to be very careful not to make the error of thinking that very short-term differentials are driving things. It is one influence, but only one, on the movement in exchange rates.

Senator Angus: Gentlemen, I thought those comments on the previous question, about the demographics, were very thoughtful and interesting. I am hoping we will be able to continue that dialogue in another session, because these are really issues for all Canadians — how we will manage our economy or how we will carry on in the future.

I would like to come back to where I was earlier, on the adjustments — these tricky adjustments that need to be made to the changing global economy. You have talked about improving

M. Jenkins: J'aimerais ajouter un commentaire au débat sur la situation démographique: les différentes associations que nous consultons nous parlent beaucoup de la formation professionnelle. Il y a toute la question de l'éducation, de la formation et des mécanismes à mettre en place pour former des apprentis. M. Dodge a parlé de santé et de fiscalité, mais la situation démographique a aussi des conséquences en matière d'éducation, et certains secteurs de notre économie subissent de fortes pressions dans ce domaine.

Le sénateur Massicotte: Vous avez raison, l'ensemble de la main-d'oeuvre active va augmenter au Canada. Statistique Canada a fait trois projections, dont elle a retenu la médiane. L'augmentation ne concerne que Vancouver, Toronto et Montréal, car c'est là que vont la plupart des immigrants. Pour le reste, il y aura une diminution dans 20 ans, ce qui est très inquiétant pour de nombreuses villes.

J'aimerais évoquer un scénario concernant le rapport sur la politique monétaire. Vous allez nous dire que c'est un scénario simpliste, mais je tente néanmoins ma chance. Vous dites que l'inflation sera de 2 p. 100 à la fin de 2005. Vous dites aussi qu'il faut de six à neuf mois pour voir l'effet de vos décisions en matière de politique monétaire. Si vos projections sont exactes, on peut penser que les taux d'intérêt vont sans doute rester au même niveau jusqu'au deuxième trimestre de 2005. Nous savons également comme vous le signalez, que l'économie américaine s'améliore. La productivité et l'emploi se sont améliorés, on peut donc prévoir que les taux d'intérêt aux États-Unis vont augmenter. Si le taux d'intérêt reste au même niveau, on peut aussi prévoir que le dollar américain va s'apprécier et que notre dollar va perdre de la valeur. Qu'y a-t-il de faux dans ce scénario?

M. Dodge: C'est votre scénario, sénateur. Il n'est pas exact, et je le dis sans ironie. À chaque réunion, nous devons évaluer la situation des taux d'intérêt en fonction des événements de l'heure, mais il est certain qu'à l'échelle mondiale, les taux à court et à long terme vont avoir tendance à monter en 2005. Le monde industrialisé a connu une longue période de taux à long terme anormalement bas, et nous savons qu'ils vont augmenter tôt ou tard. L'augmentation va varier d'une économie à l'autre, car les économies ne se comportent pas toutes de la même façon.

Les taux d'intérêt ont une incidence sur le taux de change entre le Canada et les États-Unis, mais il ne constitue qu'un facteur parmi d'autres; on aurait tort de croire qu'un écart à très court terme peut être déterminant. Les taux d'intérêt ont une incidence sur l'évolution du taux de change, mais ils ne constituent qu'un facteur parmi d'autres.

Le sénateur Angus: Messieurs, j'ai trouvé vos propos sur la situation démographique très intéressants. J'espère que nous pourrions poursuivre ce dialogue au cours d'une autre séance, car ces questions intéressent tous les Canadiens et elles sont déterminantes quant à la façon de gérer notre économie et quant à ce que nous réserve l'avenir.

J'aimerais revenir à mes propos antérieurs concernant les rajustements délicats qu'il faut apporter à l'évolution de l'économie mondiale. Vous avez parlé de la nécessité

productivity to respond to the increased competitiveness, and maybe moving our economy more into the high productivity sectors, if possible. You have talked about managing the risks, such as those posed by the search for yield, and I was just wondering, what other adjustments need to be made? Clearly, adjustments have to be made because things change overall, as you have pointed out so well.

Could you perhaps leave us with a list of two or three areas that we have not touched on, where adjustments are in order and where the way they are made is critical to our economic well-being?

Mr. Dodge: Yes. Senator, let me take one issue that I think continues to concern us at the Bank of Canada, and on which we continue to have discussions with a lot of people. That is the supply of skilled labour to make a number of the major capital investments that we will be making, whether it is pipelines to the North, whether it is oil sands, whether it is offshore oil and gas, whether it is mines, whether it is infrastructure in cities.

Senator Angus: Let me understand that. In other words, there is a shortage of the necessary labour to make these quantum leaps forward, is that it? It was clear in the oil sands; I saw that.

Mr. Dodge: That is right. "Shortage" has a very well-defined meaning for an economist so I want to be careful, but I want to be quite clear that it is extraordinarily important that we train more young people in these skills going forward. We can foresee, at least for a time, an emphasis there, and we know that in the past that skilled labour has been a constraint in these areas, number one. Number two is we know that in many areas, the skilled labour force in this country is relatively old.

While it may be okay as a central banker, at age 65, to carry on manipulating statistics on a piece of paper, it is a lot harder to continue to lift 40-pound blocks or do some of those skilled jobs, whether it is millwright or whatever, as one gets older. It is very important that we do better in this regard. That is something that is important not only for federal and provincial governments, but also extraordinarily important for enterprises to take into account.

There is an example of something that we can see quite specifically that we have to be concerned about; and we do not hesitate to speak to business, or to labour groups, or to governments, telling them that this will be quite important.

Senator Angus: Are there other obvious ones?

Mr. Jenkins: If I may, I would like to shift this a little. The focus, quite rightly, has been on adjustments vis-à-vis the Canadian economy. However, in the context of these global developments, there is a global adjustment that is also important to bear in mind here. This comes back to some of these international imbalances that we were discussing earlier, through trade imbalances and the fact that the U.S. is running this very large current account deficit, overlaid now with this fiscal deficit. The people providing the funding for that are the

d'améliorer la productivité pour réagir à l'intensification de la concurrence et pour orienter éventuellement notre économie vers des secteurs à forte productivité. Vous avez parlé de la gestion des risques, comme ceux que pose la recherche du rendement, et j'aimerais savoir si d'autres rajustements sont nécessaires. De toute évidence, il faut procéder à des adaptations car la situation évolue partout, comme vous l'avez si bien montré.

Peut-être pourriez-vous nous remettre une liste de deux ou trois domaines que nous n'avons pas abordés et où la façon de procéder à des rajustements est déterminante pour la santé de notre économie?

M. Dodge: Oui. Sénateur, je voudrais aborder une question qui nous préoccupe toujours à la Banque du Canada et dont nous discutons toujours avec de nombreux Canadiens. Il s'agit de la disponibilité de main-d'oeuvre qualifiée, indispensable aux grands projets d'immobilisations que nous allons entreprendre, qu'il s'agisse des pipelines du Nord, des sables bitumineux, du pétrole et du gaz offshore, des mines ou des infrastructures dans nos villes.

Le sénateur Angus: Je veux m'assurer de bien comprendre. Est-ce que vous nous dites qu'il y a une pénurie de la main-d'oeuvre indispensable pour réaliser ces projets? C'est manifestement le cas pour les sables bitumineux; je l'ai constaté.

M. Dodge: C'est exact. Le mot «pénurie» a un sens bien précis pour les économistes et il faut l'employer avec prudence, mais j'insiste sur le fait qu'il est essentiel de former davantage de jeunes dans ces domaines. Nous pouvons prévoir une augmentation de la demande du moins pendant un certain temps et nous savons, tout d'abord, que la main-d'oeuvre qualifiée a constitué une contrainte dans ces domaines. Deuxièmement, nous savons que dans de nombreux secteurs, les travailleurs qualifiés sont relativement âgés.

La personne de 65 ans qui travaille à la Banque centrale peut parfaitement continuer à manipuler les statistiques sur le papier, mais il est beaucoup plus difficile de continuer à soulever des blocs de 40 livres ou de continuer à travailler sur une machine quand on prend de l'âge. Il est essentiel de faire mieux dans ce domaine. C'est important non seulement pour les gouvernements fédéral et provinciaux, mais aussi pour les entreprises.

Voilà un exemple de problème flagrant dont il faut s'occuper, et nous n'hésitons pas à en parler aux entreprises, aux travailleurs et aux gouvernements pour en souligner l'importance.

Le sénateur Angus: Y a-t-il d'autres problèmes évidents?

M. Jenkins: J'aimerais, si vous me le permettez, changer légèrement de sujet. On a insisté à juste titre sur les rajustements à apporter en fonction de l'évolution de l'économie canadienne. Cependant, dans le contexte des événements mondiaux, il est important de tenir compte des rajustements mondiaux, ce qui nous ramène aux déséquilibres internationaux dont nous parlions tout à l'heure, aux déséquilibres commerciaux et au fait que les États-Unis présentent un très important déficit du compte courant auquel s'ajoute désormais un déficit

Asian countries — China, Japan, Korea, Thailand — so there are a number of issues around this adjustment of an international nature that are also very important.

The point we have been making internationally in discussions, and I am sure we will again this weekend, is what we call the “multi-faceted” nature of it. Clearly, on the issue of exchange rate adjustment, although it was not a direct response to Senator Massicotte’s question, that is why I mentioned the exchange rate regimes in Asia as part of how we should be thinking about these adjustments globally. The importance of having strong demand worldwide, and how that plays out, of course, will continue to have an implication for the Canadian economy.

Yes, we are thinking about it very much in the context of what it means for adjustment within Canada, but also in the context of what it means for the global economy and the types of adjustments that are needed to move this forward.

Senator Harb: In line with what Mr. Jenkins is talking about — what has taken place in the Asia-Pacific region versus the account deficit in the U.S. — one cannot help but observe that a very large percentage of companies that are producing the goods in, say, for example, China or elsewhere in the Asia-Pacific, are in fact American companies, and American capital went to those countries in order to set up shop there.

We are seeing a number of phenomena taking place internationally, first, in terms of regionalization of trade between blocs — you have the European Union, you have the Asian blocs, you have the free trade with America now that a number of countries are pursuing. You have that on one front, and then on the other front you have what one might call a pursuit of bilateral-type arrangements between specific economies — the European Union going after Mexico, the United States going after other countries in order to establish direct bilateral links. Then you have the third component, and that is the multilateral type of track, whether that is the World Trade Organization or other international institutions.

When you are deciding on monetary policy, whether that is here within Canada or on the international scene, to what extent do you look at those types of trends? Is that something that policy-makers such as government have to take note of to a large extent, or is it something that would pass with time and does not necessarily have to register in the government’s mind or the banker’s mind?

Mr. Jenkins: I think the first point to emphasize is that the growth of world trade has been beneficial to economies. Therefore, certainly from our perspective, when you think about an improving world economy, that would be one element that we would continue to talk about. In fact, as the governor was suggesting earlier, when you look at the types of adjustments the Canadian economy has gone through, continued openness of markets has been a contributing factor.

Indeed, in terms of these global imbalances, if you like, you do hear talk of protectionism, and that is not where you want to go. As a policy-maker, you want to continue to talk about the

budgétaire. Leurs bailleurs de fonds sont les pays d’Asie, la Chine, le Japon, la Corée, la Thaïlande, et ce rajustement d’ordre international pose donc plusieurs questions qui sont elles aussi très importantes.

Ce dont nous parlons dans les forums internationaux, et dont nous allons encore parler cette fin de semaine, c’est la nature pluridimensionnelle du problème. Sur la question des rajustements du taux de change, même si ce n’est pas une réponse directe à la question du sénateur Massicotte, j’ai parlé des régimes de taux de change qui prévalent en Asie et qui doivent être pris en compte quand on envisage des rajustements à l’échelle mondiale. La vigueur et l’évolution de la demande à l’échelle mondiale vont toujours avoir une incidence sur l’économie canadienne.

Oui, nous considérons cette demande dans le contexte des rajustements qu’elle nécessite au Canada, mais également dans le contexte de ce qu’elle implique pour l’économie mondiale et pour les rajustements auxquels il faudra procéder à l’avenir.

Le sénateur Harb: Dans le prolongement des propos de M. Jenkins, c’est-à-dire des événements dans la région Asie-Pacifique par rapport au déficit du compte courant américain, on ne peut s’empêcher de remarquer qu’une forte proportion des sociétés qui fabriquent des biens, par exemple en Chine ou ailleurs dans la région Asie-Pacifique, sont en fait des sociétés américaines qui ont bénéficié de capitaux américains exportés vers ces pays.

Au niveau international, on assiste à un certain nombre de phénomènes; il y a d’une part l’organisation du commerce en blocs régionaux, avec l’Union européenne, les blocs asiatiques, le libre-échange des Amériques auquel veulent se joindre différents pays. D’autre part, on a ce qu’on pourrait appeler les accords de type bilatéral entre différentes économies: l’Union européenne s’intéresse au Mexique, les États-Unis s’intéressent à d’autres pays avec lesquels ils établissent des liens bilatéraux directs. On trouve ensuite un troisième élément, à savoir la voie multilatérale, représentée par l’Organisation mondiale du commerce et d’autres institutions internationales.

Lorsque vous arrêtez la politique monétaire, que ce soit ici au Canada ou sur la scène internationale, dans quelle mesure prenez-vous ces tendances en considération? Est-ce que les décisionnaires et le gouvernement en tiennent compte, ou est-ce qu’elles sont éphémères au point où les gouvernements et les banques centrales n’ont pas à s’en préoccuper?

M. Jenkins: La première chose à dire, c’est que la croissance du commerce mondial a profité aux différentes économies. De notre point de vue, l’amélioration de l’économie mondiale est un élément dont nous parlons constamment. Comme l’a dit tout à l’heure le gouverneur de la banque, quand on considère les rajustements qu’il a fallu apporter à l’économie canadienne, l’ouverture des marchés reste un facteur déterminant.

En ce qui concerne les déséquilibres mondiaux, on entend parler de protectionnisme, et ce n’est pas la voie qu’il faut prendre. Les décisionnaires doivent continuer à mettre l’accent

importance of opening markets, and having flexibility through those markets to not just facilitate stronger economic growth but also the adjustment of economies to circumstances that will always be changing.

The risk, of course, is if you are not always moving forward, you will not just stand still. The risk is you will slip back. Therefore, yes, I think it is an important part of how we think about the functioning of the global economy and what we consider to be right not just for Canada; if the global economy is working better, it benefits us as well.

For example, we do not do a lot of trade with Asia, but we certainly got caught up in the Asian crisis and it demonstrated very vividly that those links do exist. These are certainly part of the discussions we have and the way we think about the functioning of the global economy and Canada's position within that.

The Deputy Chairman: I would like to thank Governor Dodge and Mr. Jenkins. It was a very good session. We got past some of the broad policy questions and into some detail. I enjoyed that very much and I am sure the senators did as well. We will see you in the fall.

The committee adjourned.

OTTAWA, Wednesday, April 21, 2004

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, to which was referred Bill C-21, to amend the Customs Tariff, met this day at 4:05 p.m. to give consideration to the bill.

Senator David Tkachuk (*Deputy Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Deputy Chairman: I should like to welcome to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce the Honourable Denis Paradis, Minister of State for Financial Institutions. Along with Mr. Paradis is Patrick Halley, Senior Economist, International Trade and Policy Division, Emmy Verdun, Director, International Trade Policy Division and Martin Rivard, Policy Adviser to Mr. Paradis.

Minister, I believe you have a briefing for us on the bill, and we will proceed from there.

[*Translation*]

Mr. Denis Paradis, P.C., M.P., Minister of State (Financial Institutions): Thank you, Mr. Chairman for giving me the opportunity to appear before your committee today to discuss Bill C-21, an Act to amend the Customs Tariff. I will keep my remarks brief in order to leave time for questions.

The purpose of this bill is to extend two long-standing tariff programs for an additional 10 years, through to June 30, 2014. The General Preferential Tariff and the Least Developed Country

sur l'ouverture des marchés, sur leur souplesse, qui ne doivent pas uniquement favoriser la croissance économique, mais qui doivent aussi permettre aux économies de s'adapter en fonction des circonstances qui évoluent en permanence.

Le problème, c'est que si l'on ne progresse pas constamment, on ne peut conserver sa place et on risque fort de reculer. C'est donc, effectivement, un élément important de notre réflexion sur l'économie mondiale et sur ce qu'il faut faire pour le Canada, mais pas uniquement pour lui; quand l'économie mondiale s'améliore, nous en profitons aussi.

Par exemple, nos échanges commerciaux avec l'Asie ne sont pas très volumineux, mais nous avons subi les effets de la crise asiatique, qui a bien montré l'existence de ces liens. Il en est question dans nos discussions et dans notre réflexion sur l'évolution de l'économie mondiale, dans laquelle s'inscrit l'économie du Canada.

Le vice-président: Je voudrais remercier M. Dodge et M. Jenkins. La séance a été très fructueuse. Nous avons abordé en détail certaines questions d'orientation générale, ce que j'ai beaucoup apprécié, et je suis sûr que les sénateurs l'ont apprécié également. Nous nous reverrons à l'automne.

La séance est levée.

OTTAWA, le mercredi 21 avril 2004

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le projet de loi C-21, Loi modifiant le Tarif des douanes, se réunit aujourd'hui à 16 h 05 pour en faire l'examen.

Le sénateur David Tkachuk (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le vice-président: Je souhaite bienvenue à l'honorable Denis Paradis, ministre d'État, Institutions financières, à cette réunion du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. M. Paradis est accompagné de M. Patrick Halley, économiste principal, Division de la politique commerciale, de Mme Emmy Verdun, directrice, Division de la politique commerciale et de M. Martin Rivard, conseiller de M. Paradis en matière de politiques.

Monsieur le ministre, je crois que vous avez un exposé au sujet de ce projet de loi. Vous avez la parole.

[*Français*]

M. Denis Paradis, député, c.p., ministre d'État, Institutions financières: Je vous remercie, monsieur le président, de me donner l'occasion de m'adresser aux membres du comité afin de discuter du projet de loi C-21, Loi modifiant le tarif des douanes. Mon intervention sera brève de sorte qu'il pourra rester du temps pour vos questions.

Le projet de loi a pour but de prolonger de dix ans, jusqu'au 30 juin 2014, deux programmes tarifaires de longue date. Le tarif de préférence générale et le tarif des pays les moins développés

Tariff provide preferential tariff treatments to exports from beneficiary countries. These programs have been in place for decades as part of Canada's commitment to help stimulate growth and reduce poverty in the developing world. Both programs are set to expire on June 30, 2004. That is why we need to extend them for ten years.

In my remarks today I will first provide some background to these programs and then explain why they should be extended. Implemented through the Customs Tariff, the GPT and the LDCT are the main tariff programs through which Canada provides benefits to developing and least developed countries.

The origin of these programs dates back to a 1968 United Nations Conference on Trade and Development where it was agreed that a system of tariff preferences should be implemented by industrialized countries for goods from the developing world.

This was in response to a growing recognition among industrialized countries that preferential tariff treatment for developing countries was a means of fostering their economic growth and well-being. Most industrialized countries, Canada included, agreed with the decision reached at the United Nations conference and implemented unilateral, non-discriminatory tariff preferences for goods from developing countries to help them increase their export earnings and stimulate economic growth.

Canada introduced its version of this tariff preference on July 1, 1974, for a 10-year period. Since then, the GPT has been extended twice — in 1984 and 1994 for further 10-year periods. The GPT applies to over 180 developing countries and territories and covers most items in the Customs Tariff except for supply-managed agricultural products, refined sugar and most textiles, apparel and footwear. Three-quarters of these products enter Canada duty free; the remainder have tariff rates lower than the Most Favoured Nation rates.

Canada subsequently introduced the LDCT in 1983 in an international effort to provide more generous preferential tariff treatment to goods from 48 of the world's poorest countries as defined by the United Nations, and based on criteria such as national income, health and education.

Consistent with a commitment made by Canada at the 2002 G8 Summit in Kananaskis, since January 2003, Canada has provided duty-free access under the LDCT to all imports from least developed countries, except for supply-managed agricultural products.

offrent un traitement tarifaire préférentiel sur les exportations des pays bénéficiaires. Ces programmes sont en vigueur depuis des décennies en conformité avec l'engagement du Canada consistant à appuyer la croissance économique et à faire reculer la pauvreté dans les pays en voie de développement. Ils viennent à échéance le 30 juin 2004, d'où la nécessité de les prolonger de dix ans.

Dans le cadre de mon allocution, je vous ferai part de certains renseignements sur ces programmes et je vous expliquerai les motifs qui justifient leur prorogation. Mis en œuvre dans le cadre du tarif des douanes, le tarif de préférence générale et le tarif pour les pays les moins développés sont les principaux mécanismes tarifaires qui permettent au Canada d'offrir des tarifs préférentiels aux pays en développement et aux pays les moins développés.

Ces programmes remontent à une conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement tenue en 1968, où on a convenu de la mise en place par les pays industrialisés d'un système de tarif préférentiel sur les marchandises des pays en voie de développement.

On réagissait ainsi au fait de plus en plus reconnu dans les pays industrialisés que le traitement préférentiel accordé aux pays en voie de développement constitue un moyen de favoriser la croissance économique et le bien-être de ces derniers. La plupart des pays industrialisés, y compris le Canada, étaient d'accord avec la décision rendue à la conférence des Nations-Unies et ont appliqué les préférences tarifaires unilatérales et non discriminatoires pour les marchandises en provenance des pays en développement pour aider ces derniers à accroître leurs revenus d'exportation et ainsi stimuler leur croissance économique.

Le Canada a instauré sa propre version du tarif de préférence le 1^{er} juillet 1974, pour une période de 10 ans. Depuis le TPG a été reconduit à deux reprises en 1984 et en 1994. Le TPG du Canada s'adresse à plus de 180 pays et territoires en développement et s'applique à la plupart des produits et services visés par le tarif des douanes, à l'exception des produits agricoles soumis à la gestion de l'offre, du sucre raffiné, de la plupart des textiles, des vêtements et des chaussures. Les trois-quarts de ces produits sont admis au Canada en franchise de droit. Les taux de droits appliqués aux autres produits sont inférieurs à ceux assujettis au tarif des nations les plus favorisées.

En 1983, le Canada a mis en application le TPMD dans un effort international d'accorder un traitement tarifaire plus avantageux encore à l'égard des marchandises originaires des 48 pays comptant parmi les plus pauvres de la planète suivant la définition des Nations Unies, d'après des critères comme le revenu national, la santé et l'éducation.

Conformément à l'engagement qu'il a pris au sommet du G-8 en 2002, le Canada offre, depuis janvier 2003, l'accès en franchise de droit au terme du tarif pour les pays les moins développés à toutes les marchandises importées des pays les moins développés à l'exception des produits agricoles soumis à la gestion de l'offre, plus particulièrement le lait, la volaille et les œufs.

[English]

Mr. Chairman, I should now like to review the main reasons the GPT and the LDCT should be extended for a further period of 10 years.

To begin, extending these tariff programs will reaffirm the government's commitment to help improve the export capability and economic growth of developing and less developed countries — the main reason the tariffs were established in the first place. It should be noted that various studies by international organizations such as the International Monetary Fund and the World Bank, as well as the example of certain countries in Asia, support the principle that export expansion contributes to economic growth. As well, extending these programs will continue a long-standing international practice of providing preferential tariff treatment to goods from the world's poorer nations.

It is worth noting that all developed countries provide preferential access for goods from the developing world, and that some of them, including the United States, the European Union and Japan, have recently expanded their own tariff preferences program. At the same time, continuing these programs will send a positive message to beneficiary countries that view these programs as an important factor in their exporters' access to the Canadian market. A 10-year extension of these programs will help provide a predictable business environment to traders who use them, both in the developing world and in Canada.

This brings me to the benefits Canadians derive from these two programs, and in particular our domestic importers and consumers who benefit through lower-price finished goods or input costs. As a result of lower tariffs on goods from the developing world, Canadian consumers enjoy access to imported goods at competitive prices, and will continue to do so if these programs are extended. In addition, Canadian producers benefit from the reduced tariffs on inputs they import from the developing world and use in the production of goods in Canada, which ultimately increases the competitiveness of Canadian industry.

To emphasize the contribution these programs make to the Canadian economy, I should like to provide some statistics. In 2003, Canadian imports under the GPT and LDCT were valued at \$9.7 billion and accounted for close to 3 per cent of total Canadian imports. Using this figure, the increased duty costs that Canadian importers and consumers would have incurred had these programs not existed would have been almost \$273 million in 2003.

[Translation]

Mr. Chairman, this shows that these tariff programs contribute to the economic development of the beneficiary countries while also allowing Canadians to benefit.

[Traduction]

Monsieur le président, je vais maintenant décrire les principales raisons pour lesquelles il convient de prolonger de 10 ans de plus le tarif de préférence général, le TPG, ainsi que le tarif des pays les moins développés, le TPMD.

La prolongation de ces programmes de tarif réitérerait la volonté du gouvernement de contribuer à améliorer la capacité d'exportation et la croissance économique des pays en développement et des pays les moins développés, ce qui était la principale raison pour laquelle on a établi ces tarifs. Différentes études d'organisations internationales comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, de même que l'exemple de certains pays d'Asie, confirment que l'expansion des exportations contribue à la croissance économique. De plus, en prolongeant ces programmes, le Canada poursuivra une pratique internationale de longue date qui consiste à accorder un traitement tarifaire préférentiel aux produits provenant de pays pauvres.

Tous les pays développés donnent un accès préférentiel aux produits des pays en développement et certains d'entre eux, dont les États-Unis, l'Union européenne et le Japon, ont récemment élargi leurs programmes de tarifs préférentiels. En prolongeant ces programmes, nous communiquerons un message positif aux pays qui en bénéficient et qui considèrent ces programmes comme un facteur important favorisant l'accès de leurs exportateurs au marché canadien. En prolongeant de 10 ans ces programmes tarifaires, nous rendrons le contexte commercial plus prévisible pour les entreprises des pays en développement et du Canada.

Ces deux programmes sont avantageux, par ailleurs, pour les Canadiens, en particulier les importateurs et les consommateurs qui profitent de produits finis à moindre prix ou de faibles coûts de production. Grâce à l'application de tarifs réduits aux produits des pays en développement, les consommateurs canadiens ont accès à des produits importés à bon prix, et ils continueront à jouir de cet avantage si ces programmes sont prolongés. De plus, les producteurs canadiens bénéficient de tarifs réduits sur les intrants qu'ils importent des pays en développement pour produire des biens au Canada, ce qui, en bout de ligne, accroît la compétitivité de l'industrie canadienne.

Permettez-moi de vous donner quelques statistiques qui font ressortir la contribution de ces programmes à l'économie canadienne. En 2003, les importations canadiennes sous le régime du TPG et du TPMD s'élevaient à 9,7 milliards de dollars et représentaient à près de 3 p. 100 de toutes les importations canadiennes. En l'absence de ces programmes, les importateurs et les consommateurs canadiens auraient dû déboursier en 2003 presque 273 millions de dollars de plus en droits douaniers.

[Français]

Tout compte fait, monsieur le président, il est clair que ces programmes contribuent au développement économique des pays bénéficiaires tout en permettant aux Canadiens d'en profiter.

I would also add that the GPT and the LDCT are important programs through which Canada provides international development assistance, complementary to our traditional aid programs, to help poorer countries, a strong moral concern of Canadians.

As I mentioned earlier, the reasons that originally led to the establishment of preferential tariff programs — that they would encourage an increase in exports from developing and least developed countries and hence stimulate economic growth — remain today.

The economies of many developing countries have still to make great strides if their citizens are to attain acceptable income levels as evidenced by the fact that an estimated 1.2 billion people — one-fifth of the world's population — live on less than U.S. \$1 a day.

Bill C-21 constitutes one substantive measure Canada can take to continue to assist the developing world in achieving the goal of poverty reduction.

In considering this bill, I encourage Honourable Senators to keep in mind that: Bill C-21 will continue a long-standing international practice where Canada stands with all other major industrialized nations — the United States, Japan and the European Union — in supporting the developing world through preferential tariff programs.

Second, a 10-year extension of these programs is consistent with past practice, provides a predictable business environment to traders and reaffirms the government's long-term commitment to international development. While these programs' main intention is to assist developing and least developed countries' economic growth, Canadians also benefit from them through lower-priced imports.

Mr. Chairman, I should also mention that at the same time we are introducing these tariff measures, my colleague, the Minister of Industry, has announced some measures to assist the textile and apparel industry. These measures total some \$60 million over three years and are designed to ensure that our textile and apparel industry receives certain benefits.

We would be pleased to answer any questions you may have.

[English]

The Deputy Chairman: Thank you, minister. I just wanted to mention, we have a vote, senators, at 5:30 p.m., as you know. The bells will probably ring at 5:15 p.m. We do want to finish the witnesses today, as some are from out of town. Most people are probably busier than senators, so we will temporarily adjourn at 5:20 p.m., and then we will reconvene immediately after the vote and continue on.

J'aimerais aussi ajouter que les deux programmes, le TPG et le TPMD, sont d'importants programmes grâce auxquels le Canada offre une aide au développement international, en plus de ses programmes d'aide conventionnelle, bien sûr, afin d'appuyer les pays pauvres s'ils constituent une préoccupation morale importante pour les Canadiens.

Comme je viens de le mentionner, les motifs qui ont mené à l'établissement des programmes tarifaires préférentiels, à savoir qu'ils favoriseraient une augmentation des exportations en provenance des pays en développement et des pays les moins développés et stimuleraient ainsi leur croissance économique demeurent vrais de nos jours.

Un grand nombre de pays en développement ont encore de grands progrès à réaliser sur le plan économique pour que leurs citoyens atteignent des niveaux de revenus acceptables, comme le montre le fait qu'environ 1,2 milliards de personnes, soit le cinquième de la population mondiale, vivent avec moins de un dollars américains par jour.

Le projet de loi C-21 constitue une mesure de fond que le Canada peut adopter afin de continuer à aider les pays en développement atteints de l'objectif de réduction de la pauvreté.

Dans le cadre de l'examen de ce projet de loi, je vous encourage à tenir compte de ce qui suit: le projet de loi C-21 permettra de poursuivre une pratique internationale établie de longue date selon laquelle le Canada agit de concert avec tous les autres grands pays industrialisés, par exemple les États-Unis, le Japon et l'Union européenne, afin de soutenir les pays en développement au moyen de programmes tarifaires préférentiels.

Deuxièmement, la prolongation de ces programmes pour une période de dix ans est conforme aux pratiques antérieures et crée un environnement prévisible pour les commerçants et réaffirme l'engagement à long terme du gouvernement à l'égard du développement international. Bien que ces programmes soient d'abord conçus pour aider à la croissance économique des pays en développement et des pays développés, les Canadiens aussi en bénéficient à cause du faible coût des produits ainsi importés.

Monsieur le président, je dois aussi mentionner que parallèlement à l'introduction de ces mesures tarifaires, ma collègue la ministre de l'Industrie a annoncé des mesures pour aider l'industrie — autant l'industrie du vêtement que l'industrie du textile — soit des mesures globales d'environ 60 millions de dollars sur trois ans pour être certain que notre industrie de textile et du vêtement puisse en tirer certains bénéfices.

Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

[Traduction]

Le vice-président: Merci, monsieur le ministre. J'aimerais rappeler aux sénateurs que nous avons un vote à 17 h 30. Le timbre commencera sans doute à sonner vers 17 h 15. Nous voulons entendre tous les témoins aujourd'hui, car certains d'eux sont venus de l'extérieur. Comme la plupart des gens sont probablement plus occupés que les sénateurs, nous interrompons nos travaux à 17 h 20 pour les reprendre immédiatement après le vote.

We will do the clause-by-clause tomorrow. If we are finished early, that will be even better. We have the Canadian Apparel Federation, A & R Dress Company, and COMO Diffusion Inc. as well as the minister today.

Senator Angus: Minister, I note that you are quite in favour of these provisions. The 10-year extension is what it is about; there is no substantive change in the tariff, the rates or any aspect. It is just an extension, is that correct?

Mr. Paradis: Yes, it is just an extension. As you can see, the bill is a short bill. There are only two sections, and it basically renews it for 10 years.

Senator Angus: I am sure everything is okay, and I am always happy to see a happy minister.

Obviously, this is part of a foreign aid type of legislation, is it not? There are different ways to help developing countries and, as you say, to fight poverty in these areas. This is part of Canada's humane outreach to these countries. Is that correct?

Mr. Paradis: Yes. You will recall that we were at the Kananaskis Summit when we put Africa development on the list.

Senator Angus: Mr. Chrétien was very much in favour of this.

Mr. Paradis: We put Africa top of the list. It was announced in Kananaskis that for all those poor countries Canada would accept their goods and services free of tax, free of quotas — free of everything — to help build up an economy.

Senator Angus: I think that is very noble and honourable. It is difficult to argue. If I understood your comments correctly, this affects only 3 per cent of our total imports. Am I correct?

Mr. Paradis: Yes.

Senator Angus: In respect of our overall, although billions of dollars sounds like a big number, more than a billion dollars goes across our border with the United States every minute. Therefore, in the big picture, this is a small amount of goods or produce, is that right?

Mr. Paradis: Yes. It is 3 per cent of total Canadian imports, which is valued at \$9.7 billion.

Senator Angus: That was in 2003. I take it that the projections are along the same lines for this year?

Mr. Paradis: As a comparison, the exchange that we have with the United States is \$2 billion every day.

Nous procéderons à l'étude article par article demain. Si nous pouvions terminer tôt, cela serait encore mieux. Outre le ministre, nous recevons aujourd'hui les représentants de la Fédération canadienne du vêtement, d'A & R Dress Company et de COMO Diffusion Inc.

Le sénateur Angus: Monsieur le ministre, je vois que vous êtes très favorable à ces dispositions. Il ne s'agit que d'une prolongation de 10 ans du régime actuel; il n'y a pas de changement important aux tarifs, aux taux ou en quoi que soit d'autre. C'est simplement une prolongation, n'est-ce pas?

M. Paradis: En effet, le projet de loi est très court, comme vous voyez, il ne comporte que deux articles qui, essentiellement, renouvellent le programme pour 10 ans.

Le sénateur Angus: Je suis sûr que c'est une bonne idée et je suis toujours content de voir un ministre à la mine réjouie.

Ce projet de loi s'inscrit naturellement dans un contexte d'aide internationale, n'est-ce pas? Il y a différente façon d'aider les pays en développement et, comme vous dites, de combattre la pauvreté dans ces régions du monde. Cela fait partie de l'approche humanitaire du Canada envers ces pays, n'est-ce pas?

M. Paradis: Oui. Vous vous souviendrez que lors du Sommet de Kananaskis, nous avons souligné l'importance de favoriser le développement de l'Afrique.

Le sénateur Angus: M. Chrétien s'est fait le champion de cette cause.

M. Paradis: Nous avons décidé d'accorder la priorité à l'Afrique. Le gouvernement a annoncé à Kananaskis que le Canada accepterait les produits et les services de tous ces pays pauvres sans imposer de taxe ni de quota — sans imposer quoi que ce soit — pour les aider à bâtir leur économie.

Le sénateur Angus: C'était à mon avis une attitude très noble et honorable. Il sera difficile de s'y opposer. Si je vous ai bien compris, ces tarifs ne s'appliquent qu'à 3 p. 100 de l'ensemble de nos importations. Est-ce exact?

M. Paradis: Oui.

Le sénateur Angus: On peut penser que des milliards de dollars, c'est beaucoup d'argent, mais il faut se rappeler que nous exportons plus d'un milliard de dollars de produits aux États-Unis chaque minute. Alors, tout compte fait, il s'agit d'une petite quantité de biens ou de produits, n'est-ce pas?

M. Paradis: Oui. Cela représente 3 p. 100 de l'ensemble des importations au Canada, dont la valeur s'élève à 9,7 milliards de dollars.

Le sénateur Angus: Ce sont là les chiffres de 2003. Je suppose que les prévisions pour cette année sont assez semblables?

M. Paradis: Pour vous donner un ordre de grandeur, nos échanges commerciaux avec les États-Unis s'élèvent à deux milliards de dollars par jour.

Senator Angus: I have read all the materials and it seems that everyone that is coming here is in favour. However, we are always interested to be sure you have not had any opposition to this tariff. Have you or your officials received any opposition that we should know about?

Mr. Paradis: When we introduced it, we had been working closely with the apparel and textile industries to find ways to help. I mentioned it at the end of my presentation that Minister Robillard put up a \$60-million package that would be divided equally between apparels and textiles to help our Canadian industry. It is good too help others while we help ourselves as well.

Senator Angus: This is what I was getting at. I am aware of that industry. It is quite large in that same province where you and Minister Robillard are from as well as the province I am from. These people do not give anything away for nothing, so I wondered what the counterpart for the industry in Canada had to have them cooperate. That is at \$60 million.

Mr. Paradis: Yes, \$60 million over three years. That package was announced when we introduced another 10 years of the two programs.

Senator Angus: In consideration of that kind of subvention, they are not opposing this tariff.

Mr. Paradis: I expect you will be hearing from people in the industry. I think that they can express themselves.

Ms. Emmy Verdun, Director, International Trade Policy Division, Department of Finance: I would like to clarify that the GPT does not give preferences for textile and apparel inputs. It is only the Least Developed Country Tariff, the LDCT, which includes the 48 countries, so the larger program does not give any preferences to textiles and apparel.

Senator Angus: My point is that normally when the minister comes forward as enthusiastically as you have, he asks his officials what the pros and cons are and whether there has been any negative feedback. I thought the easiest way for me to find out were to ask you. Was there any opposition to this and if so what is the downside, if any?

Ms. Verdun: We have not heard any opposition from related stakeholders or industries. As Mr. Paradis indicated, there have been concerns expressed about the Least Developed Country Tariff by the textile and apparel industry and you will be hearing from them later on. Mr. Paradis explained the assistance package that has been announced recently.

Le sénateur Angus: J'ai lu tous les documents qu'on nous a remis et il semble que tous les témoins que nous avons entendus sont en faveur du projet de loi. Cependant, j'aimerais avoir l'assurance que personne ne s'oppose à ces tarifs. Y a-t-il des gens qui vous ont communiqué, à vous-même ou à vos fonctionnaires, leur opposition à ces mesures?

M. Paradis: Avant de présenter ce projet de loi, nous avons travaillé étroitement avec l'industrie du vêtement et du textile pour trouver des façons de leur venir en aide. Comme je l'ai dit à la fin de mon exposé, la ministre Robillard a mis au point une série de mesures dont la valeur s'élève à 60 millions de dollars pour aider l'industrie canadienne; et cette somme doit être divisée également entre le secteur du vêtement et le secteur du textile. Nous voulons aider les pays étrangers tout en aidant les gens d'ici.

Le sénateur Angus: Voilà où je voulais en venir. Je connais bien cette industrie, qui est assez importante dans la province dont vous-même et Mme Robillard êtes originaires, tout comme dans la mienne. Les gens d'affaires de cette industrie ne font généralement pas de cadeaux. Je me demande donc qu'est-ce que vous leur avez offert en échange pour gagner leur collaboration. Et ce sont ces 60 millions de dollars.

M. Paradis: Oui, 60 millions de dollars sur trois ans. Ce train de mesure a été annoncé au moment où nous avons proposé de prolonger les deux programmes pour une période de 10 ans.

Le sénateur Angus: Grâce à ces subventions, ils ne s'opposent pas à ces tarifs.

M. Paradis: Je pense que vous allez entendre le témoignage de représentants de l'industrie. Je leur laisse le soin d'exprimer eux-mêmes leur position.

Mme Emmy Verdun, directrice, Division de la politique commerciale, ministère des Finances: Je préciserais que le TPG n'accorde pas de tarif préférentiel aux textiles ni aux éléments de vêtements. C'est seulement le tarif des pays les moins développés, le TPMD, qui accorde ce genre de traitement aux 48 pays visés. Le programme plus vaste n'accorde pas de traitement préférentiel aux textiles ni aux vêtements.

Le sénateur Angus: En règle générale, lorsque le ministre se montre aussi enthousiaste au sujet d'une mesure, il demande à ses fonctionnaires de lui en expliquer le pour et le contre et de lui dire s'il y a eu des réactions défavorables. J'ai pensé que la façon la plus facile pour moi de savoir était de vous poser la question. Y a-t-il des opposants à ces tarifs et, si oui, quels arguments invoquent-ils?

Mme Verdun: Nous n'avons pas eu d'opposition de la part des groupes intéressés ni de l'industrie. Comme M. Paradis l'a signalé, les représentants de l'industrie du vêtement et du textile ont exprimé certaines préoccupations au sujet du tarif des pays les moins développés, et vous aurez l'occasion de les entendre. M. Paradis a expliqué la série de mesures qui a été annoncée récemment pour venir en aide à cette industrie.

Additionally, there is a safeguard mechanism that the industry could use if it felt that imports from the least developed countries were threatening the Canadian industry and today that mechanism has not been used. It is available but it has not yet been used.

Senator Angus: Are there any other negatives? When we do something like this, which is a little bit counter to our general philosophy of free trade, what exactly —

Ms. Verdun: This is free trade.

Senator Angus: This is freer trade. You usually know what the negatives are. I understand there are some in the textile industries. Are there any other negatives?

Ms. Verdun: Those are the only industries that have raised concerns with this program.

Senator Angus: Is there a debate or is this a “no-brainer”?

Mr. Paradis: I have not heard any kind of a debate there. The main concerns expressed were by the textile and apparel industry. There are many people working in those sectors in Canada, so that is why we have also put up separate programs from industry to help the industry there.

Senator Angus: Thank you very much.

[Translation]

Senator Massicotte: I would like to ask you two questions. This bill has been in place for 30 years, so why would we give preference to countries that are already very competitive compared to us, even if the amounts are not significant? What assurance can you offer that a full review of the entire customs and preferential tariff system will be carried out? And when will this happen?

Mr. Paradis: We are not the only country with this preferential tariff, there is also the United States, the European Union and many other countries. With respect to the first section on the GPT, the reason is that we want to help developing countries. Our objective at this point is to renew the tariffs under the two programs for ten years.

[English]

Do we have any kind of a revision that is scheduled about that?

Ms. Verdun: As Mr. Paradis said the plan is to renew the programs as they are now. The issue of looking at country coverage and product coverage is not been looked at now but it is something that could be done by the government at any time and that review would not require legislation.

The last time there was such a major review was after the conclusion of the Uruguay Round of WTO negotiations. It would certainly be a logical time to do such a review after the current round of WTO negotiations concludes. Initially, we thought that would happen in 2005, and that looks as if that may extend. The negotiations may be extended for some period, so if the

Il existe par ailleurs un mécanisme de sauvegarde auquel l'industrie pourrait recourir si elle jugeait que les importations en provenance des pays les moins développés menaçaient l'industrie au Canada. Jusqu'à maintenant, ce mécanisme n'a pas été utilisé, bien qu'il existe.

Le sénateur Angus: Y a-t-il d'autres arguments contre? Les mesures comme celles dont nous discutons aujourd'hui vont un peu à l'encontre de notre principe de favoriser le libre-échange. Au juste, qu'est-ce qui...

Mme Verdun: Il s'agit bien de libre-échange.

Le sénateur Angus: Nuance, il s'agit d'un échange plus libre. D'habitude, on connaît les désavantages que toute mesure comporte, et je crois comprendre qu'il y en a pour les industries du textile. Y en a-t-il d'autres?

Mme Verdun: Ce sont les seules industries qui ont exprimé des réserves face à ce programme.

Le sénateur Angus: Y a-t-il un débat ou est-ce que cela va de soi?

M. Paradis: Je n'ai pas eu connaissance d'un débat quelconque à ce sujet. Ce sont l'industrie du textile et du vêtement qui ont exprimé les principales réserves. Beaucoup de gens travaillent dans ces secteurs au Canada; c'est pourquoi nous avons aussi mis sur pied des programmes pour aider cette industrie.

Le sénateur Angus: Merci beaucoup.

[Français]

Le sénateur Massicotte: J'ai deux questions à vous poser. Ce projet de loi existe depuis 30 ans, alors pourquoi privilégier les pays qui sont très concurrentiels par rapport à nous même si le montant n'est pas important? Quelle assurance offrez-vous qu'une révision complète sera faite de tout le système de douane et de tarif préférentiel et quand cette révision aura-t-elle lieu?

M. Paradis: Nous ne sommes pas les seuls à avoir ce tarif préférentiel, il y a également les États-Unis, l'Union européenne et bien d'autres. En ce qui concerne la première section sur le tarif général préférentiel, la raison est que nous voulons aider les pays en développement. Notre but à cette étape-ci est de renouveler pour dix ans les tarifs pour les deux programmes.

[Traduction]

Est-ce qu'un examen quelconque est prévu à ce sujet?

Mme Verdun: Comme M. Paradis l'a dit, nous entendons renouveler les programmes actuels. Pour le moment, on n'examine pas quels pays ou quels produits sont couverts, mais le gouvernement pourrait le faire n'importe quand et un tel examen ne nécessiterait pas de mesure législative.

La dernière fois qu'un examen d'aussi grande envergure a eu lieu, c'était à la fin des négociations du Cycle d'Uruguay de l'OMC. Il serait logique de procéder à un tel examen après la fin du cycle actuel des négociations de l'OMC. Au début, nous pensions que cela se ferait en 2005, mais il semble que les négociations pourraient se prolonger pendant un certain temps. Si

government decides to review the country coverage and the product coverage, it can be done. We do not have anything scheduled now, but certainly the issue of some of the developing countries, that you have mentioned, has been raised as one of the things that would need to be looked at.

In respect of the programs as they now stand under the GPT, it is up to individual countries to decide which developing countries are eligible. There the WTO does not specify which must be eligible. Therefore, it would be up to the government to review that at some time to see if it is still satisfied with the list of countries that are covered.

Senator Massicotte: Therefore, while Europe and many developed parts of the world have adopted this program, I understand the inclusion of countries under the attached schedules is based on a country-by-country decision. Is that accurate?

Ms. Verdun: That is correct.

Senator Massicotte: Should Canada decide to remove a country from the list, there would be no international pressure to make the same list conform in all countries?

Ms. Verdun: It would not necessarily be the same list. However, you would to base a decision on some rational criteria. Otherwise, you could be challenged for having a discriminatory program. If, for example, you used criteria that looked at removing from the list some of the wealthier countries, based on some objective criteria, then that certainly is something that could be done. It could not be done on the basis of just the subjective decision; we do not like this country, we do like that country.

Senator Massicotte: When was last time we looked at the list and changed it?

Ms. Verdun: It was in the mid-1990s after the Uruguay round of WTO negotiations.

[Translation]

Mr. Paradis: Most of the poorest countries on the list are in Africa, but there are also some countries in other parts of the world, such as Bangladesh. This list is permanent, unless there are any changes.

Senator Massicotte: I have another question, which is not necessarily about the bill. Major Canadian cities, such as Montreal, have suffered job losses because of the significant changes to the customs subsidy program. What should we do to remain competitive? You mentioned a \$60-million subsidy. Is that enough? Have we achieved a fair balance in the textile and garment industry?

Mr. Paradis: Industry representatives will certainly be making a presentation to your committee soon. There is no doubt that the higher the subsidies, the better it is for the industry. However, the government's role is to ensure the jobs are permanent, while enabling the textile and garment industry to continue to move forward in our country.

le gouvernement décide de réexaminer quels pays et quels produits devraient être visés, il pourrait le faire. Nous n'avons rien au programme en ce moment, mais comme vous l'avez dit, le nom de certains pays en développement a été soulevé et il faudrait étudier la question.

Quant aux programmes qui existent actuellement relativement au TPG, il appartient à chaque pays de décider quels pays en développement ont droit aux tarifs préférentiels. L'OMC ne précise pas quels pays doivent être admissibles. Par conséquent, le gouvernement devra réexaminer un jour ou l'autre la liste des pays pouvant bénéficier d'un tarif préférentiel.

Le sénateur Massicotte: Si je vous ai bien compris, l'Europe et beaucoup de pays industrialisés ont adopté ce programme, mais chaque pays établi la liste des pays auxquels ces tarifs s'appliqueront. Est-ce exact?

Mme Verdun: Oui.

Le sénateur Massicotte: Si le Canada décidait de rayer un pays de la liste, il ne ferait pas l'objet de pressions internationales pour l'amener à adopter la même liste que tous les autres pays?

Mme Verdun: Ce ne serait pas nécessairement la même liste. Cependant, la décision doit reposer sur des critères rationnels. Autrement, on pourrait nous accuser de discrimination. Il serait cependant possible, en se fondant sur des critères objectifs, de retirer de la liste le nom de certains pays plus riches. On ne pourrait pas cependant le faire en vertu d'une décision subjective, en disant simplement que nous n'aimons pas un pays donné.

Le sénateur Massicotte: Quand a-t-on réexaminé ou modifié la liste pour la dernière fois?

Mme Verdun: C'était vers le milieu des années 90, après le Cycle d'Uruguay des négociations de l'OMC.

[Français]

M. Paradis: La plupart des pays les plus pauvres figurant sur la liste sont africains, mais il y a aussi des pays d'autres régions du globe, comme le Bangladesh. Cette liste est permanente à moins que ne surviennent des changements.

Le sénateur Massicotte: J'ai une autre question qui ne concerne pas nécessairement le projet de loi. Dans les grandes villes canadiennes, à Montréal, entre autres, des pertes d'emploi sont survenues à cause du programme de subvention des douanes qu'on a modifié considérablement. Que devrions-nous faire pour demeurer compétitif? Vous avez mentionné une subvention de 60 millions de dollars. Est-ce suffisant? Dans le secteur du textile et du vêtement avons-nous atteint un juste équilibre?

M. Paradis: L'industrie va certainement vous faire une présentation tantôt. C'est sûr que plus les subventions sont élevées, mieux s'en porte l'industrie. Cependant, le rôle du gouvernement est d'assurer la permanence des emplois tout en permettant que le secteur du textile autant que celui du vêtement continuent à progresser dans notre pays.

Simultaneously, it is important to help others. When I was responsible for the Africa portfolio, in a previous position, I visited several cotton-producing countries. During the Kananaskis meeting, the Government of Canada created a \$500-million fund for Africa. The plan was made public. One hundred million dollars will be directed to these countries to create partnerships between Canada and African countries. We are able to help these countries. We must strike a balance by keeping Canadian jobs, by maintaining a working industry, and at the same time strive to help others escape misery and poverty. In Africa, poverty continues to increase, and life expectancy continues to decrease. On all other continents, the opposite is true. I think that Canadians' generosity will allow us to make progress on these fronts, all the while protecting our own industry in Canada.

Senator Massicotte: If that is the case, why are there so many newspaper articles which talk about the loss of thousands of jobs in this sector? Reference is made to the quota which is about to expire, particularly in the United States and in Europe. We have a program, a strategy and we accept the results?

Mr. Paradis: We have quite a vibrant and progressive industry in this field. Once again, it is a matter of striking a balance between the concern to help others, the concern to provide reasonably priced products to Canadian consumers, and a concern to keep jobs in Canada. With the plan that has been put forward by Ms. Robillard, we are trying to strike a balance between these different objectives.

[English]

Senator Fitzpatrick: Minister, you noted that all developed countries provide preferential access. Is that similar to what we provide? You also indicated that the European Union, Japan and the United States have extended theirs. Is that extension also for 10 years?

Ms. Verdun: All developed countries have programs of this kind although they are not identical. For example, we spoke earlier about the country coverage, which is not identical. As well, the product coverage and the amount of preference given may be somewhat different.

Canada's preferential tariff programs, when compared with the programs of the United States or of the European Union, are not identical, although they compare well.

Senator Fitzpatrick: "They compare well" means that they are better or worse?

Ms. Verdun: I was speaking in terms of the generosity of the tariff programs.

Senator Fitzpatrick: Do these recent extensions for a 10-year period run concurrent to our program or are they for shorter periods of time?

Parallèlement à cela, il est important d'aider les autres. Lorsque je m'occupais du dossier de l'Afrique, dans des fonctions précédentes, j'ai visité plusieurs pays producteurs de coton. Lors de la rencontre de Kananaskis, le gouvernement du Canada a créé un fonds de 500 millions de dollars pour l'Afrique. Cela a été rendu public. Il y a 100 millions de dollars qui doivent viser ces pays pour créer des partenariats entre le Canada et les pays africains. On est capable de les aider. Il faut atteindre cet équilibre en gardant nos emplois, en gardant une industrie qui fonctionne et en même temps, il faut être capable d'aider les autres à se sortir de la misère. L'Afrique est le continent où la pauvreté ne cesse d'augmenter et l'espérance de vie de diminuer. Pour tous les autres continents, c'est le contraire qui se produit. Je pense que la générosité des Canadiens fait aussi en sorte qu'on puisse avancer sur ces terrains tout en protégeant notre industrie canadienne.

Le sénateur Massicotte: Si c'est le cas, pourquoi voit-on autant d'articles dans les journaux mentionnant qu'on perd des milliers d'emplois dans ce secteur? On parle du quota qui vient à expiration bientôt, surtout aux États-Unis et en Europe. On a un programme, une stratégie et on accepte les résultats?

M. Paradis: On a une industrie assez vivante, assez progressiste dans le domaine. Encore une fois, c'est toujours une question d'équilibre entre le souci d'aider les autres, celui d'avoir des produits pour les consommateurs canadiens à un prix raisonnable et celui de conserver les emplois au Canada. Dans ce sens, avec le plan mis sur la table par Mme Robillard, on essaie d'atteindre un équilibre entre ces différents objectifs.

[Traduction]

Le sénateur Fitzpatrick: Monsieur le ministre, vous avez signalé que tous les pays développés donnaient un accès préférentiel à certains pays. Leurs mesures sont-elles semblables aux nôtres? Vous avez également dit que l'Union européenne, le Japon et les États-Unis avaient prolongé leurs programmes tarifaires préférentiels. L'ont-ils également fait pour 10 ans?

Mme Verdun: Tous les pays développés ont instauré des programmes de ce genre, bien qu'ils ne soient pas identiques au nôtre. Par exemple, la liste des pays bénéficiaires dont nous avons parlé n'est pas uniforme. De plus, les produits et les quantités visés par les tarifs préférentiels peuvent varier quelque peu.

Si on compare les programmes de tarifs préférentiels du Canada à ceux des États-Unis ou des pays de l'Union européenne, on voit qu'ils sont différents, mais comparables.

Le sénateur Fitzpatrick: Qu'entendez-vous par «comparables la comparaison»? Sont-ils meilleurs ou pires que les programmes d'autres pays?

Mme Verdun: Je faisais allusion à la générosité des programmes tarifaires.

Le sénateur Fitzpatrick: Ces prolongations de 10 ans qui ont été accordées récemment par d'autres pays coïncident-elles avec les périodes visées par notre programme ou viendront-elles à échéance plus tôt?

Ms. Verdun: The other industrialized countries have a similar approach to extensions in that they are for five or ten years. All of the industrialized countries have such programs in place.

Senator Fitzpatrick: How many industrialized countries would be in this category?

Ms. Verdun: All industrialized countries have extensions.

Senator Fitzpatrick: How many?

Ms. Verdun: The European Union, the United States, Japan, Australia, New Zealand.

Mr. Patrick Halley, Senior Economist, International Trade Policy Division, Department of Finance: I can finish the list: Norway and Switzerland are not members of the European Union, as well as some other countries, but they have similar programs.

Senator Fitzpatrick: Do you have any idea of the total value of this preference to these other developed countries? We indicate the 3 per cent figure for us but do we have any idea of the magnitude of what this assistance is?

Mr. Paradis: Do you mean for the other countries?

Senator Fitzpatrick: Yes, for countries to the undeveloped countries.

Ms. Verdun: We do not have the number but we could try to obtain that information for you.

Senator Fitzpatrick: It is an interesting point.

The Deputy Chairman: We are giving certain countries a competitive advantage over other countries by cutting or eliminating the tariff and giving certain countries preferential access to our market over other countries.

Mr. Paradis: Yes.

The Deputy Chairman: I am interested in the numbers or the products that are excluded from this. For example, footwear, marketing board products, apparel and textiles and others are excluded. What was the reason for excluding these products over others such as beef, bread or wine, for example?

Mr. Paradis: We have to distinguish between the two programs. First, the GPT covers the General Preferential Tariffs for most products but, as I mentioned, excludes dairy, poultry, eggs and those kinds of products.

The Deputy Chairman: Does the GPT also exclude footwear and textiles?

Mr. Paradis: It excludes refined sugars and most textiles, apparels and footwear.

The Deputy Chairman: What does the other bill exclude?

Mr. Paradis: The other bill excludes milk, chicken and eggs.

Mme Verdun: Les autres pays industrialisés ont une approche semblable, car ils ont prolongé les programmes pour cinq ou dix ans. Tous les pays industrialisés se sont dotés de tels programmes.

Le sénateur Fitzpatrick: Combien de pays industrialisés entrent dans cette catégorie?

Mme Verdun: Tous les pays industrialisés ont accordé des prolongations.

Le sénateur Fitzpatrick: Combien?

Mme Verdun: Les pays de l'Union européenne, les États-Unis, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

M. Patrick Halley, économiste principal, Division de la politique commerciale, ministère des Finances: Permettez-moi de compléter la liste: la Norvège et la Suisse ne sont pas membres de l'Union européenne, tout comme d'autres pays, mais ont des programmes semblables.

Le sénateur Fitzpatrick: Connaissez-vous la valeur totale des produits exportés vers des pays développés qui bénéficient de ce traitement préférentiel? On a dit que c'était 3 p. 100 des exportations dans notre cas, mais peut-on nous donner un ordre de grandeur quant à la valeur de cette aide?

M. Paradis: Vous voulez dire dans les autres pays?

Le sénateur Fitzpatrick: Oui, les pays qui accordent ces tarifs préférentiels aux pays sous-développés.

Mme Verdun: Nous n'avons pas ce renseignement, mais nous pourrions essayer de l'obtenir pour vous.

Le sénateur Fitzpatrick: C'est un point intéressant.

Le vice-président: Nous avantageons certains pays sur le plan de la concurrence par rapport à d'autres en réduisant ou en supprimant les tarifs et en accordant à certains pays un accès préférentiel à notre marché.

M. Paradis: Oui.

Le vice-président: J'aimerais savoir quels produits ou quelles quantités de produits sont exclus. Par exemple, les chaussures, les produits réglementés par des offices de commercialisation, les vêtements, les textiles et d'autres produits sont exclus. Pourquoi avoir exclu ces produits plutôt que d'autres comme le boeuf, le pain ou le vin, par exemple?

M. Paradis: Il faut distinguer les deux programmes. Premièrement, le tarif de préférence général ou TPG s'applique à la plupart des produits, à l'exception des produits laitiers, de la volaille, des oeufs et d'autres produits de ce genre comme je l'ai mentionné précédemment.

Le vice-président: Le TPG exclut-il aussi les chaussures et les textiles?

M. Paradis: Il exclut le sucre raffiné et la plupart des textiles, des vêtements et des chaussures.

Le vice-président: Qu'est-ce que l'autre programme exclut?

M. Paradis: Il exclut le lait, le poulet et les oeufs.

The Deputy Chairman: Those are Marketing Board products?

Mr. Paradis: Yes.

The Deputy Chairman: It does not exclude textiles.

Mr. Paradis: That is correct.

The Deputy Chairman: This is the bill for the poor countries.

Mr. Paradis: It is for the 48 poorer countries.

The Deputy Chairman: Those countries may have trouble making shoes.

Mr. Paradis: I would say that most of them are in Africa.

The Deputy Chairman: Where are most of the excluded Canadian products located? What part of the country are they from? Are they mostly from Ontario or Quebec? We do not have too many marketing boards in Saskatchewan.

Mr. Paradis: Marketing boards for milk are biggest in Quebec and Ontario.

The Deputy Chairman: It is a matter of supply management. Where are most of the textiles located in Canada?

Mr. Paradis: Quebec is very important for textiles, as is Ontario.

The Deputy Chairman: Where would footwear be biggest?

Mr. Paradis: I do not know.

Ms. Verdun: There is not a great deal of footwear production in Canada but I believe most of it would be in Ontario and Quebec.

The Deputy Chairman: Why were these particular products protected as opposed to other products?

Ms. Verdun: The domestic tariff on those products is like the tariff that applies to imports from other countries, for example from Europe. The products mentioned are the ones for which the most favoured nation, MFN, tariff is also higher. That is because the domestic producers in this country have requested that they continue to receive tariff protection from imports, particularly from countries where the wage rates are a great deal lower than Canada's wage rates.

The Deputy Chairman: Would not everyone want that?

Ms. Verdun: No. Some sectors are quite willing and able to compete, partly because labour rates, for example, are not an important factor in their production. It may be because in negotiating either bilaterally or multilaterally, we have reduced Canadian tariffs in return for market access to those other markets.

Le vice-président: S'agit-il des produits réglementés par des offices de commercialisation?

M. Paradis: Effectivement.

Le vice-président: Les textiles ne sont pas exclus.

M. Paradis: C'est exact.

Le vice-président: C'est le programme qui s'applique aux pays pauvres.

M. Paradis: Cela s'applique aux 48 pays les plus pauvres.

Le vice-président: Dans ces pays-là, il peut être difficile de fabriquer des chaussures.

M. Paradis: Je pense que la plupart de ces pays sont en Afrique.

Le vice-président: Où au Canada sont fabriqués la plupart des produits exclus? Dans quelles régions du pays? Est-ce dans la plupart des cas en Ontario ou au Québec? Il n'y a pas beaucoup d'offices de commercialisation en Saskatchewan.

M. Paradis: C'est au Québec et en Ontario que les offices de commercialisation du lait sont les plus importants.

Le vice-président: C'est une question de gestion de l'offre. Où se concentre l'industrie du textile au Canada?

M. Paradis: Le Québec est un centre important, comme l'Ontario.

Le vice-président: Où se concentre la chaussure?

M. Paradis: Je ne sais pas.

Mme Verdun: L'industrie de la chaussure est assez peu importante au Canada, mais je crois que l'essentiel de la production se trouverait en Ontario et au Québec.

Le vice-président: Pourquoi ces produits sont-ils protégés, contrairement aux autres?

Mme Verdun: Le tarif intérieur de ces produits est similaire au tarif qui s'applique aux importations en provenance d'autres pays, comme l'Europe. Les produits mentionnés sont aussi ceux pour lesquels le taux de droit de la nation la plus favorisée, le taux NPF, est le plus élevé. Les producteurs canadiens ont en effet demandé le maintien de la protection tarifaire sur les importations, notamment des pays où les salaires sont bien inférieurs à ceux du Canada.

Le vice-président: N'est-ce pas une protection que chacun souhaiterait avoir?

Mme Verdun: Non. Il existe des secteurs qui sont tout à fait capables d'entrer en concurrence et prêts à le faire, en partie parce que les coûts de main-d'oeuvre ne constituent pas un facteur important de leur production. Des fois, c'est aussi parce que les négociations bilatérales ou multilatérales ont abouti à une réduction des tarifs canadiens en échange d'un accès aux marchés de certains pays.

In many sectors in Canada — auto manufacturing is a good example — most of our trade is with the United States. Most of the trade is under the NAFTA and most of it is at a zero rate of tariff. You have to look at the whole of the trade and production pictures.

The Deputy Chairman: I am not a trade expert like Senator Kelleher and others at this table. However, was there not a conference last year where the poorest nations — many of which would be on this list — expressed concern that they did not have access to our markets? In other words, we are trying to help them but we are not trying to help them, because we are excluding them from our market by the protection of products that are supply managed. Was not that a big issue at the last GATT rounds?

Ms. Verdun: You are talking about the current WTO.

The Deputy Chairman: Yes, on agriculture, which is very dear to my heart, as I come from Saskatchewan.

Ms. Verdun: Certainly agriculture is one of the key issues currently under negotiation in the WTO. The issues with respect to agriculture go much beyond simple tariff rates. One of the biggest stumbling blocks in the agriculture negotiations has been the issue of subsidies, both for domestic production and for exports. That is the big issue.

With the Least Developed Country Tariff, Canada has removed all tariffs except for those supply-managed goods that we have talked about. For developing countries in general, one of the big hurdles in trying to get access to a market like Canada's is not just the tariffs but in fact meeting the health and sanitary standards.

The Deputy Chairman: That would include footwear and textiles?

Ms. Verdun: We do import quite a bit of agricultural products from the developing countries, but they tend to be products such as coffee and cocoa, and tropical fruits, for example, which grow in those countries and for which they are able to meet the sanitary and health standards. For things such as milk and fresh meat, the standards are much higher, and that is more of a problem than the tariff.

The Deputy Chairman: That is why beef is not on this list?

Ms. Verdun: Yes. They have to meet the health and sanitary standards.

The Deputy Chairman: I did not mean to be argumentative. I just noticed it. It is so conveniently located geographically where preferential rates apply to products over the rest of the country. Perhaps that might be part of our review the next time we deal with this issue.

Senator Kelleher: I would like to make a few comments.

Il y a bien des secteurs, au Canada, l'automobile par exemple, où l'essentiel des échanges s'effectue avec les États-Unis. L'essentiel de ce commerce relève de l'ALENA et fonctionne avec un taux de droit nul. Il faut donc envisager l'ensemble de la situation en matière de commerce et de production.

Le vice-président: Je ne suis pas un expert des échanges, comme le sénateur Kelleher ou d'autres présents ici. Toutefois, n'y a-t-il pas eu une conférence, l'an dernier, où les pays les plus pauvres — dont beaucoup figureraient sur la liste en question — se sont plaints de ne pas avoir accès à nos marchés? En d'autres termes, nous nous efforçons de les aider, mais seulement jusqu'à un certain point, parce qu'on les prive de l'accès à notre marché en protégeant les produits qui sont soumis à la gestion de l'offre. N'est-ce pas une question sur laquelle a porté une bonne partie des discussions, lors des dernières rondes du GATT?

Mme Verdun: Vous parlez de l'actuel OMC.

Le vice-président: Oui, au sujet de l'agriculture, qui me tient beaucoup à coeur, vu que je viens de la Saskatchewan.

Mme Verdun: L'agriculture constitue nul doute une des questions clés faisant actuellement l'objet des négociations au de l'OMC. Mais c'est un domaine où les tarifs constituent une infime partie du problème. La véritable pierre d'achoppement des négociations sur l'agriculture est la question des subventions à la production intérieure et à l'exportation. C'est le problème majeur.

Dans le cas du tarif des pays les moins développés, le Canada a éliminé tous les tarifs sauf ceux portant sur les biens soumis à la gestion de l'offre, dont nous avons déjà parlés. Dans ce cas, le respect des normes sanitaires constitue, pour la plupart des pays en voie de développement qui veulent accéder à un marché comme le nôtre, un plus grand obstacle que les tarifs.

Le vice-président: Cela inclut-il la chaussure et le textile?

Mme Verdun: Nous importons en fait beaucoup de produits agricoles en provenance de pays en voie de développement, mais il s'agit généralement de produits comme le café, le cacao ou les fruits tropicaux, produits qui poussent dans ces pays et qui respectent les normes sanitaires. Quand il s'agit de lait et de viande fraîche, par contre, les normes sont beaucoup plus contraignantes. Le problème tient plutôt à cela qu'aux tarifs.

Le vice-président: Est-ce pour cela que le boeuf ne figure pas sur la liste?

Mme Verdun: Oui. Il faut qu'il respecte les normes sanitaires.

Le vice-président: Je n'essayais pas de soulever un débat. C'est juste quelque chose que j'ai remarqué. L'emplacement géographique est tellement pratique, là où des tarifs préférentiels s'appliquent à des produits, par rapport au reste du pays. Je pense que c'est quelque chose que nous devrions examiner, la prochaine fois que nous nous pencherons sur la question.

Le sénateur Kelleher: J'ai quelques observations à présenter.

As a former trade minister, I am somewhat acquainted with tariffs and what this is attempting to achieve. I think this is good legislation. This is something we have been trying to do for a long time. For example, Canada and the United States entered into a special type of treaty known as the CARICOM Treaty with the Caribbean countries. We reduced tariffs on all goods imported from those countries. It affects over 90 per cent of the countries there. We were trying to encourage people to set up some form of a secondary industry.

There is another benefit to this. The biggest complaint we hear from these least developed countries is, "You want us to buy goods from you, but we do not have any money because you put tariffs on all the goods we produce. We have nothing to sell, and therefore we have no money with which to buy anything from you."

This is not exactly all wondrous and charitable on our side. We are looking to derive a benefit from this as well. From what I can see, the program has been well managed. It is something that Canada has been trying to do to help less developed countries.

This type of legislation cuts across all political lines. It is not a political thing; it is an economic thing. I am personally happy to support it. If I thought there had been a lot of skulduggery going on with this program, I would be the first to raise the alarm, but there has not. This is something that we must do. God knows we do not do very much in this area of the world.

We keep out milk, chicken and eggs mainly because those countries cannot meet our health and safety standards. Therefore, we are dealing primarily with textiles, which is a pretty simple thing to regulate.

This is good legislation and I recommend that we approve it.

Senator Harb: I have questions about the tariff rate on these programs under the WTO schedule. What would the rate be for January 1, 2005?

Ms. Verdun: Are you referring to the removal of the quotas as of January 1?

Senator Harb: Yes.

Ms. Verdun: The quotas currently in place on textiles and apparel will come off as of January 1, 2005. That applies to all WTO countries because it was negotiated as part of the last round of negotiations. That applies not only to Canada but to all the other countries as well, and that is completely apart from this program. It is something to which we agreed.

Senator Harb: If we were to compare the current rate, what we are offering to these developing countries versus others? What would the differential be in terms of rate?

Ms. Verdun: It varies to a certain extent by product. As I said, for the LDCT, apart from the supply-managed good, the rate is zero. For the GPT, which applies to the other developing

J'ai été ministre du Commerce, si bien que j'ai une certaine familiarité avec les tarifs et les objectifs recherchés. J'estime que c'est une bonne mesure législative. C'est quelque chose que nous nous efforçons de faire depuis longtemps. Par exemple, le Canada et les États-Unis ont conclu un traité spécial, le Traité du CARICOM, avec les pays des Caraïbes. Nous avons diminué les tarifs sur tous les biens en provenance de ces pays. Cela touche plus de 90 p. 100 des pays de cette zone. C'était un effort pour y encourager la création d'une certaine industrie secondaire.

L'approche présente d'autres avantages. En effet, il y a une plainte que formulent souvent ces pays les moins développés: «Vous voulez que nous achetions vos produits, mais nous n'avons pas d'argent, à cause des tarifs que vous imposez sur les biens que nous produisons. Nous n'avons rien à vendre, donc nous n'avons pas d'argent avec quoi acheter vos produits à vous».

Et nous n'agissons pas non plus par pure bonté d'âme. Nous espérons retirer des bénéfices de l'opération. À ce que je peux voir, le programme est bien géré. Et l'aide aux pays moins développés s'inscrit dans la ligne de la politique traditionnelle du Canada.

Une mesure législative de ce type n'est pas une initiative politique; c'est une initiative économique, non partisane. Personnellement, je suis heureux de l'appuyer. Si on avait profité du programme pour jouer toutes sortes d'entourloupettes, je serais le premier à le signaler; mais ce n'est pas le cas. C'est une mesure que nous devons adopter, pour une fois qu'on a l'occasion de faire quelque chose dans cette partie du globe.

Le lait, le poulet et les oeufs sont exclus essentiellement parce que les pays en question ne peuvent respecter nos normes sanitaires. Nous visons donc essentiellement le textile, un secteur relativement aisé à réglementer.

C'est une bonne mesure législative et je recommande que nous l'approuvions.

Le sénateur Harb: J'ai des questions sur le taux tarifaire s'appliquant à ces programmes au titre de l'annexe de l'OMC. Quel serait le taux à compter du 1^{er} janvier 2005?

Mme Verdun: Est-ce que vous parlez de l'élimination des quotas à compter du 1^{er} janvier?

Le sénateur Harb: Oui.

Mme Verdun: Effectivement, les quotas qui existent actuellement sur le textile et le vêtement seront éliminés le 1^{er} janvier 2005. Cela s'applique à tous les pays de l'OMC, à la suite d'un accord conclu lors de la dernière ronde de négociations. Le Canada n'est donc pas le seul à être frappé et c'est quelque chose de complètement distinct du programme dont nous parlons. C'est un accord des pays membres de l'OMC.

Le sénateur Harb: Si on effectue une comparaison de nos tarifs actuels, quel type de préférence accordons-nous exactement à ces pays en voie de développement? Quelle est la différence entre le tarif qui leur est appliqué et celui qui est appliqué aux autres?

Mme Verdun: Cela varie jusqu'à un certain point selon le produit. Pour le TPMD, comme je l'ai dit, sauf pour les biens soumis à la gestion de l'offre, le taux est de zéro. Pour le TPG, qui

countries, for three quarters it is zero and for the remaining the preference is roughly half. Therefore, the average rate for the remaining quarter for goods coming in on those imports would be 2.8 per cent. If the goods are not under that program, it is 1.3 per cent, so it is roughly a 50 per cent preference. However, that really depends on the good. If the trade pattern were to change, you might see a different pattern in the preference.

Senator Harb: In any event, we are not talking big numbers here. We are talking about less than 3 per cent of our trade. In terms of the actual figures, it will not shake the economy backward or forward.

Since we introduced the measures in January concerning the least developed countries, have we compiled any statistics to find out how much trade we received from those countries? Has that helped them to sell more goods in Canada? Do we have any figures on that?

Mr. Paradis: I do not know if we have. I would like to add that after we announced this we had meetings with leaders in various African countries. They were not aware of this so we had to publicize our decision so that the least developed countries would be aware that we are accepting their goods and services with no duties or taxes.

Ms. Verdun: In 2002, the imports under the LDCT program were \$170 million, and in 2003 they went up to \$408 million.

Senator Harb: What about in 2004?

Ms. Verdun: I do not think we have the first quarter data yet.

Senator Harb: That is where you really can measure. The previous year they would have set their quota with their suppliers and had the channel distribution and capacity issues, so we would not be able to measure the impact, in a sense.

Ms. Verdun: We have been tracking what is happening in textiles and apparel. We have found that the rate of increase has been fairly high, but on a very small base.

Senator Harb: We will hear later on from the industry representatives telling us that some element of what we are doing is pretty good. However they may find difficulties with some other elements. Some of them will suggest that we apply the measures in a systematic way because they do not want to be put at a disadvantage. For example, a country who may buy materials from country A, bring them into Canada, put value-added on them and sell them to the Americans, must pay tax on the raw materials they bring in. If that very same raw material were to go to country B or C and one of those least developed countries, they do not pay tax on it. They have the value-added in the least developed countries and then they bring it to Canada or elsewhere for that matter, therefore putting our manufacturers at a disadvantage.

s'applique aux autres pays en voie de développement, le taux préférentiel est de zéro pour les trois quarts et d'environ la moitié pour le reste. Le taux moyen appliqué au dernier quart des biens ainsi importés serait donc de 2,8 p. 100. Les biens ne relevant pas de ce programme sont frappés d'un tarif de 1,3 p. 100, si bien que l'avantage est d'environ 50 p. 100. Mais cela dépend vraiment du produit. Et si les échanges commerciaux évoluent, il est possible que nous constatons une tendance différente dans la préférence.

Le sénateur Harb: Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas de chiffres majeurs. Cela concerne environ moins de 3 p. 100 de nos échanges. Dans la pratique, ce ne sont pas des montants susceptibles de faire trembler notre économie.

Depuis l'introduction des mesures pour les pays les moins développés, en janvier, a-t-on établi des statistiques sur le commerce effectué avec ces pays? Ont-ils pu vendre plus de produits au Canada? Avons-nous des chiffres?

M. Paradis: Je ne sais pas si nous en avons. Peut-être devrais-je ajouter que, après l'annonce de la mesure, nous nous sommes entretenus avec divers dirigeants de pays africains. Ils n'avaient pas été informés de notre décision; nous avons donc dû sensibiliser les pays les moins développés au fait que nous acceptons leurs biens et leurs services sans taxes ni droits.

Mme Verdun: En 2002, les importations au titre du programme du TPMD s'élevaient à 170 millions de dollars. En 2003, elles atteignaient 408 millions de dollars.

Le sénateur Harb: Qu'en est-il pour 2004?

Mme Verdun: Je ne crois pas qu'on ait des chiffres pour le premier trimestre, pour le moment.

Le sénateur Harb: C'est là surtout que la différence va se faire sentir, parce que, l'année d'avant, ils devaient avoir établi leur quota avec leurs fournisseurs et les questions de capacité et de canaux de distribution. Bref, les répercussions n'étaient alors pas encore mesurables.

Mme Verdun: Nous surveillons ce qui se passe dans le textile et le vêtement. Nous constatons que le taux d'augmentation a été relativement élevé, mais la base est très minime.

Le sénateur Harb: Nous entendrons plus tard des représentants de l'industrie nous dire que certains éléments des mesures fonctionnent assez bien. Par contre, il y en a d'autres où ils peuvent voir des problèmes. Certains suggéreront que nous appliquions les mesures de façon systématique, parce qu'ils ne veulent pas se retrouver désavantagés. Par exemple, un pays qui achèterait des matériaux en provenance d'un pays A, les introduirait au Canada, y ajouterait de la valeur et les vendrait aux Américains doit payer des taxes sur les matériaux bruts importés. Par contre, si ces mêmes matériaux bruts allaient à un pays B ou C et à un de ces pays les moins développés, ils ne seraient pas taxés. Ils ajoutent donc de la valeur dans les pays les moins développés, puis importent le tout au Canada, ou ailleurs, ce qui désavantage nos fabricants.

Is that why you have put the adjustment measures in place in regard to trying to help them out, to upset that type of thing?

Mr. Paradis: We have to work on what we call the rules of origin also. I will give you a few more figures about the least developed countries. In 2003, Bangladesh accounted for about 75 per cent off all the imports. Cambodia accounted for 18 per cent and Haiti for 2.1 per cent. What we did for the least developed countries in Kananaskis, for example, does not yet show in the figures. There is a lot of work to raise awareness that we are open to their products.

Apparel was the main import under the LDCT with 91 per cent; textiles had 6.1 per cent, and some other products had smaller amounts. We still have work to do if we want to help those countries, especially in Africa, as I mentioned.

Senator Harb: The chair raised the question about cultural products. In fact, with the process of cultural product there is no problem; they can bring them in. I do not think there is any impediment on least developed countries bringing in that type of product. I think we are only dealing with eggs, chicken and dairy products, correct?

Mr. Paradis: Yes.

[Translation]

Senator Chaput: My question is a follow-up to the question asked by my colleague Senator Harb. The fact is that Canada has a duty to help developing countries. However, here in Canada, some people, children and single-parent families, live in poverty. Often, these families and these people run small businesses, sometimes right out of their own homes.

Is there some method that would allow us to analyze the effects of assistance given to developing countries on less-privileged Canadians?

While encouraging development in these countries, we must also continue to support our own country's economy. Otherwise, the day will come when we can no longer provide such generous assistance to these poor countries.

Do you have some sort of monitoring system in place to reconcile these two priorities?

Mr. Paradis: What is important is to ensure a balance between consumer prices, Canadian jobs and assistance given to less-developed countries. We must balance these three factors.

With this in mind, I had the opportunity to visit some clothing manufacturers and I noticed that workers, who come from different communities, were unionized. This observation was comforting, as there is a common impression that factory workers in large corporations are often not well treated.

Est-ce la raison pour laquelle vous avez établi les mesures d'ajustement, quand il s'agit de les aider, pour essayer de saper ce type d'approche?

M. Paradis: Il faut aussi qu'on réfléchisse à la question des règles d'origine. Je vous donnerai encore quelques chiffres sur les moins développés. En 2003, le Bangladesh représentait environ 75 p. 100 de toutes les importations. Le Cambodge comptait pour 18 p. 100 et Haïti, pour 2,1 p. 100. Les mesures adoptées en faveur des pays les moins développés, à Kananaskis, par exemple, ne se traduisent pas encore dans les chiffres. Il faut beaucoup travailler à sensibiliser ces pays au fait que nous sommes ouverts à leurs produits.

Le vêtement est l'importation principale au titre du TPMD, avec 91 p. 100, contre 6,1 p. 100 pour le textile, et les chiffres sont nettement moins importants pour d'autres produits. Comme je l'ai dit, nous avons encore du pain sur la planche si nous tenons à aider ces pays, notamment en Afrique.

Le sénateur Harb: Le président a soulevé la question des produits culturels. En fait, avec la transformation des produits culturels, il n'y a pas de problème; ils peuvent les importer. Je crois qu'il n'y a aucun obstacle à ce que les pays les moins développés, exportent chez nous ce type de produits. Je pense qu'on vise seulement les oeufs, le poulet et les produits laitiers. Est-ce exact?

M. Paradis: Oui.

[Français]

Le sénateur Chaput: Ma question fait suite à celle de mon collègue le sénateur Harb. Il n'y a aucun doute que le Canada a le devoir d'appuyer les pays en voie de développement. Nous savons cependant qu'au Canada certaines personnes, des enfants et des familles monoparentales vivent dans un état de pauvreté. Souvent, ces familles et ces personnes opèrent des petits commerces, parfois de leur domicile.

Existe-t-il une méthode par laquelle on pourrait analyser les effets de cette aide aux pays en voie de développement sur notre clientèle moins favorisée au Canada?

En assurant le développement de ces pays, nous devons également continuer d'encourager l'économie au sein de notre propre pays. Sinon, viendra un jour où on ne sera peut-être plus en mesure d'apporter une aide aussi généreuse à ces pays défavorisés.

Avez-vous un système de vérification en place pour concilier les deux priorités?

M. Paradis: Ce qui est important est d'assurer l'équilibre entre le coût au consommateur, les emplois d'ici et l'aide apportée aux pays moins développés. Il y a donc trois facteurs dans l'équilibre.

Dans cet esprit, j'ai eu l'occasion de visiter des manufactures de vêtements et j'ai constaté que les travailleurs, venant de communautés diverses, étaient syndiqués. Cette constatation m'a réconforté sur la perception fréquente que les travailleurs manufacturiers au sein de grosses entreprises sont souvent traités avec peu de soin.

We must find a way to ensure that Canadian consumers get the best prices possible and, at the same time, help developing countries. This gave rise to the two tariff programs as well as a program unveiled by Industry Canada to provide relief to the textile and clothing sector.

However, I do not think we have specific data on the level of poverty and its correlation to the level of imports.

Senator Chaput: So there are not any statistics on the loss of jobs for subcontractors in Canada, for small businesses, since the implementation of this assistance program?

Mr. Paradis: When we opened our doors to less-developed countries — let us take the example of imports from Bangladesh — Canadian industry voiced some concerns with respect to the fact that the more inexpensive products we import, the more difficult it is to sustain employment, sales, and production in Canada. This is another reason why we have to get involved.

When we introduce tariffs on the one hand, we must, on the other hand, create assistance programs. One wonders, are these programs generous enough? Nonetheless, alongside this tariff policy, the \$16-million assistance program for the clothing and textile industry, which is to be implemented over a period of three years, is certainly a step in the right direction to help these two sectors of our industry.

[English]

The Deputy Chairman: This assistance is the \$60-million program you talked about?

Mr. Paradis: Yes.

The Deputy Chairman: Is this directly related to these two programs or is it related to other programs?

Mr. Paradis: It is about half and half. It is related to our Canadian industry. It will be about 50-50 for the apparel and textile industries, respectively.

For the apparel industry, this money should be used to reduce some tariffs when they import textiles from other countries. It is a continuation of a previous program for the textile industry, which had a certain amount previously. I do not remember the exact amount.

This includes \$26.7 million for a textile production efficiency initiative, \$6.5 million under the existing Canadian apparel and textile industry programs, and a tariff reduction with an approximate value of \$26.7 million to the apparel industry over the next three years. It is about half and half between the two industries.

The Deputy Chairman: Do they get money for importing raw products? If they are importing linens and paying a tariff on it, do they get a subsidy to decrease the amount? How does that work? How do they get the cash?

Il suffit donc de trouver une façon de permettre à nos consommateurs d'obtenir les meilleurs prix possibles et, à la fois, venir en aide aux pays en voie de développement. Cela nous a menés aux deux programmes tarifaires et au programme annoncé par Industrie Canada destiné à venir en aide aux secteurs du textile et du vêtement.

Toutefois, je ne crois pas que l'on dispose de données précises à savoir le facteur de pauvreté par rapport aux importations.

Le sénateur Chaput: Nous n'avons donc aucun chiffre démontrant une perte d'emploi des sous-traitants au Canada, de ces petites entreprises, depuis qu'on a mis sur pied notre programme d'aide?

M. Paradis: Lorsque nous avons ouvert nos portes aux pays moins développés — citons l'exemple des importations du Bangladesh — notre industrie a commencé à manifester certaines préoccupations à savoir plus on importe de produits à bon marché, plus il est difficile de maintenir au pays la main-d'œuvre, les ventes et la production. Voilà également pourquoi nous devons intervenir.

Lorsque, d'une part, on présente certains tarifs, il faut, d'autre part, créer des programmes d'aide. Ces programmes sont-ils assez généreux? On peut se poser la question. Toutefois, parallèlement à cette politique tarifaire, le programme d'aide de l'ordre de 60 millions de dollars à l'industrie du textile et du vêtement sur une période de trois ans est certes un pas dans la bonne direction pour aider ces deux secteurs de notre industrie.

[Traduction]

Le vice-président: S'agit-il du programme d'aide de 60 millions de dollars dont vous avez parlé?

M. Paradis: Oui.

Le vice-président: Cette aide s'adresse-t-elle directement à ces deux programmes, ou d'autres programmes entrent-ils en jeu?

M. Paradis: Disons moitié-moitié. L'aide vise l'industrie au Canada. Elle se répartira moitié-moitié entre le vêtement et le textile.

Pour le secteur du vêtement, l'argent ira à la réduction de certains tarifs à l'importation de textiles d'autres pays. C'est la suite d'un programme qui existait déjà pour le secteur du textile, avec un certain montant. Je ne me souviens plus du chiffre exact.

Cela inclut 26,7 millions de dollars attribués à une initiative pour l'efficacité de la production de textiles, 6,5 millions de dollars au titre des programmes déjà en place au Canada pour le vêtement et le textile et, enfin, une réduction de tarif d'une valeur d'environ 26,7 millions de dollars qui ira au secteur du vêtement au cours des trois prochaines années. La répartition entre les deux secteurs est d'environ moitié-moitié.

Le vice-président: Bénéficient-ils d'argent pour l'importation de matériaux bruts? S'ils importent du lin et paient un tarif sur ce lin, bénéficient-ils d'une subvention pour diminuer ce montant? Comment est-ce que cela fonctionne? Comment ont-ils accès à de l'argent?

Mr. Paradis: The money on the apparel side should be used to reduce some tariffs that are applicable currently, for example, on textiles that they import from elsewhere if those textiles are not available in Canada.

The other program for textiles is a continuation of an existing program for efficiency initiative production, a program that we had with Industry Canada in the past.

The Deputy Chairman: What is that?

Mr. Paradis: My understanding is that the goal of the program is to modernize the industry to make it more competitive.

The Deputy Chairman: Is it money for plants, for buying new equipment or tax breaks? Do you just write them a cheque?

Ms. Verdun: No, we do not just write cheques. Let me start with the tariff reduction part of the program, which was announced at the end of February. We are in the process of looking at how best to implement it. The details on how that will be implemented have not yet been announced, but we are working on it. Our expectation is that that will be implemented in the fall of this year.

In respect of the industry assistance part, as Minister Paradis indicated, the Canadian Apparel and Textiles Industry Program, CATIP, was put in place to help the apparel and textile industries. That had originally \$33 million. Another \$6.5 million has been added to that program to extend it. In addition, there is the textile efficiency program, which is aimed at helping textile firms become more efficient. It will not be going to capital expenditures, but it will help them become more efficient and will support other kinds of activities of those firms.

The Deputy Chairman: Such as what? You say there is a program. How do they access them? You mentioned efficiencies, and I want to know what they are. How does a company get a cheque in the mail?

Ms. Verdun: Industry Canada is responsible for administering that program. They have put on their Web site all the information about what things are eligible and what is not eligible.

The Deputy Chairman: Yet it has to do with efficiencies?

Ms. Verdun: Yes.

Senator Moore: Thank you, chairman, and thank you, guests, for being here. I have just one question. To what extent does the federal government monitor the conditions under which imports from developing and least developed countries are produced? For example, how do we monitor child labour, and what do we do about it?

Mr. Paradis: How do we monitor?

Senator Moore: How do we monitor the conditions under which some of these imports are produced in developing and least developed countries?

M. Paradis: L'argent attribué au secteur du vêtement devrait servir à réduire certains des tarifs qui s'appliquent actuellement, par exemple sur les textiles importés de l'étranger quand ils ne sont pas disponibles au Canada.

L'autre programme dans le secteur du textile est la suite d'un programme établi pour l'efficacité de la production de textiles, programme qui relevait par le passé d'Industrie Canada.

Le vice-président: En quoi consiste le programme?

M. Paradis: À ce que je sais, l'objectif du programme est de moderniser l'industrie afin de la rendre plus concurrentielle.

Le vice-président: S'agit-il d'argent pour des usines, pour l'achat de nouvel équipement, ou s'agit-il d'allègement fiscal? Est-ce que vous vous contentez de leur écrire un chèque?

Mme Verdun: Non, nous ne nous contentons pas d'écrire des chèques. Laissez-moi commencer par la partie du programme ayant trait à la réduction des tarifs, annoncée à la fin de février. Nous étudions actuellement la meilleure façon de mettre ceci en oeuvre. Nous n'avons pas encore dévoilé les détails à ce sujet. Nous pensons que ce programme sera mis en oeuvre à l'automne de cette année.

En ce qui concerne l'aide à l'industrie, comme le ministre Paradis l'a indiqué, le Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement, le PICTV, entend venir en aide aux industries du vêtement et du textile. L'enveloppe de départ était de 33 millions de dollars. Le gouvernement y a ajouté 6,5 millions de dollars pour prolonger le programme. S'ajoute à cela le programme de l'efficacité de la production de textiles, qui vise à stimuler l'efficacité des entreprises du textile. L'argent n'ira pas à des dépenses en immobilisation; il aidera plutôt ces entreprises à devenir plus efficaces et à entreprendre d'autres activités.

Le vice-président: De quel ordre? Vous dites qu'il y a un programme. Comment y a-t-on accès? Vous parlez de devenir plus efficaces; je voudrais savoir dans quels domaines. Que doit faire une compagnie pour recevoir un chèque dans son courrier?

Mme Verdun: C'est Industrie Canada qui gère le programme. Le ministère a affiché dans son site Web tous les renseignements voulus sur les éléments qui sont admissibles à une aide et ceux qui ne le sont pas.

Le vice-président: Mais il s'agit toujours d'être plus efficace?

Mme Verdun: Oui.

Le sénateur Moore: Merci, monsieur le président, et merci à nos invités d'aujourd'hui. J'ai juste une question. Le gouvernement fédéral surveille-t-il les conditions dans lesquelles sont produits les biens importés des pays les moins développés? Par exemple, est-ce que nous nous préoccupons du travail des enfants? Et si oui, que faisons-nous à ce sujet?

M. Paradis: Comment surveillons-nous la situation?

Le sénateur Moore: Oui, comment surveillons-nous les conditions dans lesquelles certains des biens importés sont produits, dans les pays en voie de développement et dans les pays les moins développés?

Ms. Verdun: The Canadian program does not impose conditions on the recipient countries. The LDCT is based on the United Nations list of the poorest countries. The one country that is not on that list is Myanmar, and that is because of human rights violations. In respect of the GPT, the countries are the 180 countries and customs territories that Canada has put on its list, and there are no conditions attached to that.

In terms of the conditions, the United Nations Committee on Trade and Development's original call for such programs in the mid-1970s was that such programs should be generalized, non-reciprocal and non-discriminatory. We have followed those principles. Some countries — such as the United States and the EU — do have conditions related to IP protection and protection of investors.

Senator Moore: Do we have any of those conditions?

Ms. Verdun: No, we do not. We use the normal WTO rules in terms of trade rules.

Senator Moore: When you say IP, do you mean intellectual property?

Ms. Verdun: Yes, intellectual property.

Senator Moore: That is a huge issue, and becoming larger as we go forward. Should we not be trying to do something to try to prevent pirating or unauthorized reproductions of intellectual materials?

Ms. Verdun: We do not attach additional conditions to this program, but we have the rules under the WTO — the Trade and Intellectual Property Agreement governs that. We do not impose additional conditions to these countries eligible for the trade preferences under the two programs.

Senator Moore: As a result of those agreements that you mentioned, we do not monitor those sorts of activities in these preferred countries?

Ms. Verdun: No, not through these programs. In respect of labour standards and so on, Canada works through other multilateral organizations, such as the International Labour Organization, ILO, and the United Nations and so on.

The Deputy Chairman: Thank you, minister and witnesses.

We have before us now our next panel of witnesses. Welcome, and please proceed.

Mr. Elliot Lifson, President, and Vice-Chair of Peerless Clothing Inc., Canadian Apparel Federation: Thank you for the opportunity to appear before your committee to outline the views of the Canadian Apparel Federation in regard to Bill C-21. We have distributed a written brief that contains several articles to which I will make reference.

Mme Verdun: Dans le cadre du programme, le Canada n'impose pas de conditions aux pays qui en bénéficient. Le TPMD s'appuie simplement sur la liste des pays les plus pauvres établie par les Nations Unies. Le seul pays qui ne figure pas sur cette liste est le Myanmar, à cause d'atteintes aux droits de la personne. En ce qui concerne le TPG, il concerne 180 pays et territoires douaniers que le Canada a choisis pour sa liste, sans y attacher de conditions.

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement avait d'ailleurs stipulé que ce type de programmes devait être généralisé, non réciproque et non discriminatoire, lorsqu'elle a fait appel à des programmes de ce type au milieu des années 70. Ce sont des principes que nous avons respectés. Signalons toutefois que certains pays, comme les États-Unis et l'Union européenne, imposent effectivement certaines conditions en matière de protection de la PI et des investisseurs.

Le sénateur Moore: Posons-nous de telles conditions?

Mme Verdun: Non. Nous appliquons les règles normales de l'OMC en matière de commerce.

Le sénateur Moore: Vous avez utilisé l'abréviation PI, voulez-vous dire la propriété intellectuelle?

Mme Verdun: Oui, la propriété intellectuelle.

Le sénateur Moore: C'est là un enjeu de taille qui va prendre de plus en plus d'importance dans l'avenir. Ne devrions-nous pas faire quelque chose pour essayer de prévenir le piratage ou la reproduction non autorisée de produits résultant d'un travail intellectuel?

Mme Verdun: Nous ne fixons pas de conditions supplémentaires pour ce programme, mais les règles de l'OMC s'appliquent, notamment les ententes relatives au commerce et à la propriété intellectuelle. Nous n'imposons pas d'autres conditions aux pays admissibles à un tarif préférentiel en vertu des deux programmes.

Le sénateur Moore: Dans le cadre des ententes que vous venez de mentionner, surveille-t-on ce genre d'activités dans ces pays bénéficiant d'un traitement préférentiel?

Mme Verdun: Non, pas dans le cadre de ces programmes. En ce qui concerne les normes de travail et les questions connexes, le Canada agit par l'entremise d'autres organismes, comme l'Organisation internationale du travail, l'OIT, les Nations Unies, et cetera.

Le vice-président: Merci, monsieur le ministre et mesdames et messieurs les témoins.

Nous allons maintenant entendre notre prochain groupe de témoins. Soyez les bienvenus. Vous avez la parole.

M. Elliot Lifson, président, et vice-président de Peerless Clothing inc., Fédération canadienne du vêtement: Merci de nous donner l'occasion de comparaître devant votre comité pour faire valoir le point de vue de la Fédération canadienne du vêtement relativement au projet de loi C-21. Nous vous avons remis un mémoire qui contient plusieurs articles que je vais mentionner.

I am president of the Canadian Apparel Federation. I have been in the apparel industry for over 30 years. I am also vice-chairman of Peerless Clothing Inc., the largest Canadian apparel manufacturer and the largest single facility in the world for the manufacturing of men's suits. We employ more than 3,000 people in our Montreal facility.

We will be followed by other members of the industry who will address the issue of remission orders that benefit certain segments of the apparel industry. I am joined by Bob Kirke, executive director of the Canadian Apparel Federation.

As of 2002, more than 94,000 Canadians were employed in the apparel industry, which is the tenth largest manufacturing sector in Canada and the second largest in the province of Quebec. Tariff measures, such as those contained in Bill C-21, have a real and direct effect on the apparel industry. Consequently, the renewal of the LDCT and GPT tariff must be accompanied by other measures to ensure that there remains a strong and viable apparel industry in Canada. Our industry needs duty-free access to inputs, particularly fabrics used to make apparel in Canada. In my recommendations, I will outline simple, straightforward mechanisms to accomplish this goal.

I would like to take a moment to provide some background on our industry. Our industry serves two purposes. The first is economic, providing jobs for both entry level and highly skilled technical and management personnel. The second is social. We provide entry-level positions for new entrants to the Canadian labour force, and we play an important role in socializing new immigrants.

These contributions to the economy were underlined in an opinion piece I wrote in the March 24, 2000 edition of the *National Post*, a copy of which is attached as Schedule I to our brief.

Many Canadian firms have become market leaders and successful exporters over the past decade, making major inroads into the U.S. market in particular. The industry currently exports approximately \$3 billion in apparel per year to the United States alone. Despite our success, the Canadian apparel industry faces immense pressures and challenges. Some of those are described in an April 10 article in *La Presse* and an April 15 article in *Les Affaires*, copies of which are attached as Schedules II and III of our brief.

Some of the pressures and challenges faced by the industry are driven by competition in the market place while others are matters of government policy, including the issues before the committee in the form of Bill C-21.

Last year, the Government of Canada amended LDCT reducing duties on apparel imported from LDCTs from approximately 18.5 per cent to zero. Canada also

Je suis le président de la Fédération canadienne du vêtement. Je travaille dans l'industrie du vêtement depuis plus de 30 ans. Je suis également le vice-président de Peerless Clothing Inc., la plus grande entreprise canadienne de fabrication de vêtements et le propriétaire de la plus grande usine au monde de confection de complets. Nous employons plus de 3 000 personnes à notre usine de Montréal.

Après notre exposé, d'autres membres de l'industrie vous parleront des décrets de remise dont bénéficient certains segments de l'industrie du vêtement. Je suis accompagné par Bob Kirke, directeur exécutif de la Fédération canadienne du vêtement.

En 2002, plus de 94 000 Canadiens travaillaient dans l'industrie du vêtement, qui vient au dixième rang dans le secteur manufacturier au Canada et au deuxième rang dans la province de Québec. Les mesures tarifaires comme celles contenues dans le projet de loi C-21 ont des répercussions réelles et directes sur l'industrie du vêtement. Par conséquent, le renouvellement du TPMD et du TPG doit s'accompagner d'autres mesures pour assurer la vigueur et la viabilité de l'industrie du vêtement au Canada. Les intrants dont nous avons besoin, particulièrement les tissus utilisés pour fabriquer des vêtements au Canada, doivent être exempts de douane pour notre industrie. Dans mes recommandations, je décrirai des mécanismes simples permettant d'atteindre ce but.

Permettez-moi de vous décrire brièvement notre secteur. Notre industrie vise deux buts. Le premier est de nature économique: procurer des emplois aux employés débutants et hautement qualifiés, de même qu'au personnel de gestion. Le deuxième but est de nature sociale: nous fournissons des emplois de premier échelon aux nouveaux arrivants sur le marché du travail canadien et nous jouons un rôle important dans la socialisation des nouveaux immigrants.

J'ai mis en relief ces contributions à l'économie dans un article d'opinion paru le 24 mars 2000 dans le *National Post*. Cet article figure dans le mémoire que nous vous avons remis, à l'annexe I.

Beaucoup d'entreprises canadiennes sont devenues des leaders du marché et des exportateurs prospères au cours des dix dernières années; en particulier, ils ont fait des percées importantes sur le marché américain. Notre industrie exporte chaque année des vêtements pour une valeur approximative de 3 milliards de dollars, seulement aux États-Unis. Malgré nos réussites, l'industrie canadienne du vêtement doit affronter des défis et des pressions immenses, dont certains sont décrits dans un article paru dans *La Presse* le 10 avril dernier et dans un article paru dans le numéro du 15 avril de la revue *Les Affaires*. Ces articles figurent dans le mémoire aux annexes II et III.

Certains de ces défis et pressions auxquels l'industrie fait face découle de la concurrence sur les marchés tandis que d'autres sont le fruit de politiques gouvernementales, comme les mesures contenues dans le projet de loi C-21, que votre comité étudie en ce moment.

L'année dernière, le gouvernement du Canada a modifié le TPMD, ramenant d'environ 18,5 p. 100 à zéro les droits de douanes sur les vêtements importés des pays les moins développés.

removed quota restrictions on garments made in these countries. The effect of the complete duty and quota removal was immediate and significant. Apparel imports from major LDCTs grew rapidly in 2003. Imports from Cambodia increased 328 per cent and imports from Bangladesh 115 per cent and, as you heard before, it only affected apparel. Ninety-one per cent affected the apparel industry. The textile industry is not present here today; we are all apparel industry.

The effect on the Canadian apparel manufacturers was clear and was underlined in an article in the April 16 edition of *The Globe and Mail* report, a copy of which is attached as Schedule IV. As was stated in the articles, companies closed or moved some or all of their production offshore in a dramatic fashion during 2003. This resulted in a loss of 10,000 jobs in the apparel industry.

The reasons for these adverse effects are simple, and I will explain them. Under the provisions of the LDCT, manufacturers based in Bangladesh or another LDC can purchase fabric in China, cut and sew the garment in Bangladesh and ship it as a finished product to Canada duty- and quota-free, as indicated by Senator Harb. However, if a Canadian manufacturer wants to import fabric into this country to have that same garment sewn by Canadian employees, we have to pay between 12 and 16 per cent duty on the fabric alone.

There are many businessmen around this table. That does not make sense. On an annual basis, our industry pays over \$110 million in duties on raw materials. Peerless Clothing is beginning to import programs we would never have considered two years ago. The government has sent us a message: Let us import the finished garment from Bangladesh instead of importing the fabric tariff free and making it here with Canadian employees, which is what we would like.

In addition, on January 1, 2005, all remaining quotas on imported apparel will be removed in accordance with Canada's WTO commitments. The result is that countries such as the People's Republic of China will no longer face limits on the volume of garments they can export to Canada. We expect a sharp and significant increase in imports of apparel from the PRC and many other countries that are restrained by quotas at the moment.

Extension of the LDCT and GPT tariffs cannot be done without making significant changes to other policies. I will focus on one simple and straightforward measure that the federation urges the committee to recommend to the government for immediate implementation: the immediate elimination of duties on fabric inputs used by the Canadian apparel industry to manufacture apparel in Canada with Canadian employees.

Le Canada a également levé les quotas relativement aux vêtements fabriqués dans ces pays. Ces deux mesures ont eu des effets immédiats et importants. Les importations de vêtements en provenance des principaux pays les moins développés ont augmenté rapidement en 2003. Les importations du Cambodge se sont accrues de 328 p. 100 et celles du Bangladesh, de 115 p. 100. Et, comme je l'ai dit, ces mesures ne touchaient que les vêtements. Dans une proportion de 91 p. 100, ces mesures ont frappé l'industrie du vêtement. L'industrie du textile n'est pas représentée ici aujourd'hui; nous sommes tous de l'industrie du vêtement.

Ces mesures ont eu un effet évident sur les fabricants canadiens de vêtements, effet décrit dans un article du *Globe and Mail* du 16 avril dernier, lequel figure également dans notre mémoire à l'annexe IV. Comme les articles l'expliquent, des compagnies ont fermé leurs portes ou ont déplacé soit une partie soit la totalité de leurs activités de production à l'extérieur du Canada au cours de 2003. Ce virage spectaculaire a entraîné la perte de 10 000 emplois dans l'industrie du vêtement.

Ces effets défavorables sont attribuables à des raisons fort simples. En vertu des dispositions relatives au TPMD, les fabricants établis au Bangladesh ou dans un autre pays parmi les moins développés peuvent acheter des tissus en Chine, couper et coudre le vêtement au Bangladesh puis expédier le produit fini au Canada, sans avoir à payer de douanes ou à respecter un quota, comme le sénateur Harb l'a dit. Cependant, si un fabricant canadien veut importer du tissu au Canada pour faire coudre le même vêtement par des employés canadiens, il devra payer des droits de douanes variant de 12 à 16 p. 100, seulement sur le tissu.

Il y a beaucoup d'hommes d'affaires parmi vous. Vous voyez que ce n'est pas logique. Chaque année, notre industrie débourse plus de 110 millions de dollars en droits de douanes sur les matières premières. Peerless Clothing commence à importer des choses qu'on n'aurait jamais envisagées il y a deux ans. Le gouvernement nous a envoyé un message. Il nous a encouragés à importer les vêtements finis du Bangladesh au lieu d'importer en franchise de douanes le tissu pour faire fabriquer ces vêtements ici au Canada, par des employés canadiens, ce que nous souhaiterions.

En outre, le 1^{er} janvier 2005, le Canada supprimera tous les quotas encore en vigueur sur les vêtements importés, conformément aux engagements qu'il a pris devant l'OMC. Par conséquent, des pays comme la Chine pourront exporter librement au Canada, sans être assujettis à des limites de quantités. Nous nous attendons à voir grimper en flèche les importations de vêtements en provenance de la Chine et de beaucoup d'autres pays qui, en ce moment, sont assujettis à des quotas.

Le Canada ne peut prolonger le TPMD et le TPG sans apporter des changements importants à d'autres politiques. Je m'en tiendrai à une mesure simple que la fédération exhorte votre comité de recommander au gouvernement: l'élimination immédiate des droits de douane sur les étoffes utilisées par l'industrie canadienne du vêtement pour faire confectionner ces produits au Canada par des employés canadiens.

The reason we stress the issue of tariffs on raw materials is very simple. The single most important determinant of a garment's fashionability and market acceptance is the fabric from which it is made. The cost of the fabric can represent 50 per cent to 75 per cent of total input costs of an apparel manufacturer. The elimination of duties on imported fabrics allows Canadian apparel producers to be competitive domestically and in export markets.

Finally, the benefits of lower import duties are clear. Where duties have been eliminated, Canadian companies have taken full advantage of these opportunities and expanded production, employment and exports.

Wearing my other hat, I can give you the best example of that. There are 3,000 employees on Boulevard Pie IX in Montreal. Ninety per cent of our production goes to the United States, capturing a large share of the men's tailored clothing market, the toughest market in the world.

Tariff relief is also easy to implement. No legislation or regulatory amendment is needed to implement reductions in duties. At any time, the Minister of Finance can amend customs tariffs as appropriate. Just as the government took decisive action to reduce duties on LDCT imports in 2003, it can do the same for this industry now.

The tariff relief given to apparel imports from least developed countries amounted to approximately \$100 million in 2003. That amount is roughly equal to that which we pay every year as an industry — \$110 million on raw materials.

Domestic production of textiles used by the apparel industry is rapidly diminishing or non-existent in many cases. Many Canadian apparel manufacturers cannot source their fabric and other raw materials domestically. The high level of imported raw materials used by our industry demonstrates this. We are not asking for a handout; we are not asking for a subsidy. The Canadian apparel industry is simply asking the Canadian government to stop taxing the industry on the raw materials it needs.

We do note that the Canadian government has taken some action over the years in relation to tariffs on inputs. There is a process before the Canadian International Trade Tribunal whereby an apparel manufacturer can apply for duty relief on individual fabrics, one at a time. As you can imagine, the process is slow, cumbersome and costly, and we are in the fashion business.

To give you an example, we made an application in November of 2002. We had a hearing in November 2003 and received a judgment on February 11, 2004. Four ministers have to sign off on it and that has not been done as of today. If it

La raison pour laquelle nous insistons sur l'importance d'exempter de droits de douane les matières premières est très simple. L'étoffe de vêtements est le principal facteur qui détermine si un vêtement est à la mode et s'il sera accepté par le consommateur. Le coût de l'étoffe peut représenter de 50 à 75 p. 100 du coût des facteurs de production pour un fabricant de vêtements. L'élimination des droits de douane sur les étoffes qu'ils importent permet aux producteurs canadiens de vêtements de soutenir la concurrence sur le marché canadien et sur les marchés d'exportation.

Enfin, les avantages qu'entraînerait l'abaissement des droits de douane sont évidents. Là où ils ont été éliminés, les entreprises canadiennes en ont pleinement profité pour l'expansion de leur production, de leurs effectifs et de leurs exportations.

À titre non plus de représentant de la Fédération mais de chef d'entreprise, je peux vous en donner le meilleur exemple. Notre usine sur le boulevard Pie IX à Montréal compte 3 000 employés. Nous exportons 90 p. 100 de notre production aux États-Unis, et accaparons une grande partie du marché des vêtements pour hommes, l'un des plus féroces au monde.

Par ailleurs, la réduction des tarifs est facile à mettre en oeuvre. Il n'est pas nécessaire de modifier une loi ou un règlement pour réduire les droits de douane. Le ministre des Finances peut modifier les tarifs douaniers en tout temps. Le gouvernement a pris des mesures décisives pour réduire les droits de douane sur les importations en provenance des pays les moins développés en 2003; il peut faire de même pour notre industrie maintenant.

Les allègements tarifaires accordés aux pays les moins développés en ce qui concerne les importations de vêtements se sont élevés à quelque 100 millions de dollars en 2003. Cela équivaut à peu près à ce que notre industrie paie chaque année en matières premières, c'est-à-dire 110 millions de dollars.

La production intérieure des textiles utilisés par l'industrie du vêtement diminue rapidement ou est même inexistante dans beaucoup de cas. Beaucoup de fabricants de vêtements canadiens ne peuvent pas s'approvisionner en étoffe et en autres matières premières au Canada. La forte proportion de matières premières importées par notre industrie en témoigne. Nous ne demandons pas d'aide financière ni de subventions. L'industrie canadienne du vêtement demande simplement au gouvernement canadien de cesser de taxer les matières premières dont l'industrie a besoin.

Nous tenons à signaler que le gouvernement canadien a pris certaines mesures au fil des ans pour réduire les tarifs sur les intrants. Il existe un mécanisme qui permet aux fabricants de vêtements de s'adresser au Tribunal canadien du commerce extérieur pour obtenir un allègement tarifaire sur une étoffe, au cas par cas. Comme vous pouvez l'imaginer, le processus est lent, lourd et coûteux, alors que nous travaillons dans le domaine de la mode.

Je vais vous donner un exemple pour illustrer le problème. Nous avons fait une demande en novembre 2002. L'audience a eu lieu en novembre 2003 et le jugement a été rendu le 11 février 2004. Quatre ministres doivent approuver le

was done today, I am not yet aware of it. You cannot conduct business this way, as the businessmen around this table understand.

Minister Robillard has announced that there will be a duty relief program of \$9 million a year. That represents less than 10 per cent of our total tariffs of \$110 million. We cannot live that way domestically. We are not for asking tariff barriers, only for tariff relief on our inputs so that we can survive.

In summary, the committee should urge the government to make the necessary industrial policy adjustments needed to allow the apparel industry to prosper in conjunction with the renewal of the GPT and LDCT tariffs. At the crux of the issue, the committee should recommend, as did the House of Commons Finance Committee, that import duties be eliminated on inputs used by Canadian apparel manufacturers to manufacture apparel in Canada. In the event that the committee believes that across-the-board relief raises questions, the committee should still recommend across-the-board tariff relief on inputs as the long-term objective and that immediate interim relief should be given in the amount of \$27 million per year — not multiplied over three years. Even at this level, it would represent only one-quarter of what we pay. It is plain and simple and this is what we require.

In conclusion, in my *Financial Post* opinion piece, I said, and Mr. Bob Silver, of Western Glove Works in Winnipeg, also said, that the Canadian apparel industry produces more than just garments; it produces people. The industry's ability to do so into the future will depend on the actions of the government and on the positive advice and recommendations of everyone around this table. Thank you.

The Deputy Chairman: Thank you for that powerful presentation.

Mr. Rotchin, please proceed.

[*Translation*]

Mr. Randy Rotchin, President, A & R Dress Company Inc.: I would like to thank members of the committee for having invited me to speak today.

[*English*]

I am president of A & R Dress Company Inc. Founded in 1947 and based in Montreal, A&R has grown into one of the leading suppliers of private-label women's clothing in Canada. I am proud to say that we have won numerous awards for superior design and quality by most of Canada's major department and chain stores. I serve on the Board of Directors of the Apparel Manufacturers Institute of Quebec. I am also a member of the Canadian Apparel Federation's Tariff Preference Level Committee. I am part of an ad hoc group of about 140 apparel

règlement, ce qui n'a pas encore été fait au moment où nous nous parlons. Du moins, si c'est fait, je ne suis pas au courant. On ne peut pas faire des affaires de cette façon, ce que les gens d'affaires qui sont membres de ce comité comprendront sans peine.

La ministre Robillard a annoncé la création d'un programme d'allègements tarifaires d'une valeur de 9 millions de dollars par année. Cela représente moins de 10 p. 100 de nos frais de douane qui totalisent 110 millions de dollars. La situation est intenable au Canada. Nous ne demandons pas la mise en place de barrières tarifaires, seulement des allègements tarifaires sur nos facteurs de production, de manière à ce que nous puissions survivre.

En un mot, votre comité devrait presser le gouvernement d'apporter les modifications nécessaires à sa politique industrielle pour permettre à l'industrie du vêtement de prospérer après le renouvellement du TPG et du TPMD. Pour s'attaquer au cœur du problème, votre comité devrait recommander, à l'instar du Comité des finances de la Chambre des communes, l'élimination des droits de douane sur les facteurs de production importés par les fabricants de vêtements canadiens pour confectionner leurs produits au Canada. Si le comité estime que des allègements généraux risquent de soulever des questions, il devrait quand même recommander que l'on vise à long terme la mise en place d'allègements tarifaires d'application générale et que, dans l'immédiat, on accorde un allègement totalisant 27 millions de dollars par année pendant trois ans. Cela ne représenterait que le quart de ce que nous payons en droits de douane. C'est une solution claire et simple au problème, et c'est ce que nous demandons.

En guise de conclusion, je vais reprendre ce que j'ai écrit dans mon article d'opinion paru dans le *Financial Post*, et que M. Bob Silver, de la société Western Glove Works de Winnipeg, a réitéré: L'industrie canadienne du vêtement ne s'occupe pas seulement de vêtements, mais aussi de personnes. Sa capacité de le faire à l'avenir dépendra des décisions du gouvernement et de l'avis et des recommandations judiciaires de tous les membres de votre comité. Je vous remercie.

Le vice-président: Merci de cet exposé fort éloquent.

Monsieur Rotchin, vous avez la parole.

[*Français*]

M. Randy Rotchin, président, A & R Dress Company inc.: J'aimerais remercier les membres du comité de m'avoir invité à prendre la parole aujourd'hui.

[*Traduction*]

Je suis président de A & R Dress Company Inc. La compagnie A & R, qui a vu le jour en 1947 et est basée à Montréal, est devenue l'un des principaux fournisseurs de vêtements féminins sous l'étiquette privée au Canada. Je suis fier de dire que A & R a remporté de nombreux prix de la part des principaux magasins à rayons et à succursales multiples du Canada pour la supériorité de son design et la qualité de ses produits. Je siège au conseil d'administration de l'Institut des manufacturiers du vêtement du Québec et je suis aussi membre du Comité sur le tarif de

companies where beneficiaries of certain remission orders are scheduled to be terminated nine months from now. If it pleases the committee, I should indicate that I am joined by two distinguished men from John Forsyth Shirt Company in Toronto, Mr. Wendell Wilkinson, Vice-president of Operations, and Mr. Oliver Morante, Executive Vice-president, and Mr. Jack Lenet, Consultant, Milgram & Company Ltd., which is one of the oldest and largest customs brokerage houses in Canada and which represents about 30 remission holders.

On March 9 of this year, I had the honour to speak to the House of Commons Finance Committee on the subject of Bill C-21. During my testimony, I expressed support for the bill that proposes a ten-year extension of duty-free and quota-free access to the Canadian market for least developed countries. I also expressed concern that as tariff relief is extended to our competitors abroad, the situation for companies that choose to produce apparel domestically will become dire when \$32 million of existing tariff relief in the form of duty remission is taken from us at the end of this year. Following my testimony and that of my colleagues who join me here today, the Commons Finance Committee submitted a unanimous, bipartisan report recommending the immediate extension of the current remission programs beyond December 31, 2004. It is my hope that this body will support the domestic apparel industry by endorsing the Commons committee recommendation.

Historically, most remission orders were introduced during the first Canada-U.S. free trade agreement, largely as compensation for extremely stringent rules of origin, which restricted effective market access into the US by Canadian apparel manufacturers. At that time, apparel manufacturers were instructed by the Department of Finance to seek solutions on a subsector-by-subsector basis and, whenever possible, to also seek the support of Canadian textile mills. Some manufacturing subsectors such as the domestic producers of pants were unable to achieve such support and were, therefore, excluded from securing remission by the Department of Finance.

Remission specifically targets the manufacturing-importer, an entity that retains design, marketing and some domestic production control in Canada while complementing these activities and products with off-shore production. All apparel stakeholders, including the Department of Finance, Industry Canada and the Department of Foreign Affairs and International Trade, currently agree that manufacturing-importers represent one of the most important and vital subsectors in today's trading environment.

The Deputy Chairman: I am sorry to interrupt, but we must return to the Chamber for a vote. We will continue when we return.

The committee suspended.

préférence de la Fédération canadienne du vêtement. Je fais également partie d'un comité spécial regroupant 140 entreprises du vêtement bénéficiaires de divers décrets de remise qui doivent prendre fin dans environ neuf mois. Permettez-moi de présenter les deux cadres distingués de la société John Forsyth Shirt Company de Toronto, M. Wendell Wilkinson, vice-président des Opérations, et M. Oliver Morante, vice-président exécutif. Je suis également accompagné de M. Jack Lenet, expert-conseil chez Milgram & Company Ltd., qui est l'une des plus importantes et des plus anciennes firmes de courtage au Canada, laquelle représente environ 30 titulaires de remises.

Le 9 mars dernier, j'ai eu l'honneur de parler devant le Comité des finances de la Chambre des communes au sujet du projet de loi C-21. Dans mon témoignage, j'ai appuyé le projet de loi qui propose de prolonger de 10 ans l'accès au marché canadien en franchise de droits et hors quota pour les pays les moins développés. J'ai aussi dit que je craignais que, alors que nos concurrents à l'étranger bénéficient du dégrèvement tarifaire, les fabricants de vêtements canadiens souffrent énormément du fait qu'on leur enlèvera des allègements tarifaires (sous forme de remise des droits de douane) à hauteur de 32 millions de dollars, d'ici la fin de l'année. À la suite de mon témoignage (et celui de mes collègues qui m'accompagnent ici aujourd'hui), le Comité des finances de la Chambre des communes a soumis un rapport bipartite unanime recommandant la prolongation immédiate des programmes d'exonération après le 31 décembre 2004. J'espère que votre comité appuiera l'industrie nationale du vêtement en se prononçant en faveur des recommandations de la Chambre des communes.

Pour faire un peu d'histoire, la plupart des décrets de remise ont été introduits dans la foulée du premier accord de libre-échange canado-américain. Dans une grande mesure, cela venait compenser les règles d'origine extrêmement rigoureuses qui limitaient l'accès efficace au marché américain des fabricants de vêtements canadiens. À l'époque, le ministère des Finances avait incité les fabricants de vêtements à négocier des solutions sous-secteur par sous-secteur et, chaque fois que possible, à obtenir l'appui des usines de textile canadiennes. Certains sous-secteurs, comme le producteur national de pantalons, n'ont pas été en mesure de recueillir cet appui et, par conséquent, n'ont pas pu obtenir de remise de la part du ministère des Finances.

La remise vise expressément le «fabricant-importateur», c'est-à-dire une entité qui exerce un contrôle sur le design et la commercialisation au Canada, et dont la production à l'échelle nationale est complétée par une production à l'étranger. Tous les intervenants du domaine du vêtement, y compris le ministère des Finances, Industrie Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, conviennent que les «fabricants-importateurs» représentent l'un des sous-secteurs les plus importants et les plus dynamiques de l'environnement commercial actuel.

Le vice-président: Je m'excuse de vous interrompre, mais nous devons nous rendre à la Chambre des communes pour un vote. Nous reprendrons la réunion quand nous reviendrons.

Le comité suspend ses travaux.

The sitting was resumed.

Senator Wilfred P. Moore (*Acting Chairman*) in the Chair.

The Acting Chairman: Please continue, Mr. Rotchin.

Mr. Rotchin: Thank you, Mr. Chairman.

Moreover, all apparel stakeholders also agree that the manufacturing-importer is one of the subsectors most likely to maintain employment in Canada. The role and benefits of remission orders are well documented and well understood.

As I mentioned earlier, remission orders provide approximately \$32 million of tariff relief to the Canadian apparel sector annually. More importantly, remission orders provide an incentive to continue investing in Canadian talent and experience.

Requests to have remission orders extended have been granted in the past, along with a promise to recommend more substantial adjustment measures by January 1, 2000. This deadline came and went without any such recommendations or action.

There is currently an unwillingness to extend the remission orders that does not take into account the materially altered conditions in the sector, such as the extremely permissive rules of origin under Canada's LDCT program. Exports from Bangladesh have increased by 120 per cent so far this year and are expected to increase by over 200 per cent by year's end. According to the Minister of State for Finance, Canada's LDCT program has given approximately \$273 million worth of duty relief to our competitors in least developed countries.

The effect of this situation on a company such as A & R Dress is that while we pay 16 per cent duties on raw material inputs, which will be transformed into finished garments by Canadian workers, the same finished garments made from the same raw materials enter Canada from LDCT-beneficiary countries duty-free and quota-free. The elimination of the remission program will cause A&R's duty costs to rise by 25 per cent overnight. This will result in an exponential increase in the disparity between our prices and those of our LDC competitors. In short, my company is about to experience the perfect storm — the elimination of a vital tariff relief program for A & R and the extension of quota-free and, in many cases, duty-free market access for our competitors.

There is wide agreement among stakeholders that the apparel sector as a whole requires a range of adjustment mechanisms immediately. This is due to the huge variety of needs and interests within the apparel sector. It has been stated that there is not one apparel sector but 15 or so specialized subsectors. The apparel

La séance reprend.

Le sénateur Wilfred P. Moore (*président suppléant*) occupe le fauteuil.

Le président suppléant: Veuillez poursuivre, monsieur Rotchin.

M. Rotchin: Merci, monsieur le président.

De plus, tous les groupes intéressés dans l'industrie du vêtement reconnaissent que les fabricants-importateurs sont l'un des sous-secteurs les plus susceptibles de garantir des emplois au Canada. Le rôle et les avantages des décrets de remise sont bien connus et bien compris.

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, les décrets de remise offrent annuellement des allègements tarifaires d'une valeur d'environ 32 millions de dollars au secteur du vêtement du Canada. Qui plus est, les décrets de remise représentent un incitatif à continuer d'investir dans le talent et l'expérience d'acteurs canadiens.

Il est déjà arrivé que l'on accorde une prolongation des décrets de remise dans le passé avec une promesse de recommandation de mesures d'ajustement plus importantes avant le 1^{er} janvier 2000. Nous avons dépassé cette échéance et n'avons pas vu de recommandation ni d'action.

Pour l'heure, cependant, on refuse de prolonger les décrets de remise, ce qui ne tient pas compte du fait que les conditions matérielles ont changé dans le secteur, notamment pour ce qui est des règles d'origine extrêmement laxistes appliquées dans le cadre du programme canadien visant les pays les moins développés. Ainsi, les exportations en provenance du Bangladesh ont connu une hausse de 120 p. 100 depuis le début de l'année en cours, et on s'attend à ce qu'elles augmentent de plus de 200 p. 100 d'ici la fin de l'année. Selon le ministre d'État aux Finances, l'application du TPMD a fait bénéficier à nos concurrents de ces pays d'une franchise de droits sur les exportations de vêtements d'une valeur approximative de 273 millions de dollars.

En raison de cette situation, une entreprise comme A & R Dress doit payer des droits de 16 p. 100 sur ses matières premières (qui, incidemment, seront transformées en produits finis par des travailleurs canadiens), alors que les mêmes produits finis (fabriqués à partir des mêmes matières premières) entrent au Canada en provenance de pays bénéficiaires du TPMD en franchise de droits et hors quota. L'élimination du programme de remise aura pour effet du jour au lendemain d'augmenter de 25 p. 100 les droits de douane qu'A & R Dress doit assumer. Cela entraînera une augmentation exponentielle de la disparité entre le prix que nous pouvons exiger par rapport à celui de nos concurrents des pays les moins développés. Bref, mon entreprise est sur le point d'affronter le pire des scénarios: la suppression d'un programme d'allègement tarifaire crucial allié à la prolongation d'un accès à nos marchés hors quota et, dans bien des cas, en franchise de douane, pour nos concurrents.

Tous les intervenants s'entendent pour dire que le secteur du vêtement dans son ensemble exige qu'on y apporte sans délai de nombreux mécanismes d'ajustement. Cela est dû à la très grande diversité des intérêts au sein du secteur du vêtement; on a dit qu'en fait, il n'existe non pas un seul secteur du vêtement, mais

industry produces many diverse commodities such as outerwear, suits, blouses, socks and dresses. It is further subdivided by men's, women's and children's categories, designer brands versus private labels, and is separated by a dizzying range of price points.

The extremely practical and immediately applicable solution of remission extension is also subject to a form of bias and discrimination by policy-makers who find remission to be inconsistent in that it helps some groups within the apparel sector but does not help others. This attitude tends to forget the origins of the subsectoral nature of the remission program as it was introduced by the Department of Finance. This negative policy response also tends to treat the apparel sector as a unified entity and not the 15 subsectors that manufacture apparel, just as outlined and explained. In other words, any potential trade tariff remedies will be subsectoral in their effect.

Current tariff policy recognizes the subsectoral nature of the apparel industry. Certain imported fabrics, for example, enter Canada duty-free if they are used in men's suits but are dutiable if they are used in women's suits. Should not common sense dictate that if a domestic source of fabric is not available for the production of men's suits, then it is also not available for the production of women's suits?

Finally, the policy community has failed to propose an alternative, or generic tariff remedy, that will impact on all parties equally. They have not proposed any comprehensive solutions that could be in place by the end of 2004 to help manufacturers prepare for quota elimination. Most importantly, if and when such a solution is proposed, \$32 million of existing benefits will have to be "netted out" in light of the scheduled elimination of remission orders. This means that Minister Robillard's recently announced three-year \$27-million program for the apparel industry will result in a net loss of nearly \$300 million in existing tariff relief benefits over the course of the 10-year LDCT program.

The Remission Extension Coalition is not opposed to any solutions that may help anyone compete in today's environment. I would like to emphasize that we have a valid and reasonable solution in place; it simply has to be extended immediately. We cannot afford to wait. Time is of the essence. Procurement and employment decisions for next year are being made today.

une quinzaine de secteurs spécialisés. L'industrie du vêtement fabrique de très nombreux produits variés tels les vêtements d'extérieur, les complets, les blouses, les bas et les robes. Elle se divise également en fonction des vêtements pour hommes, pour dames et pour enfants, des vêtements de couturier et des marques de distributeur, et se distingue par une variété étourdissante de barèmes de prix.

Le prolongement de la remise, qui est une solution extrêmement pratique et immédiatement applicable, fait également l'objet de partis pris et de discrimination de la part des décideurs politiques qui estiment que les remises manquent de cohérence en ce sens qu'elles aident certains groupes du secteur du vêtement, mais pas d'autres. Cette attitude fait fi de la nature subsectorielle originale du programme de remise tel qu'il a été lancé par le ministère des Finances lui-même. Cette réaction négative au plan politique fait que l'on a tendance à traiter le secteur du vêtement comme une entité unifiée et non comme quinze sous-secteurs participant à la fabrication de vêtements, comme je viens juste de le souligner et de l'expliquer. Autrement dit, tout recours commercial et tarifaire potentiel aura des incidences de nature subsectorielle.

L'actuelle politique tarifaire reconnaît le caractère subsectoriel de l'industrie du vêtement. Par exemple, certains tissus importés entrent au Canada en franchise de douane s'ils servent à la fabrication de complets pour hommes, mais demeurent assujettis à des droits s'ils servent à la fabrication de tailleurs pour femmes. Est-ce que cela ne relève pas du simple bon sens que, s'il n'existe pas de source d'approvisionnement en tissus au Canada pour la production de costumes pour hommes, alors il n'en existe pas plus pour la confection de tailleurs pour dames?

Enfin, les décideurs stratégiques n'ont pas réussi à proposer une solution de rechange ou un recours tarifaire générique dont l'incidence se ferait sentir sur toutes les parties également. Ils ne sont pas parvenus non plus à proposer une solution complète que l'on pourrait appliquer d'ici la fin de 2004 pour aider les manufacturiers à se préparer à l'élimination des quotas. Plus important encore, en supposant qu'une telle solution soit proposée, l'industrie devra soustraire de ses bénéfices une perte de 32 millions de dollars attribuable à la disparition prévue des décrets de remise. Cela signifie que le programme de trois ans de 27 millions de dollars prévu pour l'industrie du vêtement, annoncé récemment par la ministre Robillard, se traduira par une perte nette de près de 300 millions de dollars au chapitre des allègements tarifaires pendant les dix ans que durera l'application du TPMD.

La Coalition en faveur du prolongement des décrets de remise ne s'oppose à aucune solution susceptible d'aider quiconque à soutenir la concurrence dans l'environnement d'aujourd'hui. Toutefois, j'aimerais insister sur le fait que nous avons une solution valable et raisonnable qui est déjà en place: il suffit simplement de la prolonger immédiatement. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre, car le temps presse. Les décisions en matière d'achat et d'emploi pour l'année prochaine sont prises aujourd'hui.

We cannot understand how the government can give duty- and, in some cases, quota-free entry of goods into Canada from one hand and then take away an existing form of adjustment that helps Canadian manufacturers with the other hand. Therefore, we respectfully request your endorsement of the Commons Finance Committee's recommendation to have remission orders extended.

[Translation]

Mr. Paul Ostrov, Chief Executive Officer, COMO Diffusion Inc.: It is an honour for me to appear before you this afternoon.

[English]

I am honoured to have this opportunity to stand before this esteemed group of Canadians who unselfishly give of themselves for the benefit of Canadians. I am here to represent our industry and to explain the unique way in which companies such as ours have found magical ways to combine domestic manufacturing and Canadian talent with imports to compete on the world stage of apparel manufacturing.

Specifically, I am here to explain the need for the continuation of the duty remission program, which has been in place since the late 1980s and works. It works in various formats of our industry to offset many uncontrollable factors. Factors such as the oncoming elimination of quota at the end of this year and tariff leave to LDCT countries, will affect our ability to succeed. We support that relief. We simply want to ensure that while this relief is being provided, that that which was available to us over the past 15 years is not taken away. My message to senators, who are an important part of our government leadership, is to do the right thing and recommend the continuation of the indirect support to our industry through a remission format.

It is important to give you a better understanding of the running of a world-class apparel company, which survives by combining Canadian manufacturing and talent with importation to successfully penetrate the world stage. The antiquated image of women working on sewing machines row-upon-row is etched in the minds of many. Our industry has become much more than this ancient graphic image. Product is still critical, however, it is clearly insufficient as a means to grow and prosper to achieve global distribution.

I am proud to tell you we have achieved global distribution. I can show you a variety of products that we have produced in Victoriaville and Montreal regions over the past four or five months for JC Penney, Coles and Mervyn's. These shirts are for Continental Airlines and American Airlines. Everything is produced in Canada. I assure you that we could have produced each and every garment in Bangladesh.

Nous avons du mal à comprendre comment le gouvernement peut, d'une part permettre l'entrée de marchandises au Canada en franchise de douane et hors-quota et, d'autre part, faire disparaître le mécanisme actuel d'ajustement qui permet aux manufacturiers canadiens de s'en sortir. Nous réclamons donc respectueusement votre appui à la recommandation du Comité des finances de la Chambre des communes, concernant la prolongation des décrets de remise.

[Français]

M. Paul Ostrov, président-directeur général, COMO Diffusion inc.: C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous cet après-midi.

[Traduction]

C'est un honneur pour moi que de pouvoir comparaître devant un groupe de Canadiens aussi honorables qui donnent d'eux-mêmes sans compter dans l'intérêt de leurs concitoyens. Je suis ici pour représenter notre industrie et vous expliquer la façon inédite dont les entreprises comme la nôtre ont réussi, en produisant au Canada avec des talents canadiens et en important, à être concurrentiel dans le marché international de la confection et de la distribution de vêtements.

Plus précisément, je suis ici pour vous expliquer pourquoi il faut continuer de subventionner les droits spéciaux dont notre industrie bénéficie sous diverses formes depuis la fin des années 80 et qui visent à compenser de nombreux facteurs incontrôlables, tels l'élimination des quotas et l'allègement tarifaire octroyé aux pays les moins développés, qui compromettent nos chances de réussite. Nous appuyons cet allègement, mais nous voulons simplement nous assurer qu'on ne nous enlèvera pas l'aide dont nous jouissons depuis 15 ans. Vous contribuez beaucoup à orienter l'action du gouvernement, et j'espère qu'après avoir entendu le message important que je suis venu vous livrer, vous lui recommanderez de continuer d'appuyer indirectement notre industrie au moyen du régime de remises.

J'estime important de vous expliquer plus clairement ce qu'implique la direction d'une entreprise de confection de calibre mondiale qui survit et réussit à pénétrer les marchés mondiaux en alliant la fabrication et le talent canadiens à l'importation. On croit en général que notre industrie repose sur d'innombrables rangées de femmes penchées sur leurs machines à coudre. En fait, ce tableau dépassé, qui est pourtant gravé dans l'esprit de la plupart des gens, est loin de rendre compte de ce qu'elle est vraiment. Les produits jouent encore un rôle crucial, mais ils ne nous permettent absolument pas de croître et de prospérer assez pour devenir un distributeur mondial.

Je suis fier de vous dire que nous avons réussi à distribuer nos produits dans le monde. Je pourrais vous montrer divers produits que nous avons fabriqués à Victoriaville et à Montréal au cours des quatre ou cinq derniers mois pour les sociétés JC Penney, Coles et Mervyn's. Il s'agit de chemises pour Continental Airlines et American Airlines. Tout est fabriqué au Canada. Je vous assure que nous aurions pu produire tous les vêtements confectionnés au Bangladesh.

We understand that the establishment of a world-class reputation based upon integrity and professionalism is the principal ingredient to gain the credibility needed to develop strategic partnerships with major retailers. When I talk about major retailers, I am speaking very proudly about JC Penney with sales of almost \$20 billion a year, Coles, approximately half that size, and the Target Corporation. We have now penetrated Europe with CNA garments.

In a day when computer reports are the only barometer to measure success, our viability is dictated by the major retailers' interpretation of these results, which are black and white. How do we deliver? How do our products sell? How many quality problems exist? Each critical measurement is quantified constantly, and the report cards are constantly on the table.

It becomes a reflection of who are the people. In my case it is at the Como Fred David Group of Companies. We have other distinguished members of our industry, proudly representing their companies as well.

Electronic data interchange, EDI, is the buzzword that drives our operations. It enables companies like ours more than just communicate with major retailers. It is the cornerstone of being a strategic supplier. The sophistication of communication between our customers and us has reached new levels on an ongoing basis. It is expensive and more importantly, it requires many types of talented people to drive and propel the environment. The process requires expertise, education in specific domains, technical knowledge and experience. As a result, companies like ours employ people from every walk of life.

We have specialized computer MIS people. We have trained, educated, and specialized graphic designers to complement our design and pattern-making group. We have trained graduates from trade schools such as Marie Victorin and Lasalle colleges, and from Ryerson University. All of these institutions have bred excellent, talented Canadians to perform all of these specialized tasks. I have compiled for you brochures from all of these educational institutions. These brochures show specialized courses that are breeding wonderful Canadians that companies like ours are employing.

We are compelled to adapt continuously to changes that have initiated by companies such as JC Penny, Sears and Target. We have a group of college graduates directing the flow of information and our product to destinations with rapidity.

The new trend today is traffic management systems, TMS. These systems are another method retailers have used to transfer more costs to the manufacturer. This has placed more financial strain on companies like ours to develop more and more efficiencies. We have accomplished this with people — Canadians. Some are professionally educated and some are not.

Nous comprenons que le meilleur moyen de gagner la crédibilité nécessaire pour créer des partenariats stratégiques avec les gros détaillants est de se tailler une réputation mondiale d'intégrité et de professionnalisme. Parmi ces gros détaillants, je suis fier de citer JC Penney, dont le chiffre d'affaires frôle les 20 milliards de dollars par année, Coles, dont le chiffre d'affaires est deux fois plus petit, et Target Corporation. Nous avons réussi à percer le marché européen avec des vêtements de marque CNA.

À une époque où les rapports statistiques sont l'unique baromètre permettant de mesurer le succès, notre rentabilité est tributaire des gros détaillants et de l'interprétation qu'ils font de ces résultats sans nuance. La façon dont nous livrons nos produits, la facilité avec laquelle ils se vendent, la fréquence des lacunes dans la qualité, chaque critère d'évaluation crucial est constamment quantifié et les notes obtenues font toujours partie de la négociation.

Et tout cela dépend des gens qui travaillent dans l'industrie. Dans mon cas, ce sont les gens de Como Fred Davis Group of Companies. Il y a d'autres membres distingués de notre industrie qui eux aussi, représentent fièrement leurs entreprises.

L'échange de données informatisé, l'EDI, est notre mot d'ordre. Non seulement permet-il à des entreprises comme la nôtre de communiquer avec les gros détaillants, mais c'est également ce qui nous permet d'être un fournisseur stratégique. Nous perfectionnons constamment nos communications avec nos clients. Le processus est coûteux, mais il nous oblige surtout à miser sur des gens talentueux pour soutenir et stimuler l'environnement de l'entreprise. Cela exige un savoir spécialisé, de solides notions dans des domaines spécifiques ainsi que des connaissances et de l'expérience techniques. Voilà pourquoi une entreprise comme la nôtre emploie des gens de tous les horizons.

Nous employons des spécialistes des systèmes informatiques de gestion, ainsi que des concepteurs graphiques formés, instruits et spécialisés qui travaillent en symbiose avec notre équipe de dessin et de conception de patrons. Nous avons formé des diplômés d'écoles de métier, comme le Collège Marie-Victorin et le Collège Lasalle et des diplômés d'universités comme Ryerson. Ces établissements produisent des diplômés de talent qui s'acquittent à la perfection de toutes ces tâches spécialisées. Je vous ai apporté un assortiment de brochures de toutes ces maisons d'enseignement. Ces brochures montrent comment des cours spécialisés préparent des travailleurs tout à fait qualifiés que les entreprises comme la nôtre emploient.

Nous sommes obligés de nous adapter continuellement aux changements apportés par JC Penney, Sears et Target. Nous avons une équipe de diplômés de collèges qui acheminent rapidement l'information et nos produits à leurs destinataires.

Les systèmes de gestion du transport (SGT) sont la nouvelle tendance. Il s'agit d'une autre méthode que les détaillants utilisent pour transférer une plus grande partie de leur coût aux fabricants. Cela a soumis les entreprises comme la nôtre à une plus grande pression financière qui les oblige à trouver de plus en plus de moyens d'accroître leur rendement. Nous y sommes arrivés grâce

People are from every walk of life, but the bottom line is that we employ many, many people to do these tasks and to operate these systems, which are constantly changing.

We are proud of our success. Canadians are in fact competing solidly on the world stage now. We, the Como Fred Davis Group of Companies, are highly regarded as a competent maker and professional business operator as are our competitors in other parts of the industry in Canada. The duty remission program has enabled companies like ours to survive, build, prosper, and cope with an ever-changing environment which world-class retailers present to us every day.

We need every ounce of financial strength possible to be able to compete in this global economy. With quotas coming off at the end of this year, December 31, 2004, the challenges to companies like ours, which combine manufacture manufacturing with importing, will be even greater. There will be a flood of garments coming into the U.S. marketplace like never before.

It is important to understand that companies like ours, which sell in Canada, import goods into Canada and manufacture goods in Canada destined for the United States and Europe, must deal with all of the effects of this. The remedies and effect of providing assistance in the form of the LDCT is admirable. I as a Canadian support it. However, you must understand that we will be compelled to deal with a variety of factors at the end of this year such as that which the industry has never faced before. Many Third World countries will have their products flooding USA at lower cost than prevalent today.

This being said, the major retailers still want to deal with people like us. They want to deal with people with whom they can build a reliable relationship. This is not an overnight process. This is something that our organization has proudly built over a 10- or 15-year period. It is a series of well-planned, well-calculated steps of building the right team of professionals with the right team of soldiers. In Canada we have people at every level, and we need them all to perform all the tasks.

We need the support of the remission program to continue to employ Canadians in all walks of life. If you look at the pictures of our operation, which were distributed to all of you, you will see people in various jobs. You will see shippers, packers and computer technicians. You will see sophisticated college graduates troubling their minds hour a after hour trying to figure out how to get hundreds of thousands of units to the most sophisticated retailer the world has to offer. We have found ways to do this.

While you are providing this support to the least developed countries, do not forget about us Canadians, please. We need this duty remission program. We are making our planning right now for next December, January, and February. Frankly, we do not

à nos employés, des Canadiens dont certains ont fait des études spécialisées et d'autres non. Nos employés ont des antécédents très divers, mais l'essentiel est que nous employons beaucoup de gens qui s'acquittent de toutes ces tâches et qui travaillent avec les nouveaux systèmes, qui changent constamment.

Nous sommes très fiers de notre réussite. Les Canadiens sont désormais de solides concurrents sur les marchés mondiaux. Nous jouissons, chez Como Fred Davis Group of Companies, d'une excellente réputation de créateurs compétents et de gens d'affaires professionnels, tout comme nos concurrents qui oeuvrent dans d'autres parties de l'industrie au Canada. Le régime de remise de droits de douane a permis à des entreprises comme la nôtre de survivre, de croître et de prospérer, et de s'adapter à l'environnement en perpétuelle évolution que les détaillants de calibre mondial représentent pour nous.

Pour être en mesure d'être compétitifs dans l'économie mondiale, nous avons tout simplement besoin de chaque levier financier possible. L'expiration des quotas, à la fin de l'année, le 31 décembre 2004, causera encore plus de difficultés aux entreprises comme la nôtre, qui allient fabrication et importation. Le marché américain sera inondé de vêtements comme jamais jusqu'ici.

Il faut comprendre que des entreprises comme la nôtre, qui vendent au Canada, qui importent des marchandises au Canada et qui fabriquent au Canada des marchandises destinées aux États-Unis et à l'Europe doivent supporter toutes les conséquences de cela. L'assistance que représente le TPMD est admirable. En tant que Canadien, je suis tout à fait d'accord. Toutefois, il faut comprendre que nous allons devoir faire face à tout un éventail de facteurs à la fin de l'année comme notre industrie n'a jamais dû le faire jusqu'ici. Beaucoup de pays en développement vont inonder les États-Unis de leurs produits à des prix inférieurs à ceux qui y sont actuellement pratiqués.

Cela dit, les gros détaillants continuent à vouloir traiter avec des gens comme nous. Ils veulent pouvoir traiter avec des gens avec qui ils ont des rapports fiables. Cela ne se produit pas du jour au lendemain. C'est quelque chose que nous avons fièrement établi sur une période de dix ou quinze ans. C'est une série de mesures bien calculées et bien planifiées qui nous ont permis de nous doter d'une bonne équipe de professionnels, de gens compétents. Au Canada, nous avons du monde à tous les paliers et nous avons besoin d'eux pour effectuer toutes les tâches.

Le programme de remise est essentiel si nous voulons continuer à employer des Canadiens de tous les milieux. Si vous regardez les photos, qui ont été distribuées à tout le monde, vous verrez des gens qui travaillent dans diverses situations. Il y a des expéditeurs, des emballeurs et des techniciens en informatique. Il y a des diplômés d'universités qui se creusent la tête heure après heure à essayer de trouver comment faire parvenir des centaines de milliers d'articles au détaillant le plus exigeant du monde. Nous avons trouvé des moyens d'y parvenir.

Donc, alors que vous cherchez à aider les pays les moins développés, n'oubliez pas les Canadiens, s'il vous plaît. Cette remise de droits est essentielle. Nous sommes en train de planifier les choses pour décembre, janvier et février prochain. Très

know what to do. We do not know what the rules of the game will be. We do not know what our financial environment will look like. That is no way to run a business. You esteemed businessmen and businesswomen who are sitting around this table understand full well that we have the right to know where we are going to stand.

This duty remission program can be extended by just changing one little number — the 2004 December 31 has to be changed to 2011. Give us the next seven years, while quotas are coming off, to be able to withstand the impact so that we can continue companies like ours as a major factor in distribution of apparel products to major retailers all over the world. Thank you very much.

Senator Angus: Gentlemen, I commend you for very lively, comprehensive and interesting presentations. It is nice that the staid old Banking Committee occasionally has a little life and action.

However, I think that you are mistaking us, with all due respect, for a committee of cabinet. I am very confused. Perhaps you can elucidate. I understand on the one hand that you support the bill. We are only here to consider Bill C-21, either to agree on this extension for 10 or not.

I am getting the drift, and I am very edified. You heard my questioning of the minister. I asked him if the stakeholders had been consulted and if anyone had expressed opposition to the bill. The minister said that they had had meetings and discussions with people in the textile industry.

I am from Montreal. I understand your industry and how important it is to the economy — not only of Quebec but also to Canada.

It sounds as though you are saying that you are prepared to support this extension on the one hand, but as a quid pro quo, you want these remission orders addressed and dealt with as described by you people. Do I have it right?

Mr. Ostrov: You are 100 per cent right.

Senator Angus: You make the case well. If I were one of these ministers, I would be absolutely rushing to my pen to sign the remission papers.

Mr. Ostrov: There are the remission orders and there is tariff relief. There are two issues on the table.

Senator Angus: I want to get to it. As we discussed with Minister Paradis, who spoke partly on behalf of Minister Robillard, he alluded to a figure of \$60 million. I think you mentioned \$27 million, Mr. Ostrov.

Mr. Ostrov: Half textile, half apparel.

Senator Angus: Does that address your question?

Mr. Rotchin: No. We do not know what that is yet. It is just a vague promise.

franchement, nous ne savons pas quoi faire. Nous ne savons pas quelles seront les règles du jeu. Nous ne savons pas ce que sera le contexte financier. Ce n'est pas ainsi qu'on peut diriger une entreprise. Vous qui avez brillé en affaires et qui êtes ici, vous savez très bien que nous devrions pouvoir savoir ce qu'il en sera.

Ce programme de remise des droits de douane peut être prolongé tout simplement en changeant un petit chiffre — plutôt que 31 décembre 2004, mettons 2011. Donnez-nous les sept prochaines années, alors que les quotas disparaissent, pour nous préparer à accuser le choc et pour permettre à des entreprises comme la nôtre de rester un facteur important dans la distribution de vêtements aux grands détaillants du monde entier. Merci beaucoup.

Le sénateur Angus: Messieurs, je vous félicite de ces exposés très animés, informés et intéressants. Il est bon qu'il y ait quelquefois un peu d'action et d'animation au Comité des banques.

Toutefois, j'ai l'impression que vous faites erreur et que vous pensez que nous sommes un comité du Cabinet. Je ne comprends pas très bien. Peut-être pouvez-vous m'expliquer. J'ai l'impression que d'un côté vous appuyez le projet de loi. Notre rôle ici est simplement d'examiner le projet de loi C-21, de dire si nous sommes ou non d'accord pour cette prolongation de dix ans.

Je dois dire que je suis assez édifié par ce que j'ai entendu. Vous m'avez entendu interroger le ministre. Je lui ai demandé si les intervenants avaient été consultés et si quiconque avait manifesté quelque opposition au projet de loi. Il m'a répondu qu'il avait eu des rencontres et des discussions avec des représentants du secteur du textile.

Je viens de Montréal. Je comprends votre industrie et l'importance qu'elle revêt pour l'économie — non seulement du Québec mais de l'ensemble du Canada.

J'ai l'impression que vous dites que vous êtes prêt à appuyer cette prolongation mais qu'en contrepartie, vous voulez que l'on fasse quelque chose à propos de ce décret de remise. C'est bien cela?

M. Ostrov: Vous avez cent pour cent raison.

Le sénateur Angus: Vous êtes très convaincant. Si j'étais un de ces ministres, je me précipiterais pour signer ces décrets de remise.

M. Ostrov: Il y a les décrets de remise et il y a l'allègement tarifaire. Ce sont deux choses différentes.

Le sénateur Angus: Je voulais y venir. Comme nous en avons discuté avec le ministre Paradis, qui parlait en partie du nom de la ministre Robillard, il y avait ce chiffre de 60 millions de dollars. Je crois que vous avez parlé vous-même de 27 millions.

M. Ostrov: Une moitié pour le textile, une moitié pour le vêtement.

Le sénateur Angus: Cela répond-il à votre question?

M. Rotchin: Non. Nous ne savons pas ce que c'est. C'est juste une vague promesse.

Mr. Ostrov: Nobody knows.

Senator Angus: Mr. Chairman, as interesting as this is, I do not find this to have anything to do with the bill. The bill is either supported or it is not. If the government, in its wisdom, brought this bill before Parliament because it intends to do other things, that is great. I would love to discuss your industry all night but I do not think this has anything to do with the bill. Am I dreaming?

The Acting Chairman: Technically, you are probably correct but it is a wonderful opportunity to hear from these people. We have done so and they have made their points. I do not think it would have been proper for us to shut that down.

Mr. Lifson: We are asking for exactly what the house Finance Committee did. We are asking for the approval of the bill. In fact, at the first meeting, there was a shock that we were not there to raise up a stink. In reality, it is a global world.

We are asking for a level playing field for our industry. I am sure it is in your power to do exactly what the House Finance Committee did when they approved that input relief on product, textile inputs not made in this country, be given to domestic manufacturers. Then there was the issue on this side of the table about remission orders. The House Finance Committee approved both of these. We are just asking this body to do the same and to push the government.

Senator Angus: Mr. Lifson, I think I got it right.

We have to be a bit logical. Just so we understand it, I am not even in the governing party. I am one of these outcasts. Is it fair for me to conclude that if there were no valid or reasonable hope that you were going to get these two things, that you would be against the bill? I need to know that. I think you are against the bill.

Mr. Lifson: No, let us be fair. We are realistic. We would certainly not stand up and say that we do not want to help the African countries. However, in the last LDCT list, they included countries with infrastructure such as Bangladesh.

We are only asking this body — as we are all Canadians around this table — what do we do? By the way, I do have a hobby that I did not relate; I teach strategy at the McGill MBA program. Tomorrow night is my last class. I told them I would appear here. What would be our strategy? What do I tell the class? Close down my shop and put our 3,000 employees on the street and do everything offshore? No, we want to take our strategic competitive advantage.

Our competitive advantage is, first, innovation and design. Second, we can service the heck out of the customer with the technology, as Mr. Ostrov mentioned before, and we have certain price-value relationships that have to exist. Most important is our proximity to the U.S. market; China

M. Ostrov: Personne ne sait.

Le sénateur Angus: Monsieur le président, tout ceci est très intéressant, mais je ne pense pas que cela ait quoi que ce soit à voir avec le projet de loi. Le projet de loi, soit on l'appuie, soit non. Si le gouvernement, dans sa sagesse, a présenté ce projet de loi au Parlement parce qu'il a l'intention de faire autre chose, parfait. Je serais ravi de pouvoir discuter de votre industrie toute la soirée, mais je ne pense pas que ceci ait quoi que ce soit à voir avec le projet de loi. Est-ce que je rêve?

Le président suppléant: Techniquement parlant, vous avez probablement raison, mais c'est une excellente occasion d'entendre ces gens-là. C'est ce que nous avons fait et ils ont été très clairs. Je ne pense pas qu'il fallait interrompre cet échange.

M. Lifson: Nous demandons exactement ce qu'a fait le Comité des finances de la Chambre. Nous demandons que le projet de loi soit adopté. En fait, à la première réunion, tout le monde a été choqué de voir que nous n'étions pas là pour nous y opposer. La réalité est que nous vivons dans une économie mondiale.

Nous demandons simplement que les règles soient égales pour tous. Je suis sûr que vous pouvez faire exactement ce qu'a fait le comité de la Chambre quand il a approuvé l'allègement fiscal sur les intrants, les intrants textiles qui ne sont pas fabriqués dans ce pays, pour les fabricants canadiens. Ensuite, il y avait la question des décrets de remise. Le Comité des finances de la Chambre a approuvé les deux. Nous demandons simplement que vous en fassiez autant afin de faire pression sur le gouvernement.

Le sénateur Angus: Monsieur Lifson, je crois que j'ai compris.

Il faut être un peu logique. Comprenons bien, je ne suis même pas membre du parti au pouvoir. Je suis un exilé. Ai-je raison de conclure que s'il n'y a pas d'espoir valable ou raisonnable que vous obteniez ces deux choses, vous seriez contre le projet de loi? C'est ça qu'il faut que je sache. J'ai l'impression que vous êtes en fait contre.

M. Lifson: Non, soyons justes. Nous sommes réalistes. Nous ne voulons certainement pas dire que nous ne voulons pas aider les pays africains. Toutefois, dans la dernière liste des bénéficiaires du TPMD, on a inclus des pays avec une infrastructure tels que le Bangladesh.

Tout ce que nous vous demandons — étant donné que nous sommes tous Canadiens ici — c'est quoi faire? D'ailleurs, je ne vous l'ai pas dit, mais j'ai une autre passion, j'enseigne la stratégie aux étudiants du programme de MBA de McGill. Je donne demain soir mon dernier cours. Je leur ai dit que je devais comparaître ici. Quelle serait notre stratégie? Qu'est-ce que je dis à la classe? Que je ferme boutique, que je mets nos 3 000 employés à la rue et que je vais m'installer à l'étranger? Non, nous voulons utiliser notre avantage concurrentiel stratégique.

Notre avantage concurrentiel est, tout d'abord, l'innovation et la conception. Deuxièmement, nous pouvons servir extrêmement bien le client avec notre technologie, comme l'a dit M. Ostrov, et nous avons certaines relations de qualité-prix qui doivent exister. Le plus important, c'est notre proximité du

will never beat us on that. Geographically, we will be closer to the United States so transportation expenses are lower.

If you are going to take advantage of it, level the playing field. Do not tell us to bring in your product duty-free from Bangladesh, but if you want to make it — and we are doing it right here, right now in our company — the same fabric that we shipped from China to Bangladesh can come in as a finished trouser, duty-free and if we make that same trouser on Pie IX, we pay duty on the fabric. That is illogical. We are asking this esteemed body of businessmen to go along with the LCDT and the CPT because they are realistic, but level the playing field at the same time.

Senator Angus: Why would you support the preferential tariff? Would it be better to have no tariff on these goods from these countries?

Mr. Rotchin: In terms of the LDCT program, there are no tariffs on goods and there is no particular preference.

Senator Angus: Then it is zero already, if we extend that?

Mr. Rotchin: The minister talked about balance. We are saying that there must be balance between domestic policy and external policy, international trade policy. That is why we are here.

Senator Massicotte: We are both asking how we should deal with this issue. I would like to take this opportunity to educate myself a bit more about your concerns and interests. If nothing else we will be more educated to influence policy at later times.

I think I read in the Montreal newspapers — and please correct me if I am wrong — that your company, in particular, Mr. Lifson, is thinking of moving jobs outside the country because you could not compete relative to the situation. Does that deal specifically with the tariff situation to which you referred?

Mr. Lifson: We are saying that we will not move anything out because we do not want to lose the ability to domestically produce because there is an advantage. We are saying that, we will produce the lower price points — trousers et cetera — offshore so that we do not have to compete with the U.S. This means that we would not replace some of the workers that we lose by attrition.

Senator Massicotte: How many jobs would be that be?

Mr. Lifson: If it continues that way, we are predicting 10 per cent to 20 per cent of our work force, which would be between 300 and 600 within the next year or two.

Senator Massicotte: Should we remove the tariffs?

Mr. Lifson: Then we would maintain the jobs that we have in this country and probably increase them, because the proximity is a distinct advantage.

marché des États-Unis; la Chine ne nous battra jamais à ce sujet. Géographiquement, nous serons toujours plus près des États-Unis, si bien que les coûts de transport sont moins importants.

Si on veut en profiter, il faut les mêmes règles pour tout le monde. Ne nous dites pas de faire venir votre produit exempt de droits du Bangladesh, mais si vous voulez le fabriquer — et c'est ce que nous faisons ici, dans notre entreprise — le même tissu que nous avons envoyé de la Chine au Bangladesh peut arriver sous forme de pantalon fini, exempt de droits, et si nous faisons ce même pantalon sur Pie IX, nous payons un droit sur le tissu. C'est illogique. Nous demandons à ce comité de gens d'affaires d'approuver le TPMD et le TPG parce que nous sommes réalistes, mais à condition d'appliquer les mêmes règles à tous.

Le sénateur Angus: Pourquoi appuieriez-vous le tarif préférentiel? Serait-il mieux qu'il n'y ait pas de tarif sur ces produits venant de ces pays?

M. Rotchin: Pour ce qui est du programme de TPMD, il n'y a pas de tarif sur les marchandises et il n'y a pas de préférence particulière.

Le sénateur Angus: C'est donc déjà à zéro, si nous prolongeons cela?

M. Rotchin: Le ministre a parlé d'équilibre. Nous disons qu'il doit y avoir un équilibre entre la politique nationale et la politique internationale, la politique de commerce international. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici.

Le sénateur Massicotte: Nous nous demandons tous les deux comment nous devons aborder cette question. Je voudrais profiter de cette occasion pour comprendre un peu mieux quelles sont vos préoccupations et vos intérêts. Au moins, nous serons mieux informés pour influencer sur la politique ultérieurement.

Je crois avoir lu dans les journaux montréalais — et vous me corrigerez si je me trompe — que votre entreprise, en particulier, monsieur Lifson, songe à sortir des emplois du pays parce que vous ne pourriez plus faire face à la concurrence dans cette situation. S'agit-il spécifiquement de la question des tarifs?

M. Lifson: Nous disons que nous ne déménagerons rien parce que nous ne voulons pas perdre la capacité de produire au Canada où nous avons un avantage. Nous disons que nous produirons les articles moins coûteux, les pantalons, et cetera, à l'étranger de façon à ne pas avoir à faire face à la concurrence des États-Unis. Cela veut dire que nous ne remplacerons pas certains des travailleurs qui nous quittent.

Le sénateur Massicotte: Combien d'emplois cela représenterait-il?

M. Lifson: Si la situation continue, nous prévoyons que cela représente de 10 à 20 p. 100 de nos effectifs, soit entre 300 et 600 personnes au cours des deux prochaines années.

Le sénateur Massicotte: Devrait-on éliminer les tarifs?

M. Lifson: Nous pourrions alors maintenir les emplois que nous avons ici et probablement en créer d'autres parce que la proximité nous donne un avantage certain.

Senator Massicotte: If we removed tariffs on imported textiles?

Mr. Lifson: That would level the playing field.

Senator Massicotte: We would not lose those jobs?

Mr. Lifson: Correct. I can give you an example. When we went before the Canadian International Trade Tribunal, CITT, we were able, on soft-wool fabrics, to increase production in that entity itself by more than 50 per cent — that was last year, on soft-wool fabrics. These are products not made in this country. We would rather produce it here. We have the design staff, the innovation, and the technology. It is not easy to produce offshore, but we have to level the playing field. That is what we are asking.

If the playing field is not levelled, we have to protect the back end of our business. If tariffs are removed on inputs, certainly we will maintain the jobs in this country.

Senator Massicotte: Would you still out-source to cheaper countries?

Mr. Lifson: If we have to maintain the price value, we would increase business in the lower price points. We are competing against the rest of the world — not just Canadians — in the United States. We compete in the United States against world markets.

Senator Massicotte: You said that one of your products is business suits that you export to the United States. What percentage of revenues is business suits?

Mr. Lifson: Ninety per cent of production goes to the United States.

Senator Massicotte: What production in business suits?

Mr. Lifson: Business suits represent 60 per cent of business.

Senator Massicotte: Mr. Rotchin said that business suits have an exclusion for tariffs on textiles. If that is the case, you do not suffer.

Mr. Lifson: It is not just business suits. We are very focused. We make one product. We make a business suit and we market it three different ways: as a suit, as a sport coat by itself, or as a single pair of trousers. It is the same product.

Senator Massicotte: There are tariffs on that textile import?

Mr. Lifson: Yes, because they are not made here.

Mr. Rotchin: Mr. Lifson just referred to the CITT decision that gave him extended tariff relief for a particular woollen fabric.

Mr. Lifson: That was for superfine wools.

Mr. Rotchin: That is fine for the end user, being men. However, for women, I do not enjoy that tariff relief.

Le sénateur Massicotte: Si nous supprimons les tarifs sur les textiles importés?

M. Lifson: Cela rendrait la situation plus équitable.

Le sénateur Massicotte: Nous ne perdrons pas ces emplois?

M. Lifson: Non. Je peux vous donner un exemple. Quand nous sommes présentés devant le Tribunal canadien du commerce extérieur, le TCCE, nous avons réussi, pour les tissus en laine, à accroître la production de plus de 50 p. 100 — c'était l'année dernière, pour les tissus de laine douce. Ce sont des produits qui ne sont pas fabriqués dans ce pays. Nous préférierions les produire ici. Nous avons le personnel pour le design, l'innovation et la technologie. Il n'est pas facile de produire à l'étranger, mais il nous faut équilibrer les chances. C'est ce que nous demandons.

Si les règles ne sont pas les mêmes pour tous, il nous faut nous protéger. Si l'on supprime les tarifs sur les intrants, nous conserverons certainement les emplois ici.

Le sénateur Massicotte: Iriez-vous toujours vous approvisionner dans des pays moins chers?

M. Lifson: S'il nous faut maintenir la relation qualité prix, nous développerions notre activité dans les articles à prix abordable. Nous faisons face à la concurrence du reste du monde — pas simplement des Canadiens — aux États-Unis. Aux États-Unis, nous sommes en concurrence contre les marchés du monde entier.

Le sénateur Massicotte: Vous avez dit que parmi vos produits vous avez les complets que vous exportez aux États-Unis. Quel pourcentage de vos recettes vient des complets?

M. Lifson: Quatre-vingt dix pour cent de la production va aux États-Unis.

Le sénateur Massicotte: Quelle est la production de complets?

M. Lifson: Les complets représentent 60 p. 100 de l'activité.

Le sénateur Massicotte: M. Rotchin a dit que les complets bénéficient d'une exemption tarifaire sur les textiles. Si c'est vrai, vous ne souffrez pas.

M. Lifson: Ce n'est pas simplement les complets. Nous sommes très spécialisés. Nous faisons un produit. Nous faisons un complet et nous le mettons en marché de trois façons différentes: comme complet, comme veste ou comme pantalon. C'est le même produit.

Le sénateur Massicotte: Y a-t-il des tarifs sur les importations de textile pour ces produits?

M. Lifson: Oui, parce qu'ils ne sont pas fabriqués ici.

Mr. Rotchin: M. Lifson vient de faire allusion à la décision du TCCE qui lui a donné un allègement tarifaire prolongé pour un tissu de laine particulier.

M. Lifson: C'était pour des laines superfines.

Mr. Rotchin: C'est bon pour l'utilisateur, les hommes. Toutefois, pour les femmes, je n'ai pas droit à cet allègement tarifaire.

Senator Massicotte: Your brief says that for business suits, there is no tariff on textile imports. That is not accurate, then.

Mr. Rotchin: That is for women's business suits.

Senator Massicotte: For men's, there are no tariffs.

Mr. Rotchin: It is a particular fabric case. In the case of wool, for example, and that is the way the CITT works. That is the current tariff relief mechanism. You apply on an ad hoc basis. I happen to be in the fashion industry where, every 10 weeks, approximately there is a new season with new items. I do not want to speak for Mr. Lifson, but presumably his goods have some shelf life.

Senator Massicotte: Obviously we are hearing from the apparel industry, and that is who is here. We understand the argument, and it is very strong. I am against tariff in the generic sense.

The textile industry is not here. How many jobs would we be talking about if we removed tariffs on textile imports, and how many jobs would we lose in the textile industry according to their records or studies if we did remove those?

Mr. Bob Kirke, Executive Director, Canadian Apparel Federation: I cannot answer that entirely. The important point is that there are two different industries: the textile industry and the apparel industry. If you look at the total textile industry, a very small portion sells to the apparel industry. I have seen numbers as low as 6,000 jobs in total in terms of the textile industry as relates to apparel. They do not sell to us.

Companies like Peerless have gone before the Canadian International Trade Tribunal, and, as Mr. Lifson mentioned, it is an extremely long process of 15 to 18 months. He asked for fabrics for men's suits only because if he had to defend women's as well, it would have taken two years. You have to ask for a very specific fabric, but almost every application in front of the trade tribunal has succeeded. Those duties have been removed because the fabrics are not made here. That is the reality. We have a vastly consolidated textile industry, and we have an apparel industry that requires diversity in its fabrics, so they are running at cross-purposes.

The real problem is that we continue every year to pay \$110 million in duties on our inputs that are imported. If we could buy it locally, we probably would.

The customs tariff has an historical legacy. We used to produce those fabrics, so there were those tariffs on imports, but we do not produce those fabrics any more in the way that meets the needs of the industry. That is the crux of the issue.

Mr. Lifson: I have a simple recommendation. We have a CITT tribunal where we have to go fabric by fabric. Eliminate all tariffs of all inputs. Put the burden of proof on the reverse. Let textile come back and say, "Do not take it off this because we make it in

Le sénateur Massicotte: Dans votre mémoire, vous dites que pour les complets, il n'y a pas de tarif sur les importations de textile. Ce n'est donc pas exact.

M. Rotchin: C'est pour les tailleurs de dames.

Le sénateur Massicotte: Pour les hommes, il n'y a pas de tarif.

M. Rotchin: Il s'agit d'un cas particulier selon l'étoffe. Dans le cas de la laine, par exemple, et c'est ainsi que fonctionne le TCCE. C'est le mécanisme actuel pour l'allègement tarifaire. On fait des demandes au par cas. Il se trouve que je travaille dans le secteur de la mode où, toutes les dix semaines, environ, il y a une nouvelle saison avec de nouveaux articles. Je ne peux pas parler pour M. Lifson, mais je suppose que ses articles durent un peu plus longtemps.

Le sénateur Massicotte: Évidemment, c'est le secteur des vêtements qui parle et qui est ici. Nous comprenons ce que vous voulez dire et vous êtes très convaincant. Je suis contre les tarifs en général.

Le secteur du textile n'est pas ici. Combien d'emplois perdriions-nous si nous éliminions les tarifs sur les importations de textile; combien d'emplois perdriions-nous dans le secteur du textile, d'après leurs études, si nous supprimions les tarifs?

M. Bob Kirke, directeur administratif, Fédération canadienne du vêtement: Je ne peux répondre complètement. L'important c'est qu'il y a deux secteurs différents: le secteur du textile et le secteur du vêtement. Si vous considérez l'ensemble de l'industrie du textile, la proportion qui vend au secteur du vêtement est très faible. J'ai vu des chiffres aussi bas que 6 000 emplois au total pour l'industrie du textile servent le secteur du vêtement. Ce n'est pas à nous qu'elle vend.

Des entreprises comme Peerless se sont présentées devant le Tribunal canadien du commerce extérieur et, comme le dit M. Lifson, le processus est extrêmement long, cela prend de 15 à 18 mois. Il a demandé un allègement simplement pour les complets d'hommes parce que s'il avait fallu qu'il défende également sa cause pour les tailleurs de dames, il lui aurait fallu deux ans. Il faut présenter une demande pour un tissu en particulier, mais pratiquement chaque fois que l'on présente une telle demande, on obtient satisfaction. Ces droits ont été supprimés parce que les tissus ne sont pas fabriqués ici. C'est cela la réalité. Nous avons une industrie du textile très groupée et une industrie du vêtement qui nécessite des tissus variés si bien qu'elles ne sont pas complémentaires.

Le vrai problème est que nous continuons chaque année à payer 110 millions de dollars de droits sur nos importations. Si nous pouvions acheter localement, nous le ferions probablement.

Le tarif des douanes a une origine historique. Nous produisons ces tissus par le passé et il y avait donc ces tarifs à l'importation; mais nous ne les produisons plus d'une façon qui répond aux besoins de l'industrie. C'est là le coeur du problème.

M. Lifson: J'ai une simple recommandation à faire. Nous avons un Tribunal canadien du commerce extérieur devant lequel nous devons comparaître en ce qui concerne chaque tissu. Éliminez l'ensemble des tarifs de tous les intrants. Inversez le

this country.” There is a limit to what they do. A lot of what textile produces is for industrial use. They do not provide a lot for our industry. Why kill what is left of this industry?

Senator Massicotte: How many jobs are in the textile industry?

Mr. Kirke: I think there are about 40 to 45 total, but as I said before, about 6,000 in the companies that supply the apparel industry

Senator Harb: I am interested in the business case. We all know that in 2005 something is going to happen to the quota. As representatives of the industry, or as members of the industry, have you done an impact study to find out what the financial impact will be on your industry in terms of costs or the human element in the form of jobs?

As a policy-maker, I think that would put the fact before us. What you have said is interesting, and you make a very good point. Perhaps we have to apply the rules across the board in a fair and equitable manner. You gave the example of the CITT deciding one way on one item in terms of import duties and differently on another item. Perhaps that is not fair and there should be more consistency. Have you done a business case?

Mr. Lifson: We have done cases with Industry Canada. I am going back to Montreal tonight for a press conference tomorrow morning. Tomorrow we will release the results of a study we recently completed. This study, which was sponsored by AHRC, the Apparel Human Resource Council of Canada, addresses issues in the industry and what is required to train the new leaders in the industry. The future of the industry is training the leaders of tomorrow. We have looked at where we can compete in the value chain and this study will be released at 10:45 tomorrow morning.

Mr. Rotchin: As part of our submission, you also have a copy of a *Business Week* article that predicts 35 million jobs lost worldwide come the quota elimination.

Senator Harb: This is a relative term. They are lost in one area and gained in another. That is not a fair statement.

Mr. Lifson: We can supply to this body, Senator Harb, the studies that have been done.

Senator Harb: That would be useful. It would be effective if we could see the study before we render a decision as to whether we want to endorse the recommendations of the finance committee.

The Chairman: We are getting away from the bill.

fardeau de la preuve. Que ce soit à l'industrie du textile de se présenter et de dire: «N'éliminez pas ce tarif parce que nous le produisons dans ce pays». Il y a une limite à ce qu'ils font. Une grande partie de la production du secteur du textile est destinée à l'utilisation industrielle. Ils ne produisent pas grand-chose pour notre industrie. Pourquoi détruire ce qui reste de cette industrie?

Le sénateur Massicotte: Combien y a-t-il d'emplois dans l'industrie du textile?

M. Kirke: Je crois qu'il y en a en tout environ 40 à 45, mais comme je l'ai déjà dit, il y a environ 6 000 emplois dans les entreprises qui approvisionnent l'industrie du vêtement.

Le sénateur Harb: Je m'intéresse à l'analyse de rentabilité. Nous savons tous qu'en 2005, des modifications seront apportées au quota. En tant que représentants de l'industrie, ou en tant que membres de l'industrie, avez-vous fait une étude pour déterminer quelles seront les répercussions financières sur votre industrie au niveau des coûts ou de l'élément humain, c'est-à-dire les emplois?

En tant que décideur, je crois que cela nous permettrait de connaître les faits. Ce que vous avez dit est intéressant, et vous présentez de très bons arguments. Nous devrions peut-être appliquer les règles de façon générale et d'une manière juste et équitable. Vous avez donné l'exemple du Tribunal canadien du commerce extérieur qui rend un type de décision sur un article pour ce qui est des droits d'importation et qui rend une décision différente à propos d'un autre article. Ce n'est peut-être pas juste et il faudrait peut-être qu'il y ait une meilleure uniformité. Avez-vous fait une analyse de cas.

M. Lifson: Nous en avons fait avec Industrie Canada. Je retourne à Montréal ce soir pour une conférence de presse qui aura lieu demain matin. Demain, nous communiquerons les résultats d'une étude que nous venons de terminer. Cette étude, qui a été réalisée à la demande du Conseil des ressources humaines de l'industrie du vêtement du Canada, porte sur les questions qui intéressent l'industrie et sur les mesures qui s'imposent pour former de nouveaux chefs de file dans l'industrie. L'avenir de l'industrie dépend de la formation des chefs de file de demain. Nous avons examiné où nous pouvons exercer une concurrence dans la chaîne de valeur et les résultats de cette étude seront communiqués à 10 h 45 demain matin.

Mr. Rotchin: Dans le cadre de notre mémoire, vous avez aussi un exemplaire d'un article de *Business Week* qui prévoit la perte de 35 millions d'emplois partout dans le monde suite à l'élimination des quotas.

Le sénateur Harb: Cela est relatif. On perd des emplois dans un secteur et on en crée dans un autre. Cette affirmation n'est pas juste.

M. Lifson: Nous pouvons fournir au comité, sénateur Harb, les études qui ont été faites.

Le sénateur Harb: Cela serait utile. Il serait bon que nous puissions consulter l'étude avant de décider si nous voulons appuyer les recommandations du Comité des finances.

Le président suppléant: Nous nous éloignons de la teneur du projet de loi.

Senator Harb: Mr. Chair, it is relevant because they are asking an important thing of us. We are extending the term on tariffs on products from developing countries, and they are saying, "If you want to extend it, here is what we want to you do." It is exceptionally important and timely for us to consider this. It is a lot more serious than we think it is. It is imperative for us to take action on this.

I want to ask a final question on the remission issue in terms of the other countries, the European Union or the United States or others. How do we compare? What do they do that we do not do? What should we do so we will be in line with those countries?

Mr. Rotchin: As I understand it, the United States, the EU, and Australia are looking at this matter carefully right now and are coming up with comprehensive adjustment measures. I think we all agree that there must be equitable treatment domestically. Domestic policy has to match external policy.

We have a remission program that provides \$32 million worth of existing benefits annually that is about to disappear, with nothing to replace it. That is the issue.

Mr. Ostrov: Senator Harb, you asked about the United States. The United States has had a strategic issue with regard to what they call "807 operations," where they have been able to move goods that have been cut in the United States into Mexico and into Central America, have them sewn, and bring them back into the United States and use preferential labour. We have not been on a playing field with the Americans since the NAFTA agreement was signed. That is my first point.

My second point is that while we are one voice here, and while we all in one form or another have support for Bill C-21, please understand that the issue with regard to tariff relief on textile imports is completely different issue from the existing duty remission program. The existing duty remission program is just under \$40 million a year. For the next 10 years, that would be \$400 million for our industry. The minister said that the savings on the inputs from Bangladesh and the other lesser developed countries in 2003 alone were \$273 million alone. You have to understand that we are employing Canadians to do all the jobs — distribution, manufacturing on the sewing machines and the cutting tables and marketing. We hire graduates from the universities, the brochures of which you see here. We are a vibrant industry that is trying to survive in a very difficult global situation.

Le sénateur Harb: Monsieur le président, cela est pertinent parce qu'ils sont en train de nous demander une chose importante. Nous sommes en train de prolonger la durée des programmes de tarifs sur les produits provenant de pays en développement, et ils disent: «Si vous voulez prolonger la durée, voici ce que nous voulons que vous fassiez». Il est tout à fait important et opportun que nous nous penchions sur cette question. Elle est beaucoup plus sérieuse que nous ne le pensons. Il faut absolument que nous agissions.

J'aimerais poser une dernière question à propos de la remise de droits en ce qui concerne les autres pays, l'Union européenne, les États-Unis ou d'autres pays. Comment la situation au Canada se compare-t-elle à la situation qui existe dans ces pays? Que font-ils que nous ne faisons pas? Que devrions-nous faire pour nous aligner sur ces autres pays?

M. Rotchin: D'après ce que je crois comprendre, les États-Unis, l'Union européenne et l'Australie sont en train d'examiner cette question très attentivement et de proposer des mesures générales d'adaptation. Je crois que nous convenons tous qu'il faut assurer un traitement équitable à l'échelle nationale. La politique intérieure doit correspondre à la politique extérieure.

Nous avons un programme de remise qui offre à l'heure actuelle des retombées d'une valeur de 32 millions de dollars par année et qui est sur le point de disparaître, sans mécanisme pour le remplacer. C'est là le problème.

M. Ostrov: Sénateur Harb, vous avez posé une question à propos des États-Unis. Les États-Unis ont adopté une stratégie concernant ce qu'ils appellent «807 operations», selon laquelle ils ont réussi à faire coudre au Mexique et en Amérique centrale des produits qui ont été coupés aux États-Unis puis à les ramener aux États-Unis et à utiliser de la main-d'oeuvre préférentielle. Depuis la signature de l'ALENA, nous ne sommes plus sur le même pied d'égalité avec les Américains. C'est le premier argument que je ferais valoir.

Le deuxième argument, c'est que même si nous parlons d'une même voix ici, et que même si nous avons tous d'une façon ou d'une autre appuyé le projet de loi C-21, il faut comprendre que la question de l'allégement tarifaire à des importations de textile est tout à fait différente du programme actuel de remise de droit. Le programme actuel de remise de droit représente un peu moins de 40 millions de dollars par année. Au cours des 10 prochaines années, cela représenterait 400 millions de dollars pour notre industrie. Le ministre a indiqué que les économies réalisées sur les intrants provenant du Bangladesh et d'autres pays moins développés en 2003 seulement ont représenté 273 millions de dollars. Il faut comprendre que tous nos emplois sont occupés par des Canadiens — qu'il s'agisse de distribution, de fabrication à l'aide de machines à coudre et de tables de coupe et de commercialisation. Nous engageons des diplômés d'université, comme l'indiquent les brochures que vous voyez ici. Nous représentons une industrie dynamique qui essaie de survivre dans une situation mondiale très difficile.

The House of Commons Finance Committee made two recommendations. They said that there is a crisis in the industry and that the duty remission program has to be extended immediately. We need you to make the same recommendation.

Their second recommendation was to have study on the tariffs on inputs for the apparel manufacturing sector and report the results of that in September. Maybe you could push the report of that study up to June or July.

Please understand that while I empathize with Mr. Lifson and the other members of the apparel manufacturing industry who have their axe to grind, it is important that you understand the urgency of this issue. We need you to recommend a simple Order in Council for an extension from December 31, 2004 to December 31, 2010 or 2011 in order to keep thousands of people at work.

We have to get that message across. We got it across to the House of Commons Finance Committee. You must understand that we cannot wait, that we need a decision today — literally today. There is a lot of work to be done. Please, help Mr. Lifson's group by getting rid of the tariffs on inputs, but you must get this duty remission in place now.

Senator Fitzpatrick: Mr. Ostrov, I am sorry that I missed your presentations, but I did get the flavour as I listened to the questions.

I am a bit confused. Are you saying that when this bill went before the House of Commons Finance Committee they made the recommendation you are requesting now with respect to tariff relief?

Mr. Rotchin: That is correct.

The Acting Chair: I do not believe it was part of the report on the bill. It was a separate report made later.

Mr. Rotchin: I think it is part of our submission. You may have a copy of it. Essentially, they made three recommendations. One was to immediately extend the duty remission programs for another seven years. The second was to look at comprehensive tariff relief measures — which is what everyone is after — to balance the two sides. The third recommendation was a subset of the second, which was to look immediately at these gender equity issues whereby Mr. Lifson gets tariff relief because the fabric for his men's suits is not made in Canada and Mr. Rotchin does not because we make women's apparel.

Senator Fitzpatrick: Did they recommend that at the time they reported bill?

The Acting Chair: It was in a consequent report.

Le Comité des finances de la Chambre des communes a formulé deux recommandations. Il a dit que l'industrie est en crise et que le programme de remise des droits doit être prolongé immédiatement. Il faut que vous fassiez la même recommandation.

Le comité a également recommandé que l'on étudie les tarifs sur les intrants pour le secteur de la fabrication de vêtements et que l'on en communique les résultats en septembre. Vous pourriez peut-être avancer la publication de cette étude en juin ou juillet.

Même si je sympathise avec M. Lifson et les autres membres de l'industrie de la fabrication du vêtement qui veulent défendre leur propre intérêt, il est important que vous compreniez l'urgence de cette question. Il faut que vous recommandiez un simple décret du conseil autorisant une prolongation du 31 décembre 2004 au 31 décembre 2010 ou 2011 afin de conserver les emplois de milliers de personnes.

C'est le message que nous devons transmettre. Nous l'avons transmis au Comité des finances de la Chambre des communes. Vous devez comprendre que nous ne pouvons pas attendre, que nous avons besoin d'une décision aujourd'hui — aujourd'hui même. Il y a beaucoup de travail à faire. Je vous en prie, aidez le groupe de M. Lifson à se débarrasser des tarifs sur les intrants, parce qu'il faut que cette remise de droit entre en vigueur dès maintenant.

Le sénateur Fitzpatrick: Monsieur Ostrov, je suis désolé d'avoir manqué vos présentations, mais j'en ai eu un aperçu en écoutant les questions.

Je ne comprends pas très bien. Êtes-vous en train de dire que lorsque le Comité des finances de la Chambre des communes a été saisi de ce projet de loi, il a formulé la recommandation que vous demandez maintenant en ce qui concerne l'allègement tarifaire?

M. Rotchin: C'est exact.

Le président suppléant: Je ne crois pas que cela faisait partie du rapport portant sur le projet de loi. Il s'agit d'un rapport séparé qui a été préparé plus tard.

M. Rotchin: Je crois que cela fait partie de notre mémoire. Vous en avez peut-être un exemplaire. Essentiellement, le comité a formulé trois recommandations. La première était de prolonger immédiatement de sept ans les programmes de remise des droits. La deuxième était d'envisager des mesures générales d'allègement tarifaire — ce que tout le monde réclame — pour équilibrer les deux côtés. La troisième recommandation, qui découlait de la deuxième, était d'étudier sans tarder les questions d'égalité des sexes étant donné que M. Lifson bénéficie d'un allègement tarifaire parce que le tissu utilisé pour ses complets pour hommes n'est pas fabriqué au Canada et que M. Rotchin est privé de cet allègement parce que nous fabriquons des vêtements pour femmes.

Le sénateur Fitzpatrick: Est-ce que le comité a recommandé cela au moment où il a fait rapport du projet de loi?

Le président suppléant: C'était dans un rapport présenté par la suite.

Gentlemen, thank you for being here and for your presentation. It was very informative.

Senator David Tkachuk (*Deputy Chairman*) in the Chair.

The Deputy Chairman: Is it agreed, honourable senators, to move to clause-by-clause consideration of Bill C-21, an act to amend the Customs Tariff Act?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Is it agreed that the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Is it agreed that clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Is it agreed that clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Is it agreed that the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Is it agreed that the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Is it agreed that the bill be reported to the Senate without amendment?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Carried.

The committee adjourned.

Messieurs, nous vous remercions d'avoir été des nôtres et nous vous remercions pour votre présentation. Cette séance a été très instructive.

Le sénateur David Tkachuk (*vice-président*) occupe le fauteuil.

Le vice-président: Vous plaît-il, chers collègues, de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-21, Loi modifiant le tarif des douanes?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Est-il convenu de réserver le titre?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: L'article 1 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: L'article 2 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Le titre est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Le projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Puis-je faire rapport du projet de loi au Sénat sans amendement?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Adopté.

La séance est levée.

AS A PANEL:

From the Canadian Apparel Federation:

Elliot Lifson, President, and Vice-Chair of Peerless Clothing Inc.;

Bob Kirke, Executive Director.

From the A & R Dress Company Inc.:

Randy Rotchin, President.

From COMO Diffusion Inc.:

Paul Ostrov, President and CEO.

EN TABLE RONDE:

De la Fédération canadienne du vêtement:

Elliot Lifson, président, et vice-président de Peerless Clothing inc.;

Bob Kirke, directeur administratif.

De A & R Dress Company Inc.:

Randy Rotchin, président.

De COMO Diffusion Inc.:

Paul Ostrov, président-directeur général.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

APPEARING

Wednesday, April 21, 2004

The Honourable Denis Paradis, P.C., M.P., Minister of State
(Financial Institutions).

WITNESSES

Tuesday, April 20, 2004

From the Bank of Canada:

David A. Dodge, Governor;
Paul Jenkins, Senior Deputy governor.

Wednesday, April 21, 2004

From the Office of the Minister of State (Financial Institutions):

Martin Rivard, Policy Advisor.

From the Department of Finance:

Patrick Halley, Senior Economist, International Trade Policy
Division;
Emmy Verdun, Director, International Trade Policy Division.

(Continued on previous page)

COMPARAÎT

Le mercredi 21 avril 2004

L'honorable Denis Paradis, c.p., député, ministre d'État,
Institutions financières.

TÉMOINS

Le mardi 20 avril 2004

De la Banque du Canada:

David A. Dodge, gouverneur;
Paul Jenkins, premier sous-gouverneur.

Le mercredi 21 avril 2004

Du cabinet du ministre d'État, Institutions financières:

Martin Rivard, conseiller en politiques.

Du ministère des Finances:

Patrick Halley, économiste principal, Division de la politique
commerciale;
Emmy Verdun, directrice, Division de la politique commerciale.

(Suite à la page précédente)